

La sécuritisation du changement climatique par l'OTAN : maintien et instrumentalisation d'un signifiant vide



Les dirigeants des pays de l'Alliance face à une installation vidéo consacrée au changement climatique, lors du sommet tenu à Bruxelles en 2021. © Reuters

LOUISE DUBART

Sous la direction de M. Guillaume Bagayoko

4^{ème} année

Majeur Affaires Publiques en Europe (APEu)

AVERTISSEMENT

Sciences Po Lille n'entend donner aucune approbation ni improbation aux thèses et opinions émises dans ce mémoire de recherche. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

J'atteste que ce mémoire de recherche est le résultat de mon travail personnel, qu'il cite et référence toutes les sources utilisées et qu'il ne contient pas de passage ayant déjà été utilisé intégralement dans un travail similaire.

Résumé

Changement climatique – OTAN – Sécuritisation – Signifiant vide – Ennemi – Discours

Initialement fondée en 1949 pour la défense militaire de l'Europe, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord n'abordait pas les problématiques climatiques. C'est à partir de la fin du 20^{ème} siècle et *a fortiori* dans les années 2000 que l'OTAN prend part au processus global de sécuritisation du changement climatique. Cette sécuritisation se fonde notamment sur l'affirmation : « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces ». Or, cette formule se révèle être un signifiant vide au sens d'Ernesto Laclau dès lors qu'elle dépend d'un lien changement climatique – sécurité qui n'est pas démontré. L'étude du discours sécuritisateur de l'OTAN montre que l'organisation maintient ce signifiant vide. Cela lui permet de l'instrumentaliser pour renforcer sa légitimité, *via* la quête d'un nouvel « ennemi » depuis la disparition de l'URSS. Deux acteurs sont essentiels à la compréhension d'une telle sécuritisation par l'OTAN : l'administration otannienne et le Canada. Ils développent tout deux des instruments d'influence pour pousser la question climatique dans la stratégie de l'organisation. Ces deux acteurs ont intérêt à maintenir le signifiant vide fondant la sécuritisation du changement climatique permettant de tenir des discours imprécis pouvant mobiliser le maximum d'acteurs autour de leur vision. Toutefois, fonder le discours sécuritisateur sur un signifiant vide le rend précaire face à des événements extérieurs. Ainsi, la guerre en Ukraine, le changement de secrétaire général, la manque d'intérêt de la part des militaires et surtout l'élection de Donald Trump entraîne un recul du discours sécuritisateur au moins aux yeux du public, malgré la poursuite des travaux internes.

Remerciements

J'adresse tout d'abord mes remerciements à mon directeur de mémoire, M. Guillaume Bagayoko, pour ses conseils, son accompagnement et sa rigueur.

Je tiens également à remercier les personnes ayant pris de leur temps pour partager leur expertise et leurs expériences au cours d'entretiens. Je remercie ainsi Mme. Amélie Zima pour notre échange fructueux sur les ressorts du fonctionnement de l'OTAN et les limites de sa politique climatique. Ainsi que Mme. Charlotte Desmasures et M. Adrien Estève de m'avoir transmis des connaissances sur la prise en compte du changement climatique au sein de la défense militaire et des organisations. J'adresse également de profonds remerciements au militaire français et à l'agent de l'OTAN, qui ont accepté de me consacrer un peu de leur précieux temps pour m'exposer des points de vue réalistes de l'intégrations du changement climatique au sein de l'OTAN.

Enfin, je remercie sincèrement ma famille et mes amis, d'avoir été des patients et d'avoir pris le temps de comprendre mon travail pour m'apporter leur soutien et leur aide dans la relecture de ce mémoire.

Liste des abréviations

CCASCOE	<i>Climate change and security center of excellence</i>
CCNUCC	Convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique
COP	<i>Conference of parties</i>
EPWG	<i>Environment Protection Working Group</i>
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe intergouvernemental d'experts pour le climat
OI	Organisation(s) internationale(s)
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
ONU	Organisation des Nations Unies
NORAD	<i>North American Aerospace Defense Command</i>
SEAE	Service Européen de l'Action Extérieure
SEED	Stratégie Énergétique et Environnementale de la Défense
SDCD	Stratégie de la Défense sur le Climat et la Durabilité
STANAG	<i>Standardisation Agreements</i>
UE	Union Européenne

Table des matières

Résumé.....	2
Remerciements.....	5
Liste des abréviations.....	7
Introduction	11
Chapitre 1 : L'inscription de l'OTAN dans la dynamique globale de sécuritisation du changement climatique	23
Section 1. « Le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces » : la formulation d'un signifiant vide.....	23
I. Le changement climatique.....	23
II. La notion de menaces	25
Section 2. La sécuritisation du changement climatique : la consolidation du signifiant vide	28
I. La sécuritisation progressive du changement climatique : le cas des États-Unis	28
II. La caractérisation académique du changement climatique comme enjeu de sécurité..	31
Section 3. Le maintien du signifiant vide par l'OTAN.....	36
I. La sécuritisation discursive du changement climatique.....	37
II. L'instrumentalisation de l'enjeu climatique par l'OTAN	42
Chapitre 2 : Influences et instrumentalisation de la sécuritisation : les cas de l'administration de l'OTAN et du Canada	47
Section 1. L'administration de l'OTAN et la construction de leaderships	47
I. Leadership intellectuel : La recherche scientifique et l'innovation.....	48
II. La fonction normalisatrice	53
III. Le renforcement des partenariats extérieurs : le cas de la coopération avec l'Union Européenne	57
Section 2. Le Canada, leader des questions climatiques au sein de l'OTAN	61
I. Le développement d'un discours pionnier pétri de contradiction	61
II. L'acquisition d'un leadership au service de l'Arctique	67
Chapitre 3 : L'évolution de la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN	76
Section 1. L'OTAN face à la guerre en Ukraine : une raison d'être retrouvée	76
I. Le retour de l'OTAN à son corps de métier initial	77
II. La complémentarité des agendas	80
Section 2. L'évolution d'acteurs essentiels accompagnés de leurs agendas : Mark Rutte et Donald Trump.....	83
I. Mark Rutte : un secrétaire général pour l'Ukraine	83
II. L'élection de D. Trump : La montée du climato-scepticisme dans l'administration américaine	88
Section 3. Le manque d'intérêt de la part des militaires.....	92

<i>Annexe</i>	112
---------------------	-----

Introduction

« Ce sont donc aussi les généraux et les amiraux qui tirent la sonnette d'alarme. Le changement climatique n'est pas un problème sécuritaire en tant que tel, mais il a de sérieuses implications en la matière et le secteur de la sécurité doit faire partie de la solution ».

Tirée de la conclusion de l'ouvrage *La Guerre Chaude*¹ rédigée par le Général Tom Middendorp, cette citation s'inscrit dans le mouvement de reconnaissance des conséquences sécuritaires du changement climatique, soit le processus de sécuritisation du phénomène. Si écologie et sécurité sont en apparence opposées, des discours scientifiques et politiques les lient de manière croissante ces dernières années. Le changement climatique provoqué majoritairement par l'activité humaine émettrice de gaz à effet de serre (GES) aurait, selon des discours, des conséquences pouvant affecter la sécurité régionale, nationale et internationale. Les États et organisations internationales portent de plus de plus ce type de discours, à l'image de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou encore de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Cette dernière est fondée en 1949 comme une alliance militaire au service de la défense du continent européen face à l'URSS, ou comme Lord Hasting Lionel Ismay, premier secrétaire général de l'Alliance le disait, « *to keep the Soviet Union out, the American in, and the Germans down*² ». N'ayant pas vocation à se substituer à l'ONU, elle agit selon un mandat relevant exclusivement de la défense militaire. Dans l'immédiat après-guerre et au début de la Guerre Froide, le changement climatique était donc bien loin d'être un sujet d'intérêt pour l'OTAN. D'autant plus que, si de premiers rapports et organisations alertaient sur la nécessité de préserver l'environnement et la biodiversité (par exemple la Conférence Scientifique des Nations Unies pour la conservation et l'utilisation des ressources naturelles de 1949), le phénomène climatique lui-même était encore loin de faire consensus. Pourtant, une consultation de son site internet en 2024 nous a permis de découvrir une page dédiée à

¹ Middendorp, T. (2022). Conclusion. Une perspective politique et militaire. Dans Regaud, N., Alex, B. et Gemenne, F. (dir.), *La guerre chaude Enjeux stratégiques du changement climatique*. (p. 283 -293). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.regau.2022.01.0283>.

² *NATO - Declassified : Lord Ismay, 1952—1957*. (s. d.-a). Consulté 28 mars 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/ge/natohq/declassified_137930.htm

ses actions sur le changement climatique. Ce mémoire traite de ce lien inattendu entre affaires militaires et enjeu climatique. En réalité, depuis la fin des années 1970 et plus particulièrement depuis les années 2000 puis 2020, les discours, les documents officiels et stratégiques de l'organisation témoignent d'un intérêt croissant pour la prise en compte du changement climatique. Ainsi, en janvier 2009, l'OTAN représentée par son secrétaire général Japp de Hoop Scheffer et des ambassadeurs des États membres, assiste à un séminaire d'initiative islandaise sur les perspectives en matière de sécurité dans le Grand Nord en particulier face au changement climatique. A cette occasion, le secrétaire général prononce un premier discours sur le rôle à jouer de l'Alliance face aux conséquences sécuritaires du changement climatique³.

L'OTAN inscrit ensuite, dans son concept stratégique, le changement climatique au rang des menaces qu'elle se doit d'appréhender et de combattre. Il en a été fait une première brève mention dans celui de 2010⁴, mais le texte de 2022⁵ est autrement plus engageant, qualifiant le changement climatique de « l'un des plus grands défis de notre temps »⁶. L'inscription de l'enjeu climatique au sein de son document stratégique de référence, marque une étape charnière dans la formulation du discours de sécuritisation du changement climatique de l'OTAN, dans la droite lignée d'autres organisations.

État des connaissances

L'étude des travaux traitant d'un éventuel lien entre sécurité et environnement et plus précisément changement climatique révèle l'absence de prise en considération des raisons sociologiques et politiques du choix des organisations internationales telles que l'OTAN de s'y intéresser. Réciproquement, les ouvrages apportant des réflexions sociologiques aux évolutions des organisations internationales, ainsi que les articles traitant de motifs plus politiques en lien notamment avec les États-Unis, n'évoquent que très peu les problématiques climatiques. Une des rares recherches trouvées à ce sujet est celle d'une élève de Sciences Po Lille en 2023. Dans son mémoire, intitulé « Penser la décarbonation des armées dans le cadre de l'OTAN »⁷, elle y consacre une partie de son dernier chapitre.

³ NATO. (s. d.). *NATO discusses security prospects in the High North*. NATO. Consulté 12 mars 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/en/natohq/news_49745.htm

⁴(20120214_strategic-concept-2010-fra.pdf, s. d.)

⁵ (290622-strategic-concept-fr.pdf, s. d.)

⁷ Aurine Léa (2023-2024), *Penser la décarbonation des armées dans le cadre de l'OTAN*

Elle met notamment en évidence des limites de cette stratégie en raison notamment de son simple caractère d'alliance militaire et non politique. Il ne s'agit donc pas seulement d'intégrer une nouvelle problématique au portefeuille de l'organisation mais bien d'en modifier une partie du fonctionnement (par exemple, pouvoir imposer des objectifs contraignants aux États membres). Elle insiste également sur la crédibilité retrouvée de l'OTAN en tant qu'alliance défensive depuis la Guerre en Ukraine mettant fin à son « errance conceptuelle »⁸. Pourtant, les ambitions environnementales de l'Alliance n'ont pas pris fin en février 2022. D.Puhl cité dans ce travail offre une vision plus large de l'Alliance qui vise à présent un objectif de résilience collective des Alliés et non plus seulement la défense contre un ennemi clairement identifié.

Ce travail permet d'adopter une lecture croisée des problématiques environnementales et de l'OTAN. A. Estève dans son ouvrage *Guerre et écologie*⁹ s'inscrit dans cette même approche, en y ajoutant une comparaison historique et méthodologique des doctrines militaires françaises et américaines intégrant le changement climatique. Particulièrement éclairant, il met en lumière les divergences notables entre les approches américaines, précoces et stratégiques, et françaises, plus prudentes et nuancées. La nécessité d'intégrer les risques climatiques à la doctrine militaire française n'est officiellement actée qu'en 2017 par la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale (RSBDSN), alors que la *National Security Strategy* américaine en faisait état dès 2010. Cela pourrait conduire à penser que l'impulsion de la décision de l'OTAN provient des États-Unis, concevant le changement climatique comme un enjeu stratégique depuis le début du siècle, alors que la France y adhère plus tardivement, peut être au cours d'une relation d'influence mutuelle avec l'OTAN. Outre cette hypothèse, l'ouvrage permet d'envisager une mise en parallèle de la stratégie de l'OTAN, des stratégies nationales et de la gouvernance mondiale du climat.

La documentation officielle et d'expertise produite par l'OTAN n'est pas suffisante pour développer une approche critique de sa démarche. Il convient alors de nous tourner vers la littérature scientifique. La sociologie des relations internationales, représentée en France notamment par Guillaume Devin, vise à expliquer les dynamiques à l'œuvre dans les

⁸ Serge Sur, « À quoi sert l'OTAN ? », *Questions internationales*, n°111 (Janvier-février 2022)

⁹ Estève, A. (2022). *Guerre et écologie : L'environnement et le climat dans les politiques de défense (France et États-Unis)*. PUF.

évolutions des organisations internationales. Devin¹⁰ s'appuie notamment sur l'œuvre de Norbert Elias pour l'appliquer à son objet d'étude. Il explique tout d'abord le phénomène régulier d'expansion du mandat des organisations internationales par le concept de « perspective évolutionnelle » développé par N. Élias. Appliqué aux organisations internationales, ce concept conduit Devin à affirmer qu'elles s'inscrivent dans une dynamique de « configuration » : « Regard global sur les hommes et leurs relations dans un espace donné. Toujours en changement, elle se transforme sans finalité déterminée, mais avec des orientations probables »¹¹. Les organisations internationales sont donc en perpétuel changement. Il décrit ce mouvement comme naturel au fil des évolutions des relations humaines. Ensuite différentes théories sont mobilisées pour expliquer l'expansion d'un mandat d'une organisation internationale. Premièrement, il peut s'agir d'une « instrumentalisation » de la cause climatique par les États membres à des fins politiques, financière et symbolique (éviter le déclassement). Deuxièmement, il peut également s'agir du résultat de la « socialisation » au sein de l'organisation internationale¹². Les États intériorisent les normes et valeurs de l'organisation et réciproquement. Troisièmement, les organisations internationales disposent d'une « parole supranationale » permettant de légitimer une action ou une idée.

Cette approche sociologique se retrouve dans un autre texte de Devin intitulé « Les évolutions de l'ONU : concurrences et intégration ». Certes, ce texte étudie les évolutions de l'ONU, toutefois, les concepts mobilisés sont applicables à toute organisation internationale. Premièrement, les « modèles de jeux à plusieurs personnes et à plusieurs niveaux » par Norbert Elias expliquent que l'augmentation du nombre d'acteurs et de leurs interactions complexifie la structure de l'Organisation et crée un risque de perte de maîtrise. Ils mettent également en évidence le risque de « dispersion des soutiens » qui se détournent des organisations très inclusives vers des structures plus « exclusives et efficaces ». Les États peuvent choisir de ne s'investir que dans une branche de l'organisation ce qui n'en permet pas un fonctionnement global et des projets de long termes (en raison des incertitudes sur l'investissements des acteurs). Ensuite, les auteurs expliquent les changements par « la pression du nombre ». Les ONG exercent une pression croissante sur les organisations. Dans le domaine environnemental, elles sont nombreuses et plutôt puissantes, et ont sans doute

¹⁰ Devin, G. (2022). *Les organisations internationales : Entre intégration et différenciation*. Armand Colin

¹¹ Devin, G. *Ibid*, p.13

¹² « *Processus par lequel les membres d'une collectivité acceptent et intériorisent les normes et les valeurs, les contraintes et les rôles de cette collectivité* »

pu contribuer à attirer l'attention de l'OTAN sur ces enjeux. Les entreprises peuvent également être actrices mais de manière plus limitée, c'est-à-dire surtout dans les domaines pour lesquels un financement est décisif (santé, sécurité alimentaire, etc.).

Des articles scientifiques traitant des évolutions de l'OTAN depuis la fin de la Guerre Froide peuvent être mis en parallèle avec les approches sociologiques. Par exemple, l'article de B. Irondelle et N. Lachmann « L'OTAN est-elle encore l'OTAN ? »¹³, dans lequel ils analysent son processus d'évolution, constitue une application concrète des théories sociologiques précédentes. Ils y expliquent la survie de l'Alliance à la chute de l'URSS par sa forte institutionnalisation, sa composition (démocraties libérales) et la clarté de ses normes et procédures. Toutefois, selon eux, l'OTAN doit opérer des « changements normatifs et cognitifs » pour créer une réelle transformation organisationnelle. Ces changements doivent aboutir à l'adoption d'une posture consensuelle entre les Alliés tout en assouplissant la structure institutionnelle de l'Alliance afin d'éviter l'apparition d'une organisation « à la carte » dans laquelle aucun État ne s'investit réellement. Cet article conduit à s'interroger sur le caractère consensuel du changement climatique comme enjeu stratégique permettant ou non une réelle transformation de l'Alliance face aux évolutions du système international.

Le débat entre Jean-Vincent Holeindre et Yves Boyer¹⁴ met également en lumière des facteurs d'explications de la survie de l'Alliance à la chute de l'URSS ainsi que la nécessité de lui trouver une nouvelle identité pour répondre au nouveau contexte international. Selon Boyer, l'OTAN se doit d'évoluer et cela se fera à l'initiative des États-Unis, de nombreux auteurs le rejoignent sur ce point par exemple Jean-Marie Guéhenno dès 2000¹⁵.

Ces approches à la fois théoriques et appliquées permettent de comprendre les mécanismes sociologiques à l'œuvre derrière les modifications de concepts stratégiques. Elles permettent de s'extraire du cadre explicatif classique des théories des relations

¹³ Irondelle, B. et Lachmann, N. (2011). L'OTAN est-elle encore l'OTAN ? *Critique internationale*, n° 53(4), 67-81. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/criti.053.0067>.

¹⁴ Holeindre, J. (2021). Débat : où va l'OTAN ? Le point de vue de Jean-Vincent Holeindre. Dans *Annuaire français de relations internationales* 2021. (P. 213 -219). Éditions Panthéon-Assas. <https://doi.org/10.3917/epas.ferna.2021.01.0213>.

¹⁵ Guéhenno, J. (2000). L'OTAN après la guerre froide. Une nouvelle jeunesse ? *Critique internationale*, n° 7(2), 101-122. <https://doi.org/10.3917/criti.p2000.7n1.0101>.

internationales pour davantage examiner les ressorts des évolutions. Elles se fondent en effet sur des études des mécanismes sociologiques régissant les comportements des acteurs, élargissant ainsi le spectre d'analyse statocentré des théories classiques. Elles peuvent toutefois manquer d'illustration et de prise en considération de l'environnement politique pourtant nécessaire à la compréhension de la décision de l'OTAN d'intégrer le changement climatique. Ce travail est mené par des revues exposant les recherches de différents chercheurs, fondées sur l'actualité. Absente de la littérature scientifique, l'étude de l'approche conjoncturelle des évolutions de l'OTAN se limite à la lecture de littérature grise¹⁶.

Si la sociologie des relations internationales traite de l'évolution des organisations et également de la notion de sécurité, les théories critiques complexifient cette notion en initiant le concept de « sécurité humaine ». Celle-ci est définie par Marie Kaldor comme « La sécurité des individus et des communautés plus que celle des États, et elle combine les droits de l'homme et le développement humain ¹⁷ ». Elle intègre par conséquent les problématiques de protection de l'environnement.

B. Badie et D. Vidal¹⁸ identifient trois types de guerres pouvant faire émerger des problématiques environnementales. Cela affecte les militaires dans la mesure où le changement climatique agit comme « multiplicateur de menaces » humaines mais aussi naturelles. Dans ce même courant, P. Berthelot¹⁹ mène une étude de cas sur l'eau comme enjeu géostratégique, qui peut être élargi au changement climatique. Il identifie la nécessité pour les organisations militaires de prendre leur part dans la lutte contre le changement climatique. Il alerte toutefois sur le risque d'instrumentalisation du phénomène en particulier le dévoiement de l'action humanitaire au profit d'objectifs impérialistes. Cet article est particulièrement intéressant en ce qu'il permet d'identifier limites de la sécuritisation du changement climatique.

¹⁶ Le Monde diplomatique, Manière de Voir. (2022, juin-juillet). *L'OTAN : Jusqu'où ? Jusqu'à quand ?* (No. 183).

¹⁷ Kaldor, M., Texte traduit de l'anglais par Marcoux, S. (2006). La sécurité humaine : un concept pertinent ? *Politique étrangère*, Hiver (4), 901-914. <https://doi.org/10.3917/pe.064.0901>

¹⁸ Bertrand Badie, Dominique Vidal (2016), *Nouvelles guerres, comprendre les conflits au XXIème siècle*, ed. La Découverte Paris

¹⁹ Berthelot, P. (2012) . Eau, changement climatique et géostratégie. *Sécurité globale*, N° 21(3), 45-59. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/secug.021.0045>.

En conclusion, la littérature sur l'évolution des OI, celle sur la sécurité et celle sur le changement climatique dialoguent rarement. Lorsque ce dialogue est établi, il aboutit à une relation causale classique : le changement climatique peut produire des effets sur la sécurité obligeant les acteurs à s'y intéresser. Il serait dès lors approprié au cours de notre étude, d'adopter un point de vue alternatif et d'établir de nouveaux canaux de discussion afin d'aboutir à une mise en perspective de la mise en relation du changement climatique et la sécurité, dans laquelle s'inscrit l'OTAN, *via* des pratiques et discours de sécurité (sécuritisation).

Problématique

Un dialogue entre les littératures sur le changement climatique, sur la sécurité et sur les organisations internationales, constitue notre cadre théorique d'analyse de l'inscription de l'OTAN au sein du processus de sécuritisation du changement climatique fondé sur un signifiant vide. Ensemble, leurs apports respectifs nous permettent d'envisager une réponse aux questions de savoir pourquoi et comment une organisation internationale telle que l'OTAN, créée en vue d'assurer la sécurité militaire, étend-elle son mandat au changement climatique dont l'incidence sur la guerre n'est pas démontrée ? Cela aboutit-il à une définition stable des enjeux sécuritaires du changement climatique ?

La sécuritisation du changement climatique est portée par des discours fondés sur le signifiant vide « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces ». En s'inscrivant dans ce discours, l'OTAN contribue au maintien de ce signifiant vide. Cette pratique peut trouver à s'expliquer d'une part, par la nécessité pour l'OTAN de se trouver un ennemi supplémentaire à combattre pour se légitimer depuis la chute de l'URSS, qui a créé un manque d'universel commun entre les Alliés. D'autre part, par la volonté de maintien du signifiant vide et son instrumentalisation par des acteurs influents de l'organisation avec les moyens et pour des intérêts qui leurs sont propres. Ces deux pistes d'explication ne s'excluent pas mutuellement mais se cumuleraient tant la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN est un phénomène complexe. Ce travail n'a pas pour intention d'homogénéiser l'OTAN mais il l'utilise comme une grille de lecture de la sécuritisation du changement climatique, tout en gardant à l'esprit que les États qui la composent ont des visions et des discours souvent hétérogènes.

Cadre théorique

Pour mener à bien notre étude il nous est essentiel d'établir un dialogue entre différentes littératures souvent tenues à l'écart les unes des autres.

Il est tout d'abord nécessaire d'établir le concept central de « sécuritisation ». Développée par les théories critiques de l'école de Chicago, ce concept est défini par Rita Floyd²⁰, figure des études critiques de sécurité, comme le processus faisant d'une problématique une menace contre la sécurité devant être traitée par des mesures d'urgences et non plus par la politique conventionnelle. Le changement climatique, et plus largement l'environnement, sont passés par ce processus.

La sécuritisation d'un enjeu est performée à l'aide de discours mais pas uniquement. Thierry Balzacq²¹, dont les travaux largement reconnus portent sur les théories de la sécurité, invite à prendre en considération les choix d'instruments politiques utilisés pour mettre en œuvre ces discours. De plus, contrairement aux volontés de l'école de Chicago, T. Balzacq établit des interactions entre la sécuritisation et la politique. Les circonstances politiques peuvent influencer la sécuritisation et réciproquement, celle-ci peut être considérée comme un choix politique. Enfin, selon Sonia Le Gouriellec²², la réussite de la sécuritisation dépend du lien d'amitié, de puissance et de légitimité entre la sécuritisation et son audience. Ainsi que, selon Holger Stritzel²³, des valeurs de l'audience et de leur respect par le sécuritisateur.

En outre, afin de mener à bien notre étude, les discours sécuritisant le changement climatique doivent être analysés à la lumière de la théorie du « signifiant vide ». Le signifiant vide est un concept linguistique porté dans le domaine des sciences politiques par Ernesto

²⁰ Floyd, R. (2015). Extraordinary or ordinary emergency measures: what, and who, defines the 'success' of securitization? *Cambridge Review of International Affairs*, 29(2), 677–694. <https://doi.org/10.1080/09557571.2015.1077651>

²¹ Balzacq, T. (2018). Théories de la sécuritisation, 1989-2018. *Études internationales*, 49(1), 7–24. <https://doi.org/10.7202/1050542ar>

²² Le Gouriellec, S. (2018). Sécuritisation et construction d'un complexe de sécurité régional dans la Corne de l'Afrique. *Études internationales*, 49(1), 83–104. <https://doi.org/10.7202/1050545ar>

²³ Stritzel Holger, 2007, « Towards a Theory of Securitization: Copenhagen and Beyond », *European Journal of International Relations*, vol. 13, no 3 : 357-383

Laclau, philosophe argentin de l'école postmarxiste. Un signifiant – mot ou ensemble de mots composant un discours – est dit vide dès lors qu'il ne répond à aucune définition fixe et stable. Selon E. Laclau :

« Un signifiant vide est un signifiant dont le contenu est indéterminé au point de pouvoir représenter une multiplicité de demandes hétérogènes. Il fonctionne comme un élément de fixation partielle d'un espace social fragmenté et permet la construction d'une chaîne d'équivalences entre différentes luttes sociales »²⁴

Tout discours visant en effet à répondre à une demande, l'utilisation de certains signifiants permet de satisfaire les demandes d'un groupe et de s'écarter de celles d'un autre. Seulement, certains discours ont pour objectif la mobilisation autour d'une même revendication de groupes aux demandes divergentes. Ces demandes n'ont en commun que leur opposition à un même manque d'universel, seul ce point permet au locuteur de les inscrire au sein d'une « chaîne d'équivalence »²⁵ pour former un discours. Le locuteur recourt donc à un signifiant vide laissant une vaste marge d'interprétation à l'auditoire pour y reconnaître sa demande. L'emploi d'un signifiant vide permet ainsi à un discours d'incarner une totalité et de donner le sentiment à deux groupes aux demandes antagonistes que l'autorité qui s'exprime adhère à leurs visions et va servir leurs intérêts respectifs. Cette mobilisation de groupes hétérogènes permet de fonder une hégémonie autour d'un discours contenant la vision du locuteur mais apte à mobiliser l'adhésion de tous les groupes²⁶.

Le signifiant vide ne doit pas être confondu avec le signifiant flottant. Cette caractéristique s'applique à un signifiant dont le sens est disputé entre différents groupes tout de même au sein d'un champ social structuré. Le signifiant flottant est porté par différents groupes et varie selon leur conception et leurs intérêts tout en demeurant dans les limites d'un champ stable. Il est donc moins ouvert qu'un signifiant vide qui peut être rempli par une infinité de significations.

Les discours de sécuritisation du changement climatique sont fondés sur un signifiant vide dès lors qu'ils sont dépendants d'un lien entre sécurité et changement climatique qui n'est pas démontré et présente de nombreuses failles. Dans le cas de l'OTAN, le manque d'universel comblé par le signifiant vide étudié serait incarné par l'absence d'un « ennemi » depuis la chute de l'URSS. C'est en ce point que se rencontrent deux écoles qui d'ordinaire

²⁴ Grannis, T. (2019). Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une radicalisation de la démocratie. *Lectures*. <https://doi.org/10.4000/lectures.33446>

²⁵ Grannis, T. *Ibid*, p. 18

²⁶ Grannis, T. *Ibid*, p. 18

ne dialoguent pas, le post marxisme et le réalisme, et leurs théories respectives, le signifiant vide et l'ennemi.

La notion d'« ennemi » en politique est développée par Carl Schmitt²⁷, juriste et philosophe allemand du 20^{ème} siècle et précisée par Julien Freund²⁸, philosophe français ancien élève de R. Aron. Selon leurs conceptions, l'ennemi n'est pas mauvais en soit, il est simplement « l'autre », qui ne conçoit pas le monde et le système qui régit les relations, de manière identique à nous. Freund précise cette définition en caractérisant l'ennemi comme celui souhaitant remettre en cause l'ordre établi sur lequel s'appuie une entité pour exister. Sans ennemi, une entité politique et a fortiori une alliance militaire ne peut survivre. Face à l'ennemi, la réaction nécessaire est la violence. Celle-ci ne doit pas être entendue exclusivement au sens de « guerre ». Certes, le conflit armé demeure une possibilité mais il n'intervient qu'en cas d'extrême menace contre l'existence de l'entité.

La thèse réaliste de l'ennemi ne saurait refléter à elle seule la complexité des évolutions d'une organisation internationale telle que l'OTAN. Elle doit donc être mise également en relation avec la sociologie des organisations et en particulier du changement en leur sein représentée notamment par les sociologues M. Crozier et E. Friedberg²⁹, également essentielle à notre étude. Les auteurs s'inscrivent dans les thèses du changement de C. Lindblom³⁰ limitant la rationalité des acteurs et établissant le modèle incrémental. Les organisations procèdent par ajustements progressifs préférant le changement par « petits pas » garantissant la stabilité, à la radicalité augmentant les risques de résistance. Élargissant cette approche économique au domaine politique, Crozier et Friedberg développent une conception du changement dépendant des jeux de pouvoir et d'intérêt des acteurs individuels au sein des organisations. Ils définissent le changement comme un processus conflictuel causé par des pressions internes ou externes engendrant des modifications dans le mode de fonctionnement d'une organisation. Le changement ne résulte donc pas d'une décision

²⁷ Schmitt, Carl, et Julien Freund. (1989). *La notion de politique* suivi de *Théorie du partisan*. Calmann-Levy.

²⁸ Freund Julien, Taguieff Pierre-André. (1986). *L'essence du politique*. Dalloz.

²⁹ Crozier, M., & Friedberg, E. (2011). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Éditions Points.

³⁰ Hanson, B. L. (1966). The Intelligence of Democracy: Decision Making through Mutual Adjustment. Charles E. Lindblom. *The Journal of Politics*, 28(2), 483–485. <https://doi.org/10.2307/2127588>

unilatérale de la tête de l'organisation, il émerge des jeux d'influence, d'intérêts et de capacités entre les différents acteurs de tout niveau. Les acteurs instrumentalisent des marges d'incertitudes pour négocier des innovations, mais ne le font que s'ils y trouvent un intérêt et s'ils en ont la capacité.

Méthodologie

La nature du sujet a généré des difficultés quant à l'accès au terrain. Cinq entretiens ont cependant pu être menés dont un avec une personne travaillant au sein de l'OTAN (entretien le 18/03/25) et un militaire français (entretien le 30/01/24), ils ont tous deux souhaité rester anonymes. Les trois autres entretiens ont été réalisés avec des chercheurs, ce qui nécessite tout de même une distanciation de leurs propos relevant de leur interprétation scientifique. Adrien Estève (entretien le 19/12/24) mène des travaux sur le lien entre sécurité et climat et sa prise en compte par les acteurs. Amélie Zima (entretien le 06/01/25) concentre sa recherche sur l'OTAN, et en particulier ses élargissements post Guerre Froide. Enfin, Charlotte Desmasures (entretien le 07/01/25) prépare une thèse à Sciences Po Paris sur l'intégration des enjeux climatiques au sein de l'OTAN, sous la direction de F. Ramel. Les difficultés à réaliser des entretiens avec des acteurs de terrain, en raison du faible taux de réponse (cinq réponses sur seize personnes ou entités contactées), nous ont incité à une analyse détaillée des documents stratégiques produits par l'OTAN, par les États membres ou leurs centres de recherches, une dizaine d'entre eux ont été étudiés provenant majoritairement de l'Alliance et du Canada. Ces documents, puisqu'ils sont les produits d'un discours officiel d'un État ou de l'organisation, ont également dû être analysés avec recul et objectivité. De plus, il nous a fallu mener une analyse de prises de parole des officiels otaniens afin de déterminer la place occupée par le changement climatique, l'analyse s'étant surtout concentrée sur sept discours sur la période janvier 2009 – décembre 2023. Pour ce faire, une analyse quantitative, soit du nombre d'occurrence du changement climatique et de la comparaison avec d'autres enjeux, a été menée. Les discours ont également été étudiés selon une analyse qualitative pour déterminer si le changement climatique y occupait une position à part entière ou s'il était assimilé à d'autres enjeux au sein de figures d'accumulation. Mais également pour déterminer si des éléments de définition plus précis, tels que des lieux ou activités particulièrement affectées ou des manifestations précises du

changement climatique, y étaient placés ou si l'OTAN maintenait une définition large et englobante de l'enjeu.

L'enquête de terrain révèle alors plusieurs éléments. Premièrement, bien qu'ils reconnaissent une quête de légitimité de l'OTAN, l'hypothèse de la recherche d'un ennemi ne semble pas avoir été envisagée par les chercheurs ou alors de façon plus que subsidiaire. Deuxièmement, deux acteurs de l'Alliance Atlantique se distinguent par l'influence qu'ils ont pu avoir dans la formulation d'un discours de sécuritisation et ce qu'ils en attendent : le secrétaire général et le Canada. Troisièmement, les militaires semblent peu enclins à intégrer réellement le changement climatique dans leurs activités et en perçoivent l'adaptation davantage comme une contrainte opérationnelle qu'une nécessité. Ils se montrent plus perméables à cet enjeu que les mondes scientifique et politique. Enfin, l'intérêt pour les conséquences sécuritaires du changement climatique semble avoir largement décliné depuis la guerre en Ukraine, l'entrée en fonction du nouveau secrétaire général et la seconde élection de Donald Trump. Toutefois, il se s'agirait que de la face visible de la problématique. En réalité, l'administration créée au sein de l'OTAN pour travailler sur les questions de changement climatique et de sécurité poursuit son travail.

Notre démonstration articule dans un premier temps le concept de sécuritisation et celui de signifiant vide (chapitre 1). Cela mène au constat selon lequel les discours sécurisateurs du changement climatique sont fondés sur le signifiant vide « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces ». L'OTAN s'inscrivant dans cette sécuritisation a recours au même signifiant sans lui attribuer une définition précise et stable. Deux acteurs principaux ont contribué à cette inscription dans le processus de sécuritisation du changement climatique et au maintien du signifiant vide : l'administration de l'OTAN et le Canada (chapitre 2). Leurs implications respectives se fondent sur des stratégies d'influence et d'instrumentalisation du signifiant vide pour des fins qui leur sont propres. La sécuritisation du changement climatique par l'OTAN étant construite sur des bases instables, elle évolue face à des événements majeurs et les réactions de certains acteurs (chapitre 3). Face à ces éléments, l'Alliance occupe une position ambivalente entre effacement du discours public de sécuritisation et continuité du travail de fond mené par l'administration.

Chapitre 1 : L'inscription de l'OTAN dans la dynamique globale de sécuritisation du changement climatique

Les discours de sécuritisation du changement climatique se fondent sur le signifiant « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces » qui se révèle être un signifiant vide en premier lieu dans sa construction syntaxique (I), ensuite en raison de son instrumentalisation par les discours sécurisateurs (II). En s'inscrivant dans le processus de sécuritisation du changement climatique, l'OTAN ne se différencie pas de ces discours et maintient ce signifiant vide, en faisant un outil au service de sa quête de légitimité (III).

Section 1. « Le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces » : la formulation d'un signifiant vide

Le processus de sécuritisation du changement climatique a abouti à l'affirmation d'un signifiant en particulier : « Le changement climatique est un accélérateur de menaces ». Il s'agit ici du point nodal de la sécuritisation du changement climatique. Cette phrase est en réalité la chaîne d'équivalence des acteurs opérant cette sécuritisation. Toutefois, les différents signifiants qui la composent ne sont que des signifiants flottants en particulier « changement climatique » et « menaces ». Elle ne peut par conséquent aboutir qu'à la création d'un signifiant vide.

I. Le changement climatique

L'existence du changement climatique est un fait scientifique établi. Il est de plus en plus rarement remis en question, ce n'est pas notre propos ici. Ce qui prouve son caractère de signifiant flottant est davantage l'hétérogénéité discursive dont il fait l'objet tant s'agissant de ses causes, de ses conséquences que des moyens d'actions.

Cette hétérogénéité est observée par les linguistes et experts du climat étudiant les discours sur le phénomène climatique. Mike Hulme³¹, professeur de climatologie, à ce titre un pionnier, étudie les différentes manières dont le changement climatique et les divergences de perceptions dont il fait l'objet se traduisent à travers les discours officiels. Un ensemble

³¹ Fløttum, K. (2019). Le changement climatique en discours. *Cahiers de praxématique*, 73, Article 73. <https://doi.org/10.4000/praxématique.5746>

de recherches consacrées aux discours sur le changement climatique³² étudient ainsi la manière dont les perceptions, les valeurs, les normes ou encore le quotidien des groupes auxquels ils s'adressent, en influencent le contenu. Ainsi, changeant de sens au fil des discours et des locuteurs, le dérèglement climatique peut aisément être qualifié de signifiant flottant. Pour ne pas nous limiter à une interprétation superficielle de ce phénomène, il convient d'approfondir les différences entre les discours à différents niveaux, en nous fondant sur des études menées par des linguistes dans la lignée de Mike Hulme.

K. Fløttum, O. Gjerstad et F. Badiang Oloko³³ étudient ainsi cette hétérogénéité discursive vis-à-vis des actions à mettre en œuvre pour lutter contre le changement climatique, à trois niveaux : des citoyens norvégiens, des éditoriaux de presse et des discours de chefs d'États (E. Macron). L'hétérogénéité s'illustre non seulement entre ces catégories d'acteurs mais aussi en leur sein. Ainsi, les citoyens interrogés se partagent entre ceux qui souhaitent réduire leurs émissions au quotidien ; ceux qui considèrent que la lutte dépend avant tout de l'action des politiques nationaux et que les décideurs doivent assumer leur responsabilité ; et ceux qui souhaitent agir mais déplorent la faible influence de la Norvège sur ce sujet aussi bien en termes de taille que de quantité d'émissions. Les éditoriaux de journaux grand public sont quant à eux en désaccords sur les narratifs à apporter au récit climatique, même lorsqu'ils évoquent un seul évènement. Ainsi, dans le cas du retrait américain des Accords de Paris, le Monde présente cet évènement comme un élément de perturbation et le renforcement de la solidarité internationale, alors que la presse pro-Trump le présente comme la réaction face à l'élément perturbateur pour la souveraineté et l'industrie américaine que représente la signature des Accords de Paris en 2015. Cette même hétérogénéité se retranscrit dans le discours d'Emmanuel Macron à la suite de ce retrait. Ici il utilise la décision de D. Trump comme un levier pour critiquer la politique américaine, cela est manifeste avec la transformation du slogan caractéristique de Trump en « *Make our planet great again* ».

L'hétérogénéité discursive se manifeste également sur le plan des conséquences du changement climatique. Le débat autour de leur caractérisation se joue notamment à la

³² Fløttum, K. (2019). *Ibid*, p. 23

³³ Fløttum, K., Gjerstad, Ø., & Oloko, F. B. (2019). Les voix dans le discours climatique : Essai d'une combinaison de la polyphonie avec l'analyse de contenu, l'analyse narrative et l'analyse rhétorique. *Cahiers de praxématique*, 73, Article 73. <https://doi.org/10.4000/praxematique.5747>

Tribune de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Lors des Assemblées Générales, les représentants des États peuvent exprimer leur point de vue sur le sujet à l'agenda. C'est en étudiant ces discours qu'Ovind Gjerstad³⁴ observe d'importantes divergences entre les États quant aux effets actuels ou futurs du changement climatique. Ainsi, le Président des Seychelles insiste sur l'érosion des côtes et les risques d'inondation et donc de submersion des îles ; le Président du Nigéria déplore les sécheresses affectant les réserves d'eau potable et la fertilité des terres ; la Finlande considère surtout l'Arctique comme un enjeu prioritaire. Ces divergences discursives sont causées par l'hétérogénéité des demandes sociales auxquelles les locuteurs s'adaptent pour y apporter une réponse. Dès lors que les ressentis des sociétés vis-à-vis du changement climatique divergent, les réponses discursives ne peuvent que diverger, tant il est essentiel pour le locuteur de s'adresser à son auditoire avec un discours auquel il adhère par l'expérience.

Ainsi, lorsque l'ONU ou toute autre institution y compris l'OTAN traite du changement climatique, elle agrège ces discours et perceptions hétérogènes et perpétue donc le caractère flottant du signifiant. Cela est d'autant plus vrai dans le cas de l'OTAN, organisation intergouvernementale où les décisions sont prises à l'unanimité. Lorsque l'OTAN dispose le signifiant « changement climatique » dans un document, y sont nécessairement compilées toutes les perceptions du phénomène par les trente-deux membres, sans quoi le document ne pourrait voir le jour.

« Changement climatique » est donc un signifiant flottant y compris dans le langage de l'OTAN. Toutefois, pour considérer pleinement le signifiant « le changement climatique est un accélérateur de menaces » comme vide, il nous faut examiner l'autre terme fondamental qui le compose, celui de « menaces ».

II. La notion de menaces

Le signifiant « menace » est un signifiant flottant au même titre que « changement climatique » dès lors que sa définition est disputée entre les écoles de pensées des relations internationales et *a fortiori* entre les cultures à travers le monde. Cette définition flottante découle en réalité des acceptions diverses de la notion de sécurité

³⁴Gjerstad, Ø. (2019). Le dialogue des récits climatiques : Une analyse narrative et polyphonique. *Cahiers de praxématique*, 73, Article 73. <https://doi.org/10.4000/praxématique.5774>

Les théories réalistes et néo-réalistes des relations internationales telles que portées par J. Herz et plus tard J. Mearsheimer conçoivent les notions de menace et de sécurité dans le cadre du « dilemme de sécurité »³⁵. Selon cette approche, la sécurité est garantie par l'équilibre des puissances étatiques. Un conflit risque d'apparaître dès lors qu'un État se sent menacé par les actions entreprises par un autre pour renforcer sa propre sécurité. Cela aboutit à l'apparition d'un cercle vicieux : plus un État met en œuvre des actions visant à accroître sa propre sécurité, plus les autres vont se sentir menacés et vont donc mettre en œuvre des actions similaires. La sécurité est définie par les réalistes comme l'absence de guerre³⁶ et donc une menace est un facteur pouvant conduire au déclenchement du cercle vicieux du dilemme de sécurité et donc à un conflit. Ainsi, les définitions de sécurité et de menace par les réalistes sont stato-centrées, elles dépendent du sentiment d'insécurité ressenti face aux actions adverses.

Les libéraux quant à eux perçoivent une menace dès lors que la coopération et l'entente entre États est altérée³⁷. Contrairement aux réalistes, la sécurité n'est pas perçue comme le résultat de décisions souveraines dans un système anarchiques. Selon les libéraux, la sécurité du système international est garantie par l'échange et la coopération entre État pour aboutir à une conception commune de l'ordre voire, des normes supranationales.

D'autres visions extraient encore davantage la menace du champ guerrier traditionnel. C'est par exemple le cas de l'école de la dépendance³⁸. Cette théorie d'inspiration marxiste considère le système capitaliste comme la principale menace pour la sécurité mondiale, car il crée une relation de dépendance délétère des pays de la périphérie vis-à-vis des pays dits du « centre ». La sécurité est donc définie selon cette théorie comme l'affranchissement du système capitaliste et l'adoption des principes fondamentaux du socialisme.

³⁵ Fouillet, T. (2021). Le dilemme de sécurité : Caractériser la vision stratégique d'un État au XXI^e siècle ? *Revue Défense Nationale*, 837(2), 89-94. <https://doi.org/10.3917/rdna.837.0089>

³⁶ Deschaux-Dutard, D. (2018). Chapitre 1. Approches réalistes de la sécurité internationale. *Politique en* +, 25-42. <https://doi.org/10.3917/pug.dutar.2018.01.0025>

³⁷ Fouillet, T. (2021). Op. cit, p.25

³⁸ Bürbaumer, B. (2022). De l'école de la dépendance aux chaînes globales de valeur. L'héritage sous-estimé de la théorie économique de Rosa Luxemburg. *Actuel Marx*, 71(1), 90-105. <https://doi.org/10.3917/amx.071.0090>

Au-delà des écoles de pensées théoriques, le caractère flottant de « menaces » se matérialise réellement par une appréciation différente entre les cultures. S. Autesserre³⁹, représentante du constructivisme, observe ainsi une conception de la sécurité tout autre dans les villages africains qu'elle visite. Là où des occidentaux auraient besoin de prospérité matérielle ou d'ordre public pour se sentir en sécurité, les villageois qu'elle rencontre témoignent d'un sentiment de sécurité dès lors que les chiens n'aboient plus la nuit pour signaler des rodeurs ou qu'ils peuvent dormir en pyjama sans craindre d'avoir à fuir en urgence.

Le lien entre sécurité et climat est une preuve supplémentaire du caractère flottant des signifiants « sécurité » et donc « menaces ». Si l'Occident commence à s'y intéresser dans la dernière partie du 20^{ème} siècle, des civilisations en ont fait un concept et établi une définition bien avant. Par exemple, un passage de l'*Histoire secrète des Mongols* datant de l'Empire Mongol (1206-1368) enseigne l'importance du respect de la nature, des esprits du sol et des eaux *via* le récit d'une malédiction affectant l'empereur par suite d'exactions contre la nature lors de ses campagnes militaires. Ainsi, la conception mongole de la sécurité place l'homme au sein de l'écosystème et non au-dessus. Il se doit d'assurer la préservation de l'équilibre environnemental pour en assurer la sécurité⁴⁰. Cette vision pionnière de la sécurité n'est pas celle que nous retrouverons plus tard lors des premiers textes stratégiques occidentaux intégrant des considérations environnementales et climatiques. Nous verrons qu'il s'agit plutôt d'une recherche d'appréhension et d'une réaction aux menaces que le dérèglement climatique a tendance à amplifier. La volonté de limiter l'impact des opérations sur la nature n'apparaîtra que plus tard et donc des siècles après le développement de la vision mongole.

Par conséquent, les divergences d'appréhension de la notion de sécurité – parfois limitée à l'absence de guerre, d'autres fois ancrée dans les ressentis quotidiens des populations ou encore dans les cultures allant jusqu'à imposer le respect de la quiétude des

³⁹ Autesserre, S. (2022). *The frontlines of peace : An insider's guide to changing the world* (Oxford University Press paperback). Oxford University Press.

⁴⁰ Even, M. (2020). Histoire secrète des Mongols (Mongyol-un niyuca tobciyan). In N. Kouamé, É. P. Meyer, & A. Viguié (Éds.), *Encyclopédie des historiographies : Afrique, Amérique, Asie : Volume 1 : Sources et genres historiques (Tome 1 et Tome 2)* (p. 780-784). Presses de l'Inalco.
<https://doi.org/10.4000/books.pressesinalco.25396>

esprits de la nature – produisent logiquement des définitions diverses du signifiant « menaces » qui en devient donc flottant.

Les termes principaux du signifiant « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces », sont donc tout deux des signifiants flottants. Or, l'inscription de plusieurs signifiants flottants au sein d'une chaîne d'équivalence ne peut aboutir à une définition claire et établie d'un concept⁴¹. Le signifiant central pour la sécuritisation du changement climatique, ainsi constitué d'une chaîne d'équivalence de signifiants flottants, ne peut donc qu'être un signifiant sans définition précise et stable, donc un signifiant vide. La sécuritisation du changement climatique, se fondant notamment sur cette formulation, n'a pas cherché à y remédier. Au contraire, le processus dans lequel elle s'inscrit et son adoption par des États et organisations internationales, dont l'OTAN, n'ont fait que renforcer ce signifiant vide.

Section 2. La sécuritisation du changement climatique : la consolidation du signifiant vide

Le changement climatique a fait l'objet d'une sécuritisation progressive dans les discours publics, appuyée par des rapports influents. L'exemple américain illustre la montée du sujet climatique jusqu'au plus haut document stratégique pour la sécurité nationale. Toutefois, ces discours ne s'engagent jamais pour une définition précise du changement climatique en tant qu'enjeu de sécurité. Les documents académiques ayant pour ambition de préciser le phénomène conservent également cette imprécision achevant de faire du signifiant « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces » un signifiant vide.

I. La sécuritisation progressive du changement climatique : le cas des États-Unis

Le climat est une variable de planification militaire depuis l'Antiquité. Mais c'est au cours du 20^{ème} siècle, en Occident du moins, qu'un lien plus étroit entre sécurité et climat s'affirme. Dans les années 1960 apparaissent les mouvements écologistes de part et d'autre de l'Atlantique. Les années 1970 sont ensuite marquées par de premiers travaux sur les conséquences écologiques des conflits armés, en particulier dans le contexte post-Guerre du

⁴¹ Grannis, T. (2019). Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une radicalisation de la démocratie. *Lectures*. <https://doi.org/10.4000/lectures.33446>

Vietnam (1955-1975) où l'utilisation massive de l'agent orange a décimé de vastes espaces et atteint la santé des populations. L'environnement dans sa globalité est donc un sujet de sécurité depuis les années 1970 en Occident et depuis bien plus longtemps dans les espaces extra-occidentaux, par exemple dans l'Empire Mongol au 13^{ème} siècle.

La sécuritisation du changement climatique comme objet à part entière, s'affirme réellement au début des années 2000 sous l'influence pionnière des États-Unis. Il est initialement porté jusqu'au gouvernement américain par plusieurs rapports d'entités influentes, conférant une plus grande crédibilité et un plus grand impact aux discours sécurisateurs qu'ils tiennent. Ainsi en 2001, un rapport de l'Académie Nationale des Sciences (*National Academy of Sciences*, institution scientifique de référence) demande la multiplication des programmes pour mieux anticiper les « menaces » créées par le changement climatique. Ce document établit un lien précoce entre le changement climatique et l'accroissement de menaces, qu'il juge suffisamment importantes pour être traitées à l'échelle nationale. En 2003, le *Air War College* publie également un rapport incitant à un travail prospectif sur les conditions climatiques à l'échelle planétaire permettant d'y adapter les doctrines militaires et d'anticiper des conflits⁴².

Le gouvernement américain adhère à ces discours sécurisateurs dès 2007. Le lien entre changement climatique et conflit est évoqué pour la première fois dans le discours sur l'état de l'Union. Ce discours annuel est particulièrement important car il représente l'occasion pour le Président américain de s'adresser au Congrès, aux principaux généraux de l'armée et à des juges de la Cour suprême⁴³. Lorsqu'il évoque les risques des dépendances énergétiques vis-à-vis de régimes, qu'il va même jusqu'à qualifier de terroristes, G.W. Bush affirme que les nouvelles technologies permettant de diversifier l'approvisionnement en énergies sont également essentielles pour relever les défis créés par le changement climatique⁴⁴. La connexion établie par le Président peut paraître lointaine mais doit être lue

⁴² Estève Adrien. (2022). *Guerre et écologie : L'environnement et le climat dans les politiques de défense en France et aux États-Unis*. PUF.

⁴³ *États-Unis : C'est quoi le discours sur l'état de l'Union ?* (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.lejdd.fr/International/etats-unis-quest-ce-que-le-discours-sur-letat-de-lunion-4000206>

⁴⁴ *Le discours de l'Etat de l'Union, prononcé par George W. Bush, le 23 janvier 2007*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2007/01/24/le-discours-de-l-etat-de-l-union-prononce-par-george-w-bush-le-23-janvier-2007_858866_3222.html

à la lumière des rapports la précédant. Le discours n'est ici pas trop engagé pour un lien entre sécurité et changement climatique mais il les met en relation par le biais de la question énergétique. Cela lui permet de ne pas prendre de position trop clivante sur un sujet encore incertain, d'autant plus en tant que membre du parti Républicain historiquement plus hostile à la question climatique⁴⁵.

Le discours sur l'état de l'Union de 2007 initie donc de manière implicite la sécuritisation du changement climatique par le gouvernement américain, dans la lignée de celle menée par les experts scientifiques et militaires. C'est le *National Security Strategy*⁴⁶ de 2010, qui consacre explicitement cette sécuritisation. Le document de référence pour la doctrine de défense américaine mentionne le changement climatique à vingt-trois reprises parmi les menaces contre la sécurité nationale⁴⁷. Le changement climatique est porté comme équivalent d'autres menaces telles que l'extrémisme violent, la prolifération nucléaire ou le terrorisme. Cela confère une certaine malléabilité à sa définition et son importance vis-à-vis d'autres enjeux de sécurité. Le document stratégique prend acte de potentielles conséquences sécuritaires du changement climatique, mais ne lui donne pas une place à part entière, il le range au sein d'une énumération de menaces pouvant être adaptées au fil des discours.

Dans la lignée tracée par les États-Unis, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) établit une définition de la sécurité climatique dans son rapport sur le Développement Humain de 2007/2008 : « Effets de la crise climatique sur la paix et la sécurité, en particulier dans les zones fragiles et touchées par des conflits⁴⁸ ».

Toutefois, cette définition ne pallie pas le vide représenté par le signifiant créé par la sécuritisation du changement climatique. Elle met en avant l'existence d'effets du changement climatique sur la sécurité mais ne définit pas d'aspects précis de la crise

⁴⁵ Entretien A. Estève le 19/12/24

⁴⁶ Document de référence pour la doctrine de sécurité nationale américaine. Il identifie les principales menaces à la sécurité nationale

⁴⁷ The White House. (2010). *National security strategy*. https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/rss_viewer/national_security_strategy.pdf

⁴⁸ Programme des Nations Unies pour le développement. (2008). *Résumé : Rapport sur le développement humain 2007/2008 – La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine*. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/8-resume-francais.8-resume-francais>

climatique ni de conséquences déterminées. Cette tentative de définition se limite donc au constat de potentiels effets, elle s'inscrit dans le discours de sécuritisation mais ne fait pas du changement climatique comme enjeu de sécurité, une définition précise. Ce flou discursif résulte de la structure de l'ONU. Les décisions et déclarations de cette organisation intergouvernementale dépendent de l'approbation des 193 États membres incarnant chacun une conception différente non seulement de la crise climatique et de ses conséquences mais aussi de la paix et la sécurité.

Ainsi, au fil du processus de sécuritisation mené par les discours publics et illustré par l'exemple américain, le changement climatique devient une menace de plus en plus crédible et légitime à être mentionnée aux côtés d'autres enjeux sécuritaires bien établis. Toutefois, il nous faut nous tourner vers des sources plus académiques pour appréhender dans quelle mesure le changement climatique pourrait avoir des implications sécuritaires. Celles-ci consolident la sécuritisation du changement climatique, mais ne dégagent pas non plus de définition précise et permanente du phénomène et donc entretiennent le signifiant vide.

II. La caractérisation académique du changement climatique comme enjeu de sécurité

a. Les conséquences sécuritaires du changement climatique

Des études ont tenté de définir comment le changement climatique affecte la sécurité. T. H. Dixon distingue en 1993 dans son ouvrage *Environmental Scarcity and Global Security* trois risques générés indirectement par la crise climatique⁴⁹. Il peut tout d'abord provoquer des affrontement inter-étatiques à cause d'un manque de ressources. Il générerait ensuite un risque d'affrontement entre groupes identitaires au sein d'un même État ou d'une même région pour se protéger ou se renforcer. Par exemple au Sahel, l'assèchement des terres en raison des très fortes chaleurs et des sécheresses provoque un conflit entre éleveurs et agriculteurs contraints de se répartir sur un espace plus restreint⁵⁰. Enfin, les inégalités d'accès aux ressources à l'échelle d'une population peuvent produire des conflits internes voire des remises en cause des structures étatiques qui ne répondent pas de manière adéquates aux besoins. Pour reprendre l'exemple sahélien, les groupes terroristes utilisent

⁴⁹ Homer-Dixon, T., & Levy, M. (1995). Environment and Security. *International Security*, 20, 189-198. <https://doi.org/10.2307/2539143>

⁵⁰ Regaud, N., Alex, B., & Gemenne, F. (2022). *La guerre chaude*. Presses de Sciences Po.

les lacunes des pouvoirs publics face aux difficultés des agriculteurs et des éleveurs comme levier de recrutement en leur sein.

Au-delà de cet impact sur la probabilité de conflits, le changement climatique pourrait affecter les capacités militaires dont la mission principale est de maintenir la sécurité. Deux conséquences produiraient des effets délétères sur ces capacités : l'augmentation globale des températures et la montée des eaux. Le domaine militaire dans son ensemble en subirait les conséquences aussi bien les équipements, les infrastructures (permanente et temporaires), que les hommes et les véhicules. De plus, les manifestations extrêmes et parfois violentes du changement climatique entraînent la modification de certains ordres de missions militaires.

Les hommes et les matériels seraient particulièrement touchés par l'augmentation des températures. Par exemple, selon le rapport de l'Assemblée nationale sur l'opération Serval⁵¹, les forces françaises envoyées au Mali ont été confrontées de différentes manières aux conséquences des changements climatiques. Ces impacts ont nécessité des adaptations dans le quotidien des forces et dans le déroulement des opérations. Premièrement, les hommes peuvent être victimes de « coups de chaud » au cours des entraînements⁵² ou des opérations. Le protocole d'entraînement doit donc être adapté et parfois retardé pour éviter les heures les plus chaudes de la journée. Le suivi médical des hommes doit également être amélioré. De plus, les militaires sont contraints de porter une certaine tenue pour assurer la sécurité et leur capacité opérationnelle, ajoutant de la chaleur supplémentaire. Les matériels conçus selon un spectre de température déterminé, seraient également victimes des variations climatiques extrêmes et ne seraient pas encore adaptés aux températures de plus en plus élevées. Un exemple fréquemment repris par les recherches tant il est marquant est celui du déploiement de l'opération *Serval* au Mali au cours duquel les semelles des chaussures des hommes se sont décollées après que la colle a fondu sous la chaleur.⁵³ Aux équipements s'ajoutent les systèmes d'armements et les instruments de détection des menaces. L'OTAN travaille par exemple sur l'impact de l'acidification et du réchauffement

⁵¹ *Rapport d'information*, n° 4089. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_def/115b4089_rapport-information

⁵² Parsons, I. T., Stacey, M. J., & Woods, D. R. (2019). Heat Adaptation in Military Personnel : Mitigating Risk, Maximizing Performance. *Frontiers in Physiology*, 10, 1485. <https://doi.org/10.3389/fphys.2019.01485>

⁵³ *Rapport d'information*, n° 4089. *Op.cit.*, p.31

des eaux sur les systèmes de détections des sous-marins et sur leurs sonars permettant de se signaler et de communiquer.

Les véhicules pourraient également être affectés par les changements climatiques. Par exemple, l'augmentation de la température ambiante modifierait la portance de l'air affectant les capacités de levage des hélicoptères lors des décollages. Concernant les véhicules navals, l'acidification des eaux crée un besoin d'entretien plus fréquent. De même les cycles de refroidissement des systèmes de propulsion navale ne sont pas adaptés à des eaux de plus en plus chaudes. Ils seraient confrontés aux surchauffes mais aussi à l'encombrement par des méduses attirées de manière croissante par une eau plus chaude.

Les infrastructures seraient également victimes du changement climatique. Par exemple, les bases côtières comme celle de Norfolk, la plus grande base aéronavales du monde située sur la côte Atlantique, sont aux prises d'inondations de plus en plus fréquentes. Cela met en péril les équipements cruciaux qu'elles abritent ainsi que les opérations de milliers de soldats (près de 60 000 dans le cas de Norfolk).⁵⁴

Toutefois, ces analyses et leurs conclusions ne sont pas exemptes de critiques illustrant un important manque de consensus. Elles ne peuvent donc servir de base solide pour une définition précise et stable du changement climatique comme enjeu de sécurité.

b. L'absence de consensus autour des conséquences sécuritaires du changement climatique

Pourtant, les conséquences sécuritaires du changement climatique se limitent à des hypothèses car en réalité aucun lien n'a pu être démontré, renforçant le caractère vide du signifiant central de la sécuritisation étudiée.

T. H. Dixon établit lui-même la nécessité de ne pas considérer un lien direct entre changement climatique et conflits⁵⁵. Il admet que les belligérants se battent très rarement directement pour les ressources mais plutôt en raison des conséquences économiques, institutionnelles et sociales que provoque leur manque. Malgré cette précaution, la théorie

⁵⁴ *Etats-Unis - Norfolk/Portsmouth : Le plus grand complexe militaire naval au monde sur l'océan Atlantique* | CNES. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://cnes.fr/geoimage/etats-unis-norfolkportsmouth-plus-grand-complexe-militaire-naval-monde-locean-atlantique>

⁵⁵ Homer-Dixon, T. F., & Levy, M. A. (1995). Environment and Security. *International Security*, 20(3), 189-198. <https://doi.org/10.2307/2539143>

de Dixon se trouve face à des critiques en particulier fondées sur le biais méthodologique de l'auteur. Marc A. Levy est un professeur à Princeton travaillant sur les questions de sécurité internationale. Il reproche à Dixon de ne pas avoir pris en considération une diversité suffisante de contextes et d'effets du changement climatique. Il déplore également le manque d'exemple contrefactuels pour prendre en considération d'autres facteurs de conflits⁵⁶.

De plus, des auteurs identifient les risques d'exagérer, par le biais de la sécuritisation, l'importance du changement climatique parmi d'autres facteurs de conflits. Premièrement, ils distinguent un risque d'instrumentalisation du phénomène et de dévoiement de la cause climatique au profit d'ambitions moins nobles⁵⁷. Cela pourrait servir de nouveau prétexte à l'interventionnisme occidental en particulier sur le sol africain. Cela conduirait à une « militarisation accrue des opérations humanitaires »⁵⁸ accroissant le sentiment anti-occidental dès lors que les populations locales observeront uniquement l'augmentation de la présence armée occidentale et non le fond de leur action. Deuxièmement, des conflits sont dépolitisés au profit d'une cause uniquement climatique, ce qui met en péril leur résolution pérenne⁵⁹. Certes, les tensions peuvent être exacerbées par le manque de ressources, mais les observations de terrain révèlent que le manque de ressources relève souvent d'une mauvaise gestion par les autorités publiques. Considérer uniquement le changement climatique comme force apte à générer des conflits de façon quasi-autonome ne permet pas d'identifier les lacunes des politiques publiques et d'y remédier pour éviter le retour des conflits. À l'inverse, la sécuritisation du changement climatique met en péril la lutte générale contre ce phénomène⁶⁰. À terme, si la perception sécuritaire de l'enjeu climatique s'impose auprès des décideurs, il risque de ne plus être perçu uniquement sous l'angle des conséquences sécuritaires qu'il génère au détriment des causes anthropiques du réchauffement global telles que la pression démographique sur les ressources naturelles.

⁵⁶ Homer-Dixon, T. F., & Levy, M. A. *Ibid* p. 32

⁵⁷ Berthelot, P. (2012). Eau, changement climatique et géostratégie. *Sécurité globale*, N° 21(3), 45-59. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/secug.021.0045>

⁵⁸ Berthelot, P. (2012). *Ibid*, p. 33

⁵⁹ the European Green Deal : A Chance to Promote a People-Centred Take on Climate Security », Stockholm International Peace Research Institute, 17 juin 2020

⁶⁰ Alex, B. (2020). Sécurisation du Climat, Climatisation de la Défense : Des Dynamiques Complémentaires ? *Les Champs de Mars*, 35(2), 247-258. <https://doi.org/10.3917/lcdm.035.0247>.

Outre les critiques portant sur le lien entre changement climatique et sécurité, des auteurs critiquent l'extension constante de la notion de sécurité à laquelle la sécuritisation du changement climatique contribue. La notion de sécurité qu'elle soit nationale ou internationale est en effet une catégorie fluide évoluant aux grés des événements mais aussi des avancées technologiques. Outre le changement climatique, d'autres notions sont devenues des enjeux de sécurité comme les cyber-attaques ou les épidémies. Ainsi, un nombre croissant de « *problems without passports* »⁶¹, c'est-à-dire de problématiques transnationales, sont sécuritisées. Cela crée une crainte au niveau académique mais aussi stratégique de dilution du sens de la sécurité, des moyens et de la perte de vue de priorités essentielles⁶². La sécuritisation d'un nouvel enjeu n'est pas un problème en soit, ce qui pose un problème est qu'il ne se substitue pas à un autre mais qu'il s'ajoute. Cela produit une accumulation de sujets considérés comme relevant de la sécurité. Si cette inflation conceptuelle peut être illimitée, les ressources matérielles et financières pour traiter ces enjeux ne le sont pas. Des auteurs tels que D.W. Drezner, professeur en politique internationale, craignent que cela ne porte atteinte à terme aux intérêts vitaux des États et de la communauté internationale. En effet, si les ressources humaines et financières se dispersent trop, un risque pourtant prioritaire risquerait d'être traité comme secondaire ne permettant pas de lutter contre une réelle menace. A. Zima s'accorde sur cette vision en déplorant le fait que l'OTAN disperse ses ressources vers des enjeux tels que le changement climatique alors que d'autres sujets devraient faire l'objet d'une plus grande attention⁶³. Néanmoins ces critiques se fondent sur les perceptions subjectives des chercheurs à propos de sujets devant être considérés comme prioritaires.

À cette inflation du champ de la sécurité s'ajoutent les difficultés de retirer des sujets de l'agenda. En effet, D.W. Drezner observe le paradoxe selon lequel, malgré l'alternance politique aux États-Unis et d'importantes divergences idéologiques entre les administrations successives, l'agenda sécuritaire ne s'allège pas⁶⁴, il est simplement étendu à toujours plus

⁶¹ Expression employée par Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU en 2002 devant l'Assemblée Générale de l'ONU

⁶² *How Everything Became National Security | Foreign Affairs*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.foreignaffairs.com/united-states/how-everything-became-national-security-drezner>

⁶³ Entretien A. Zima le 06/01/25

⁶⁴ *How Everything Became National Security | Foreign Affairs*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.foreignaffairs.com/united-states/how-everything-became-national-security-drezner>

de sujets. L'auteur explique cela par trois phénomènes. Premièrement, les décideurs font preuve de prudence politique : désécuritiser un enjeu pourrait leur être défavorable s'il génère une crise majeure. Ensuite, les décideurs sont pessimistes sur l'avenir : cela peut aboutir à une vision déformée de certaines menaces ou à une amplification par anticipation. Enfin, lorsqu'un enjeu est sécuritisé, une part de l'administration en fait un sujet d'expertise. Dès lors, une inertie bureaucratique se crée, les experts cherchant à maintenir leurs ressources voire leurs emplois font obstacle à la désécuritisation.

Par conséquent, la sécuritisation du changement climatique s'inscrit dans l'inflation constante du champ de la sécurité, avec pour effet d'en dissoudre le sens mais aussi les moyens de la protéger. Plus la sécurité inclut d'enjeux, plus elle est floue et moins elle est garantie. La sécuritisation du changement climatique contribue donc à renforcer le caractère flottant du signifiant « sécurité » voire à l'approcher d'un signifiant vide, en vidant peu à peu la notion de toute substance.

Ainsi, même si de plus en plus d'études sont réalisées sur le lien entre changement climatique et sécurité, de nombreuses zones d'ombres demeurent, ne permettant pas aux études académiques de constituer une base solide à la définition des implications sécuritaires du changement climatique. Sécuritiser le changement climatique génère des risques pour la sécurité internationale mais aussi pour la lutte contre le changement climatique. Pourtant, sans être inconscients de ces risques, les acteurs du système international décident tout de même de poursuivre la sécuritisation. Ils auraient en réalité cerné les multiples possibilités d'action que leur confère le signifiant vide « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces ». Cette affirmation demeurerait donc pour l'instant un instrument au service des acteurs sécurisateurs pour légitimer les discours et les mesures qu'ils soutiennent. L'OTAN s'inscrit parmi ces acteurs en sécurisant le changement climatique avec les outils et selon les fins qui lui sont propres en tant qu'alliance militaire.

Section 3. Le maintien du signifiant vide par l'OTAN

En s'inscrivant dans le processus de sécuritisation du changement climatique, l'OTAN contribue au maintien de ce signifiant vide. Par ses discours, l'Alliance entend dominer le discours de la menace pour réaffirmer son identité en tant qu'alliance de défense. Cette nécessité s'est manifestée à travers les nombreuses remises en cause de l'OTAN depuis la fin de la Guerre Froide et la recherche constante d'un nouvel ennemi depuis la disparition

de l'URSS. L'OTAN contribue au maintien de ce signifiant vide de plusieurs manières. Tout d'abord elle n'en donne qu'une définition très large et variée, exposant les attributs sécuritaires du changement climatique d'une manière pouvant paraître désordonnées. Ensuite, elle fait de la sécuritisation un usage opportuniste pour sa propre légitimité, formulant un discours de sécuritisation du changement climatique qui ne viserait qu'à combler le manque d'universel – ici la raison d'être de l'Alliance – pour maintenir le lien entre les États, sans jamais s'engager pour une définition précise et stable de l'enjeu.

I. La sécuritisation discursive du changement climatique

Même si elle ne crée sa politique pour le changement climatique qu'en 2021, l'OTAN participe activement à la sécuritisation du changement climatique dès janvier 2009. Celle-ci se caractérise dans un premier temps par un enchaînement de discours, dont la portée sécurisatrice prime dans les théories de la sécuritisation. Toutefois, conformément à la conception de T. Balzacq⁶⁵, les mesures prises en application de ces discours sont également essentielles pour le succès de la sécuritisation.

Le premier discours officiel opérant la sécuritisation du changement climatique par l'OTAN est prononcé par le secrétaire général Jaap de Hoop Scheffer, lors de la participation de l'Alliance à un séminaire sur les perspectives en matière de sécurité dans le Grand Nord en particulier face au changement climatique. Il insiste sur la nécessité pour l'Alliance de prendre ces enjeux à bras le corps de manière adaptée à ses compétences pour qu'elle puisse « apporter un plus ». ⁶⁶ Le secrétaire général opère ici une première adaptation du changement climatique en tant qu'enjeu de sécurité en l'appréhendant dans le cadre des compétences de l'OTAN. Cela n'est possible qu'en raison de son caractère de signifiant vide. En juin de la même année, lors de son discours de fin de mandat sur l'Avenir de l'OTAN, il donne des orientations pour l'élaboration du concept stratégique à venir (2010).

⁶⁵ Balzacq, T. (2018). Théories de la sécuritisation, 1989-2018. *Études internationales*, 49(1), 7-24.
<https://doi.org/10.7202/1050542ar>

⁶⁶ *NATO - News : L'OTAN examine les perspectives en matière de sécurité dans le Grand Nord*, 29-Jan.-2009. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse

Il mentionne alors le changement climatique dans ce discours particulièrement officiel et relevant des orientations stratégiques fondamentales de l'Alliance⁶⁷ :

*« The strategic concept must provide a clear understanding of what we mean by collective defense in the new strategic environment. [...] the Alliance has already recognised the security implications of climate change... »*⁶⁸

Ici encore, il appelle l'Alliance à formuler sa propre définition du phénomène climatique comme enjeu de sécurité pour l'adapter à la dimension de sécurité collective.

En décembre 2009, Anders Fogh Rasmussen, secrétaire général depuis août 2009, poursuit cette sécuritisation dans son propos liminaire au débat consacré aux défis que le changement climatique pose pour la sécurité internationale en marge de la Conférence des Parties (COP) de 2009 à Copenhague. Il affirme que l'OTAN est un acteur de choix pour relever les défis sécuritaires du changement climatique en raison de sa capacité d'organiser l'interopérabilité face à des défis complexes et de potentielles catastrophes. Il développe ensuite pour la première fois une ligne d'action qu'il résume en trois mots « consultation, adaptation, exécution »⁶⁹. Cette ligne d'action est large et peut se concrétiser en une grande diversité de mesures selon l'accueil que réserverait l'auditoire au discours et l'évolution des perceptions du phénomène climatique.

Ces discours s'inscrivent clairement dans le processus de sécuritisation du changement climatique. Ils mettent l'accent sur la reconnaissance de l'existence d'implications sécuritaires du changement climatique et affirment la volonté de l'Alliance de s'en saisir grâce à ses capacités spécifiques en tant qu'organisation de défense militaire. Néanmoins, ces prises de parole n'établissent pas une définition claire du changement

⁶⁷ NATO. (s. d.-c). *Discours de M. Jaap de Hoop Scheffer, Secrétaire général de l'OTAN à l'Assemblée de l'UEO, Paris (Bilingue français-anglais)*. NATO. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse http://www.nato.int/cps/fr/natohq/opinions_55251.htm

⁶⁸ Nous traduirons ici : « Le concept stratégique doit fournir une compréhension claire de ce que nous comprenons par la défense collective dans un nouvel environnement stratégique. [...] l'Alliance a déjà reconnu les implications sécuritaires du changement climatique... »

⁶⁹ NATO. (s. d.-d). *Le secrétaire général de l'OTAN participe à Copenhague à un débat sur les menaces pour la sécurité liées au changement climatique*. NATO. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_60163.htm

climatique en tant qu'accélérateur de menaces. Elles contribuent en réalité au maintien du signifiant vide.

Tout d'abord, l'OTAN fait de la sécuritisation du changement climatique un instrument d'hégémonie. Elle l'utilise pour imposer sa propre vision de l'enjeu mais surtout pour se présenter comme hégémon de son appréhension. Dans ses discours, l'OTAN se place en effet comme l'organisation la mieux armée pour appréhender les potentielles conséquences sécuritaires du changement climatique. Cela est particulièrement manifeste dans le discours de A.F Rasmussen⁷⁰ lorsqu'il affirme : « L'OTAN dispose d'un avantage bien réel lorsqu'il s'agit d'orchestrer des opérations militaires multinationales complexes »

De plus, dans son discours de juin 2009⁷¹, J. de Hoop Scheffer place le changement climatique au sein d'une accumulation d'autres enjeux. Il place au même niveau les implications sécuritaires créées par le changement climatique, les cyber-attaques, l'interdépendance énergétique et la piraterie. En s'exprimant ainsi, il fait des implications sécuritaires du changement climatique un signifiant malléable et circonstancié amené à prendre plus ou moins d'importance vis-à-vis d'autres enjeux, selon l'ordre de priorité décidé ultérieurement par les États membres ou plus largement par les circonstances internationales. Ce passage du discours laisse donc la porte ouverte à une inscription ou non à l'agenda sécuritaire de l'OTAN du changement climatique, et également à sa place prioritaire ou non vis-à-vis d'autres menaces. Par ailleurs, le changement climatique, sans doute en partie sous l'influence de ce discours, apparaîtra pour la première fois dans le Concept stratégique de 2010. Il marque un véritable tournant dans le processus de sécuritisation en raison du caractère fondamental de ce document pour l'Alliance⁷². Il s'agit du document le plus élevé hiérarchiquement qui détermine les lignes directrices de son travail pour les années à venir. Toutefois, même au sein de ce document essentiel, il demeure

⁷⁰ NATO. (s. d.-f). *Speech by NATO Secretary General Jaap de Hoop Scheffer on security prospects in the High North*. NATO. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse http://www.nato.int/cps/en/natohq/opinions_50077.htm

⁷¹ NATO. (s. d.-c). *Discours de M. Jaap de Hoop Scheffer, Secrétaire général de l'OTAN à l'Assemblée de l'UEO, Paris (Bilingue français-anglais)*. NATO. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse http://www.nato.int/cps/fr/natohq/opinions_55251.htm

⁷² Entretien agent de l'OTAN le 18/03/25

au sein d'une énumération d'enjeux sécuritaires, achevant d'en faire une menace malléable en termes d'importance et de contenu.

Enfin, l'OTAN opère dans ses discours une mobilisation et une construction d'une identité commune en caractérisant le changement climatique et ses implications sécuritaires comme des défis mobilisant l'ensemble de la communauté internationale. L'OTAN cherche donc ici à fédérer l'ensemble de la communauté internationale autour de sa conception des enjeux sécuritaires liés au changement climatique. Dans les trois discours étudiés, ces implications sécuritaires ne sont jamais appliquées de manière spécifique à l'espace transatlantique et aucune conséquence spécifique n'est énoncée afin de trouver une résonance auprès de l'ensemble de la communauté internationale. Seul le discours de janvier 2009 se concentre sur un enjeu spécifique : la fonte de la calotte glaciaire et ses conséquences sécuritaires en Arctique. Seulement, les propos sont ensuite généralisés à la communauté internationale en déclarant : « La communauté internationale dans son ensemble va être touchée par de nombreux changements déjà en cours ».

De plus, l'évocation du cas de la calotte glaciaire montre une adaptation du discours de sécuritisation au contexte. Le secrétaire général ne l'évoque dans ce discours que parce qu'il s'exprime dans le cadre d'un séminaire traitant des perspectives de sécurité dans le Grand Nord. Il adapte donc son discours aux attentes de son auditoire et au contexte. Cela n'est possible que si le point nodal du discours est un signifiant vide dont on peut combler le manque de définition selon les circonstances et les attentes.

À la suite de ces discours, l'OTAN développe des mesures concrètes d'ampleur variables à partir de 2011 sans toutefois créer une politique dédiée. Ces mesures ponctuelles et l'absence de cadre permanent peuvent être interprétées dans la même optique de maintien du signifiant vide. Cela permet à l'OTAN de ne pas figer définitivement une conception des implications sécuritaires du changement climatique mais de poursuivre son adaptation selon les contextes. Cela présente tout de même l'avantage de couvrir un large champ d'actions aussi bien en termes géographique qu'en termes de risques liés au changement climatique. Par exemple en 2011, l'Alliance organise un stage de formation pour aider les pays d'Asie centrale à mettre au point des stratégies pour répondre aux défis de la sécurité alimentaire⁷³

⁷³ NATO. (s. d.-g). *Stratégies en matière de sécurité alimentaire en Asie centrale*. NATO. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_71908.htm

(la sécurité alimentaire est liée au changement climatique dans la mesure où les sécheresses et les événements climatiques extrêmes qu'il produit affecte la capacité des populations à s'alimenter). La même année, l'OTAN concentre des efforts pour aider l'Ukraine et la Biélorussie à détecter les inondations grâce à l'installation de systèmes automatiques de détection des crues et d'alerte précoce. En plus d'accroître la résilience de ces États face aux risques accrus d'inondations, cette action répond à la nécessité de se protéger d'une catastrophe de grande ampleur dès lors qu'il s'agit notamment de détecter les risques de crues des eaux à proximité de la centrale de Tchernobyl et d'une autre centrale locale.

L'absence de politique dédiée confère donc à l'OTAN une importante marge de manœuvre sur le sujet. C'est ainsi que la collecte de données empiriques révèle une disparition de la problématique climatique au sein de l'OTAN pendant près de dix ans de 2012 à 2022, une telle disparition n'aurait pas été possible sans cette marge de manœuvre. Pour cause, au cours de cette période, l'OTAN doit affronter des événements contemporains majeurs pour la sécurité internationale tels que l'importante dégradation de la situation en Afghanistan (2012 est l'année où les troupes de l'OTAN ont subi le plus de pertes matérielles depuis 2001), la dégradation de la situation au Mali et l'accord de l'ONU au déploiement des forces internationales (2012), l'annexion de la Crimée par la Russie (2014) ou encore la vague d'attentats terroristes sur le sol européen (2015). Cette décennie de perturbations internationales limitant la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN se clôt par la pandémie de Covid 19.

En 2022, le nouveau concept stratégique marque un renouveau et ouvre une période prolifique pour la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN. L'enjeu climatique y occupe une place importante avec près d'une dizaine d'occurrences⁷⁴. Une année auparavant, en 2021, une politique dédiée a été créée avec une unité spécialisée au sein de l'administration, l'unité Sécurité Climatique et Énergétique. Cela marque une volonté de la part de l'OTAN de pérenniser la sécuritisation du changement climatique. Toutefois, l'organisation n'en établit toujours pas une définition plus précise en le caractérisant au cours d'un long paragraphe s'apparentant une fois encore à une accumulation des divers impacts du phénomènes sur une variété de domaines :

⁷⁴NATO. (2022). *Concept stratégique de l'OTAN* 2022. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2022/6/pdf/290622-strategic-concept-fr.pdf

« Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre temps. Il a de lourdes conséquences pour la sécurité des Alliés. Il agit comme un multiplicateur de crises et de menaces. Il peut exacerber les conflits, les fragilités ainsi que la compétition géopolitique. La hausse des températures fait monter le niveau des mers, provoque des feux de végétation et entraîne une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, ce qui désorganise nos sociétés, compromet notre sécurité et menace la vie et les moyens de subsistance de nos concitoyens. En outre, le changement climatique se répercute sur le travail de nos forces armées : les infrastructures, moyens et bases sont vulnérables à ses effets, les forces doivent opérer dans des conditions climatiques extrêmes, et elles sont plus souvent appelées à intervenir en cas de catastrophe⁷⁵. »

Si des actions plus pérennes et des mentions dans le document stratégique fondamental de l'OTAN établissent de manière plus définitive le caractère sécuritaire du changement climatique, l'ambiguïté du discours de l'organisation qui ne se concentre pas sur un aspect de l'enjeu en particulier, laisse la porte ouverte à de nombreuses définitions et appréhensions du phénomène, et par conséquent maintient le signifiant vide. L'accréditation du Centre d'Excellence canadien sur le changement climatique et la sécurité s'inscrit dans la continuité de cette démarche dès lors que son agenda de recherches est décidé entre les États qui le soutiennent⁷⁶ et donc selon les diverses interprétations qu'ils font du signifiant « le changement est un facteur accélérateur de menaces ».

L'OTAN s'inscrit donc pleinement dans le phénomène de sécuritisation du changement climatique tout en perpétuant le caractère de signifiant vide du « changement climatique est un facteur accélérateur de menaces », par le biais de ses discours et de ses actions. Tout comme les autres acteurs sécurisateurs du changement climatique, l'Alliance poursuit ici un intérêt. Celui-ci lui est propre à son caractère d'alliance militaire fondée pour la défense du territoire européenne face à l'URSS.

II. L'instrumentalisation de l'enjeu climatique par l'OTAN

Depuis la chute de l'URSS, l'existence de l'Alliance atlantique est remise en cause en particulier dans les périodes de tensions dans les relations transatlantiques et de difficultés pour les positions occidentales sur la scène internationale. Le manque d'universel qu'entend combler le discours de l'OTAN fondé sur le signifiant vide est l'absence d'un ennemi à

⁷⁵NATO. (2022). *Concept stratégique de l'OTAN* 2022. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2022/6/pdf/290622-strategic-concept-fr.pdf

⁷⁶ Entretien agent de l'OTAN le 18/03/25

combattre depuis la fin de l'URSS. Il s'inscrit donc dans une quête de légitimité pouvant s'appréhender sous l'angle de la recherche d'un ennemi à combattre.

a. La nécessité d'un ennemi pour l'Alliance

Dans sa théorie de l'ennemi étendue depuis celle de Carl Schmitt, Julien Freund met en exergue l'importance d'un ennemi pour les alliances. Selon Freund, l'alliance est en réalité un des sens de l'amitié politique. Cette amitié est circonstancielle et fragile, les États n'y participent que parce qu'ils y trouvent un intérêt. Il peut s'agir d'un intérêt créé par la crainte et donc la protection garantie par d'autres, c'était le cas des États européens au moment de la fondation de l'OTAN, craignant le retour en force de l'Allemagne et la domination soviétique. Il peut également s'agir d'une volonté de puissance, telle que celle des Américains lors de la conclusion de l'Alliance. Seulement, les alliances sont pleines de faiblesses par nature. L'harmonie ne règne pas toujours au sein des Alliés ce qui, d'autant plus dans le cas d'une structure intergouvernementale comme l'OTAN, met en péril son fonctionnement effectif. Si un État parmi les 32 membres s'oppose à une décision, celle-ci ne peut être appliquée. Pour pallier toutes ces faiblesses, l'Alliance doit s'assurer d'avoir toujours au moins un ennemi, permettant le maintien de l'unité entre ses membres : « Les alliances n'ont de sens que par rapport à l'ennemi virtuel ou réel, à savoir celui qui veut rompre la stabilité instaurée ⁷⁷ ». Comme pour toute entité politique l'ennemi n'est pas nécessairement celui qui attaque frontalement l'alliance, mais celui qui met en péril la stabilité de l'ordre établi dans lequel elle s'épanouit.

Ainsi, l'OTAN n'a de sens que parce que les Alliés partagent un ennemi. À sa création, l'ennemi de l'OTAN a été l'URSS et subsidiairement un retour en force de l'Allemagne. Comme l'exprimait Lord Hastings Lionel Ismay, l'OTAN a été fondée : *“To keep the Soviet Union out, the Americans in, and the Germans down.”*. Le document d'archive *NATO's Handbook* retranscrit les déclarations faites par les représentants nationaux lors de la signature du traité, il donne un indice supplémentaire de l'ennemi historique de l'Alliance. Si les représentants nationaux ne citent jamais ouvertement l'URSS, ils insistent tous sur l'importance de la lutte pour les valeurs de liberté et de paix véhiculées par le modèle libéral. Ainsi, Truman déclarait : *« If there is anything certain*

⁷⁷ Freund Julien & Taguieff Pierre-André philosophe (avec Taguieff Pierre-André & Taguieff Pierre-André philosophe). (2003). *L'essence du politique*. Dalloz.

today, if there is anything inevitable in the future it is the will of the people of the world for freedom and peace ».

En posant le système occidental représenté ici par l'OTAN comme le garant de ces valeurs de paix et de liberté, ils considèrent que l'URSS incarnant des valeurs contraires, bouleverse l'ordre établi et est donc l'ennemi. Pendant plus de 30 ans, l'OTAN s'est donc employée à combattre son ennemi constitutif. Seulement, la disparition de l'URSS, a créé un manque pour l'OTAN.

Demeurant toutefois une alliance, fragile par nature, il lui a rapidement fallu trouver un ennemi pour combler le manque d'universel et maintenir le lien entre les Alliés. Elle a donc procédé à des élargissements progressifs de son mandat, visibles au fil des changements de concepts stratégiques. Procédant à ce qu'A. Zima appelle la « cannibalisation d'enjeux »⁷⁸, cette démarche est opportuniste de la part de l'OTAN qui cherche à se présenter comme une organisation « politique globale ». Le premier concept stratégique de l'immédiat après-Guerre Froide (publié en 1999) repose sur une définition large de la sécurité en établissant une longue liste de menaces caractéristiques de la période : terrorisme, conflits intraétatiques, violations des droits de l'Homme. L'OTAN s'inscrit dans la quête de nouveaux ennemis permettant d'unifier les alliés et donc son maintien⁷⁹. C'est dans ce contexte, à partir des années 2010, que l'Alliance intègre les notions de gestion de crise et de l'après-conflit. La cannibalisation d'enjeux prend ainsi la forme d'élargissements fonctionnels de la notion de sécurité et donc des missions de l'Alliance en tant qu'organisation de défense militaire⁸⁰. Elle permet à l'OTAN de s'adapter au 21^{ème} siècle qui n'est plus marqué par son inimitié avec l'URSS mais par son besoin de trouver des ennemis pour se légitimer continuellement.

b. Le changement climatique comme ennemi pour l'Alliance

⁷⁸ Entretien Amélie Zima le 06/01/25

⁷⁹ *L'OTAN. Jusqu'où, jusqu'à quand ?* (2022, juin 1). Le Monde diplomatique. <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/183/>

⁸⁰ Kempf, O. (2014). *L'OTAN au XXI^e siècle : La transformation d'un héritage* (2^e éd). Ed. du Rocher.

La sécuritisation du changement climatique par l'OTAN s'inscrirait donc dans cette quête d'ennemi pour combler le manque d'universel laissé depuis la chute de l'URSS. Il convient d'analyser dans quelle mesure le phénomène climatique peut être défini comme un ennemi.

Tout d'abord, ni la théorie de Schmitt ni celle de Freund ne limite cette définition à des États ou des organisations. Le seul fait que le changement climatique ne soit pas une entité ordinaire du système international ne suffit pas écarter la dénomination d'ennemi. Par ses conséquences, en lien avec la sécurité ou non, le changement climatique pourrait bouleverser l'ordre établi dans lequel s'épanouit l'OTAN. Sur le plan sécuritaire, il aurait des effets même très indirects sur le déclenchement de conflits. Le changement climatique perturberait d'une part l'appréhension faite jusqu'alors des conflits par l'OTAN, l'organisation doit donc adapter sa conception des conflits et des risques pouvant en provoquer. D'autre part, il générerait la nécessité de d'adapter les pratiques des forces armées internationales et bouleverserait donc l'ordre établi des pratiques. Par ces caractères, le changement climatique pourrait répondre à la définition de l'ennemi.

Ensuite, l'inimitié implique une réaction violente. Schmitt établit clairement que la violence ne prend pas forcément la forme d'un conflit armé, elle s'adapte selon la relation entre les ennemis et les types de violence en vigueur à ce moment. Ainsi, l'OTAN ne combat par le changement climatique par des armes et un conflit explicite mais par des discours sécurisateurs et les mesures d'appréhension et d'adaptation qu'ils légitiment.

La sécuritisation du changement climatique par l'OTAN répond à un besoin de trouver un ennemi pour légitimer son maintien après la Guerre Froide et la disparition de son ennemi originel. Ce faisant, l'OTAN s'inscrit d'autant plus dans le maintien du signifiant vide. Premièrement, car elle procède, aux côtés d'autres enjeux sécurisés, à l'unification des demandes hétérogènes des États qui souhaitent le maintien de l'Alliance mais dans une forme qui répond à leurs enjeux particuliers. Deuxièmement, en faisant du changement climatique son ennemi, l'OTAN cherche à imposer une hégémonie sur le sujet en se présentant comme une organisation hégémonique pour défendre la sécurité du système international contre les conséquences du changement climatique. Ainsi, définir le changement climatique comme ennemi n'est pas un moyen pour l'OTAN d'établir une définition précise du changement climatique en tant qu'enjeu de sécurité. L'Alliance instrumentalise en réalité cet enjeu pour son besoin de maintien et d'hégémonie dans le domaine sécuritaire et a donc intérêt à le maintenir comme signifiant vide.

En conclusion, de sa formulation à sa diffusion discursive, le signifiant « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces » n'est qu'un signifiant vide : il est employé sans pour autant avoir de définition établie et définitive. Repris au cours du processus de sécuritisation du changement climatique, il n'en est pas pour autant défini. Les acteurs sécurisateurs dont l'OTAN fait partie ont maintenu ce signifiant vide car cela leur confère une marge de manœuvre permettant d'instrumentaliser l'enjeu climatique sécurisé à des fins qui leur sont propres, dans le cas de l'OTAN, la recherche d'un ennemi pour poursuivre sa quête d'une raison d'être.

Toutefois, pour réellement comprendre la sécuritisation du changement climatique menée par l'OTAN et ne pas réduire la sécuritisation à un processus naturel dans lequel s'inscrit l'organisation, il est nécessaire d'étudier les dynamiques internes, propres à l'organisation, ayant mené à ses discours et ses initiatives. Il nous a paru essentiel d'étudier les influences et les intérêts de deux acteurs : l'administration de l'OTAN et le Canada.

Chapitre 2 : Influences et instrumentalisation de la sécuritisation : les cas de l'administration de l'OTAN et du Canada

Deux acteurs, leurs capacités d'influence et leurs intérêts sont essentiels à la compréhension de l'inscription de l'OTAN au sein du processus de sécuritisation du changement climatique. Premièrement, avec la création de sa politique climatique en 2021, l'administration de l'OTAN assoit son action de sécuritisation déjà initiée par le biais d'une variété d'initiatives. Celles-ci peuvent être analysées à l'aune de la volonté de l'organisation de développer un *leadership* mondial sur la question climatique. Deuxièmement, le Canada se distingue peu à peu comme pionnier de la sécuritisation du changement climatique parmi les Alliés. Il s'appuie sur un discours climatique fort qui prend la forme d'une diplomatie d'expertise, en vue de faire de l'Arctique un sujet d'intérêt majeur pour l'organisation. Si d'autres acteurs ont la capacité d'influencer des orientations de l'OTAN, l'administration et le Canada sont ceux qui se démarquent le plus sur le sujet climatique.

Selon notre hypothèse, ces deux acteurs instrumentalisent⁸¹ de potentiels effets sécuritaires du changement climatique pour inciter à une sécuritisation complète de l'enjeu au sein de l'OTAN et légitimer les mesures qui en découlent selon leurs intérêts. Pour ce faire, ils maintiennent le signifiant vide « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces » afin de pouvoir le remplir d'un contenu mobilisateur mais également d'un contenu servant leurs intérêts et donc de développer un discours hégémonique.

L'instrumentalisation du signifiant vide au sein du discours sécuritisateur représente une des capacités d'influence au changement parmi d'autres aux mains de ces acteurs. Conformément à la vision de M. Crozier, ces acteurs ayant des intérêts au changement – soit la sécuritisation d'un enjeu supplémentaire – et les capacités de l'influencer, vont agir en conséquence.

Section 1. L'administration de l'OTAN et la construction de *leaderships*

⁸¹ *L'état et la question de la sécurité au Moyen-Orient contemporain : Une lecture selon le réalisme et le constructivisme*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse https://www.researchgate.net/publication/336981048_L'etat_et_la_question_de_la_securite_au_Moyen-Orient_contemporain_une_lecture_selon_le_realisme_et_le_constructivisme

L'OTAN a affirmé dans plusieurs documents officiels son intérêt pour les enjeux sécuritaires et les adaptations des armées face aux changements climatiques. Selon A. Estève⁸², la mise en œuvre de cette politique en 2021 découlerait de la volonté de Jens Stoltenberg de développer une doctrine climatique en s'alignant sur le mouvement général des armées étrangères. Ce même secrétaire général rappelle, dans l'avant-propos du *NATO Climate Change and Security Assessment*⁸³, l'ambition des alliés de faire de l'OTAN, l'organisation leader de la compréhension et de l'adaptation aux effets du changement climatique sur la sécurité. Il affirme clairement cette ambition en déclarant : « *For NATO to become leading international organisation when it come to understanding and adapting to the impact of climat change on security* »⁸⁴.

En principe, les organisations intergouvernementales au rang desquelles se trouve l'Alliance Atlantique, sont dépendantes des décisions des États. Elles ne disposent pas d'une compétence décisionnaire supranationale, seuls les États pouvant orienter leur action. Toutefois, elles génèrent au fil du temps une bureaucratie leur conférant un relatif degré d'autonomie. Elles développent par conséquent la capacité à apporter des impulsions ou des cadres aux négociations et donc d'orienter les actions⁸⁵. Dans le cas de l'OTAN, cela se manifeste notamment dans les actions qu'elle met en place pour développer son leadership en matière d'adaptation aux conséquences sécuritaires du changement climatique. Ces actions sont de trois ordres, de chacune découle un type de leadership intellectuel, normalisateur et en termes de coopération.

I. Leadership intellectuel : La recherche scientifique et l'innovation

L'Alliance dépasse sa fonction militaire opérationnelle pour tendre vers le champ de la recherche et de l'innovation. Pour ce faire elle développe ses capacités scientifiques et

⁸² Entretien Adrien Estève le 19/12/24

⁸³NATO. (2024). *Climate security impact: Emerging challenges and opportunities*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2024/7/pdf/240709-Climate-Security-Impact.pdf

⁸⁴ NATO (2024). *Ibid*, p. 46

⁸⁵ Groulier, C. et Tordjman, S. (2018). Chapitre 9. Les Organisations Intergouvernementales. Dans T. Balzacq, F. Charillon et F. Ramel *Manuel de diplomatie* (p. 163-180). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.balza.2018.01.0163>.

techniques sur une diversité de sujets et notamment les changements climatiques et leurs implications pour les forces armées.

Les champs de la recherche et de l'innovation sont ceux dans lesquels l'action de l'OTAN pour la prise en compte des changements climatiques est la plus développée. Dès les années 1960, elle intègre le sujet environnemental à l'agenda du tout nouveau *Committee on the challenges on Modern Society*, depuis fusionné avec le *Science Committee*. Par la suite, elle crée en 1999 le Groupe de Travail sur la Protection de l'Environnement⁸⁶ (EPWG). Ce dernier est actuellement chargé de travailler aux futurs accords de normalisation sur le sujet ainsi qu'à l'insertion des éléments de protection de l'environnement dans les doctrines de l'OTAN en particulier dans les concepts stratégiques (Panel de Doctrine et de Terminologie).

La précocité de ces premières mesures vis-à-vis des discours publics de sécuritisation du changement climatique par l'Alliance (le premier discours officiel sur le sujet est prononcé en janvier 2009 par Jaap de Hoop Scheffer), s'explique par l'émulation en faveur des enjeux climatiques et environnementaux, caractéristique de la décennie 1990. Celle-ci est en effet marquée par le Sommet de la Terre à Rio (1992) aboutissant notamment à l'adoption de la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC)⁸⁷, et du programme Action 21⁸⁸ (aussi appelé Agenda 21) posant les bases de plans futurs plus ambitieux pour la protection de la planète et de la biodiversité. 1990 est également la date de publication du premier rapport⁸⁹ du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat, affirmant l'importance du rôle du CO₂ et établissant un premier scénario de réchauffement de la température moyenne mondiale

⁸⁶ Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). (2023, 27 mars). *Le groupe de travail sur la protection de l'environnement et l'énergie définit ses priorités pour 2023-2024*. OTAN. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_208978.htm

⁸⁷ Nations Unies. (1992). *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. CCNUCC. <https://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>

⁸⁸ Nations Unies. (s.d.). *Conférences des Nations Unies sur l'environnement*. Organisation des Nations Unies. <https://www.un.org/fr/conferences/environment/index>

⁸⁹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (1990). *Premier rapport d'évaluation du GIEC (FAR)*. GIEC. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/05/ipcc_90_92_assessments_far_full_report_fr.pdf

Ainsi, comme l'exprime notre enquête à l'OTAN⁹⁰, l'organisation n'aurait pas attendu la création d'une politique dédiée pour mener un travail sur le changement climatique. Celui-ci s'est développé progressivement, en particulier au fil de la sécuritisation de l'enjeu climatique à l'échelle mondiale.

La recherche scientifique et d'innovation s'est ensuite tarie jusqu'au début des années 2020. À partir de 2021, grâce à la création d'une politique climatique et de l'unité Sécurité Climatique et Énergétique, différents rapports sont édités pour identifier les conséquences sécuritaires des changements climatiques. C'est en 2024 qu'est accrédité⁹¹ une structure de recherche de plus grande ampleur dédiée à la recherche sur les enjeux de sécurité des changements climatiques : Le Centre d'excellence sur le Changement Climatique et la Sécurité⁹² (CCASCOE). Celui-ci s'intègre aux trente centres d'excellence accrédités par l'OTAN. Annoncé lors du sommet de Bruxelles de 2021, il est porté et accueilli par le Canada et parrainé par l'Allemagne, le Danemark, la France, la Grèce, l'Italie, la Lettonie, le Luxembourg, la Norvège, la Roumanie, la Turquie et le Royaume-Uni. Il concentre son travail sur l'étude des problématiques de sécurité créées par les changements climatiques. Sa première publication intitulée *Advancing Climate Security Together*⁹³ n'apporte pas d'avancées significatives. Pour cause, elle regroupe dans une première partie des déclarations d'officiels relatives à la création du centre, d'autres publications à venir devraient avoir un caractère plus scientifique. Au-delà des attentes scientifiques, l'accréditation de ce centre d'excellence est un outil au service d'une part du leadership scientifique de l'OTAN sur ces questions et d'autre part de celui du Canada au sein de l'Alliance.

Avec une structure permanente de recherche, l'OTAN peut à présent prétendre au leadership qu'elle ambitionne sur la scène internationale. Elle pourra à l'avenir se fonder sur les publications scientifiques produites pour fonder son discours de sécuritisation, initier des

⁹⁰ Entretien agent de l'OTAN le 18/03/25

⁹¹ Les termes « intégré » est ici plus adéquat que celui de « crée » car les centres d'excellence sont des structures créées par les États et ensuite accréditées par l'OTAN. Ils travaillent avec l'Alliance mais ne sont pas le fruit de son initiative.

⁹² NATO Climate Change and Security Centre of Excellence (CCASCOE). (s.d.). *NATO Climate Change and Security Centre of Excellence*. CCASCOE. <https://ccascoe.org>

⁹³ NATO Climate Change and Security Centre of Excellence (CCASCOE). (2024). *Advancing Climate Security Together*. CCASCOE. <https://ccascoe.org/wp-content/uploads/2024/11/Advancing-Climate-Security-Together.pdf>

actions et proposer des standards d'adaptation des armées. Cependant, le Centre d'Excellence n'est pas une institution intégrée de l'OTAN, de cette caractéristique découle un fonctionnement indépendant de l'organisation et dépend de l'agenda décidé par les États sponsors⁹⁴. Si l'OTAN peut en tirer profit pour sa posture scientifique, elle doit accepter l'orientation donnée par les États. En cela, l'organisation a intérêt à maintenir le signifiant vide dans son discours scientifique afin de ne pas trancher avec les propos du CCASCOE et ainsi ne pas se couper de son apport scientifique.

Indépendamment de la recherche propre au CCASCOE et à l'unité dédiée, des missions sont organisées pour permettre aux scientifiques de mesurer les conséquences des changements climatiques sur des domaines et équipements précis. Ainsi, du 8 au 12 juillet 2024, deux missions concomitantes se sont tenues dans les eaux arctiques. La mission NREP 24⁹⁵ (*Nordic Recognized Environmental Picture*) avait pour objectif la mesure des changements de la propagation du son causé par l'augmentation de la température et de l'acidité de l'eau, donnée essentielle à la détection de sous-marins étrangers. La connaissance de ce phénomène permet d'une part d'adapter les outils de détection mais également les instruments de communication et de dissimulation des sous-marins alliés. La seconde mission intitulée ACO 24⁹⁶ (*Arctic Climate Observatory*) visait à recueillir diverses données sur l'évolution à long terme des conditions environnementales dans la zone telles que la biologie marine et le mouvement de l'eau. Ces missions sont organisées par le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritime au sein de l'Organisation pour la Science et la Technologie, outil supplémentaire au service du leadership scientifique, qui a pour fonction assumée de veiller au maintien de « l'avance militaire et technologique⁹⁷ » de l'OTAN.

⁹⁴ Entretien agent de l'OTAN 18/03/25

⁹⁵ Nato. (s. d.). *Des scientifiques de pays de l'OTAN entament des travaux missions de recherche dans l'océan Arctique*. NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_226059.htm?selectedLocale=fr

⁹⁶Nato. (s. d.). *Des scientifiques de pays de l'OTAN entament des travaux missions de recherche dans l'océan Arctique*. NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_226059.htm?selectedLocale=fr#:~:text=L'autre%20mission%2C%20ACO%2024,8%20au%2012%20juillet%202024.

⁹⁷Nato. (s. d.-c). *Organisation pour la science et la technologie*. NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_88745.htm#:~:text=L'Organisation%20pour%20la%20science,%C3%A9volution%20constante%20de%20ses%20besoins.

Au-delà de la recherche scientifique pure, l'OTAN encourage l'innovation de technologies décarbonées. Pour cela, deux initiatives ont été créées. Premièrement, le *Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic*⁹⁸ (DIANA) est une structure réunissant plus de deux cents centres accélérateurs et de test concentrés sur la recherche de technologies duales innovantes. L'Alliance affirme ainsi son souhait de développer ce type de technologies bas carbone d'application à la fois civile et militaire. L'enjeu stratégique est important car il s'agit d'acquies à l'avenir de meilleures technologies dans les domaines de l'énergie, du nucléaire mais aussi de la chimie et de la biologie. Puisqu'ils créent des défis dans chacun de ces domaines, la prise en compte des changements climatiques par les armées ne pourrait se faire sans ce type de technologies. La même année est également créée le *NATO Innovation Fund* (NIF). Ce fonds⁹⁹ de plus d'un milliard d'euros vise à financer des technologies futuristes. Le 18 juin 2024, ses premiers investissements ont été annoncés en faveur de quatre entreprises¹⁰⁰ œuvrant dans des domaines porteurs d'innovation¹⁰¹. Ici encore, financer des innovations permet à l'Alliance d'envisager et de porter des solutions concrètes pour adapter les infrastructures et les équipements militaires aux défis des changements climatiques.

La diversité des initiatives exposées témoigne de la volonté de l'organisation de conserver une grande ouverture dans la sécurisation du changement climatique, en particulier grâce au signifiant vide. Cela lui permet de développer un discours et des actions englobant le maximum de perceptions de l'enjeu climatique et donc de former un leadership scientifique et technologique apte à mobiliser l'ensemble des Alliés voire de la communauté internationale

⁹⁸ DIANA. (n.d.). *Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic*. <https://www.diana.nato.int>

⁹⁹ *The Nato Innovation Fund | NIF*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.nif.fund/>

¹⁰⁰ Les quatre entreprises sont : ARX Robotic (robotique), Fractile AI (Intelligence artificielle), iComat (composant ultra-légers), Space forge (spatial).

¹⁰¹ Zoom Invest (2024). *Premiers investissements pour le fonds d'innovation de l'OTAN*. <https://zoominvest.fr/articles/view/18-06-24/premiers-investissements-pour-le-fonds-dinnovation-de-lotan/>

II. La fonction normalisatrice

L'OTAN aspire également à un rôle d'harmonisation entre les Alliés qui mènent leurs propres travaux sur l'adaptation des armées aux changements climatiques. Elle s'assure ainsi de l'interopérabilité des forces alliées.

A. Zima rappelle en effet que l'OTAN, pour beaucoup d'Alliés, ne représente pas uniquement l'assurance d'une protection. L'Alliance est également productrice de normes permettant une interopérabilité optimale entre Alliés¹⁰². L'interopérabilité se définit comme la capacité pour les forces alliées « d'opérer conjointement avec les forces de l'OTAN suivant les normes, règles et procédures OTAN et en utilisant des équipements similaires »¹⁰³. Son effectivité est particulièrement importante à la réussite des missions de l'OTAN dès lors qu'il s'agit d'une organisation intergouvernementale agissant avec les hommes et les équipements que ses membres mettent à sa disposition. L'OTAN entendrait occuper cette fonction normalisatrice également dans le cas du changement climatique. Outre l'accomplissement de cette mission d'interopérabilité, sa fonction normalisatrice permettrait à l'OTAN d'exercer une influence sur la perception de l'enjeu climatique, de ses conséquences sécuritaires et des mesures à prendre, qu'ont les États. Ici encore, au vu de la diversité des États membres et de leurs perceptions quotidiennes et sécuritaires du changement climatique, l'organisation se doit de maintenir un discours sécurisateur et d'harmonisation fondé sur un signifiant vide. Cela lui permet de créer des normes hégémoniques qui sont certes spécifiques mais tout de même suffisamment englobantes pour que les membres, du Canada à la Turquie, y retrouvent leurs problématiques sécuritaires.

Les rapports sur les conséquences sécuritaires des changements climatiques ainsi que le recueil des meilleures pratiques des Alliés¹⁰⁴ dans ce domaine permet d'harmoniser la conception du phénomène et les menaces sécuritaires spécifiques. Ces documents incarnent la volonté de l'organisation de tenir un discours sécurisateur fondé sur le signifiant vide afin de mobiliser l'ensemble des Alliés. Ils n'expriment pas de positions tranchées et

¹⁰² Entretien Amélie Zima le 06/01/2025

¹⁰³ Nato. (s. d.-c). *Initiative pour l'interopérabilité avec les partenaires*. NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_132726.htm#:~:text=Les%20forces%20des%20pays%20partenaires,en%20utilisant%20des%20%C3%A9quipements%20similaires

¹⁰⁴ *230710-climate-change-best-practices.pdf*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2023/7/pdf/230710-climate-change-best-practices.pdf

constituent davantage des revues des potentielles conséquences sécuritaires du changement climatique et des mesures pouvant être prises. C'est justement cela qui permet à tout allié de se reconnaître dans la vision de l'organisation.

Le rapport de 2024 du secrétaire général précise les ambitions de l'OTAN sur le sujet climatique¹⁰⁵. Il traite tout d'abord des effets du changement climatique sur l'OTAN aussi bien sur les équipements que sur l'environnement stratégique (multiplication des crises) et le type d'opération (augmentation des catastrophes naturelles et donc de la nécessité d'intervenir sur ces terrains).

Le *Compendium of Best Practice*¹⁰⁶ quant à lui recense les initiatives des alliés (partenariats public-privé, militaires et technologies duales) pour les adapter aux conséquences sécuritaires des changements climatiques. Les mesures sont divisées en quatre catégories : *Awareness, Adaptation, Mitigation, Outreach*. Chacune de ces quatre catégories constitue un axe de travail de l'unité Sécurité, Climatique et Énergétique au sein de la division Innovations hybride et cyber¹⁰⁷. Sur ces bases, l'unité réfléchit à la meilleure manière d'intégrer le changement climatique en termes d'exercices, d'éducation : développement d'un cours d'une semaine sur la sécurité climatique et de formation ; intégration de modules au sein de formations existantes. L'OTAN est ici dans une posture harmonisatrice sur différents plans. Tout d'abord, elle assure une sensibilisation commune des Alliés aux enjeux sécuritaires du changement climatique grâce à l'éducation et la formation. Ensuite, elle leur permet de s'exercer ensemble face à ces enjeux. Enfin, elle crée des catégories d'actions communes aux Alliés, leur permettant ensuite de s'y référer lors de la conception de nouvelles solutions, en se fondant sur les exemples recensés ou en en concevant de nouvelles. Par exemple, l'observatoire Défense et Climat créé en France en 2016 a pu servir d'argument à la création du centre d'excellence sur le sujet par le Canada. En des termes plus académiques, C. Groulier et S. Tordjman¹⁰⁸ présentent cette démarche comme « l'identification de bonnes pratiques » visant ensuite à influencer les comportements des acteurs.

¹⁰⁵ NATO. (2024). *Climate change & security impact assessment : The Secretary General's report (3rd ed.)*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2024/7/pdf/240709-Climate-Security-Impact.pdf

¹⁰⁶ NATO. (2023). *Climate Change and Security Action Plan : Compendium of Best Practices*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2023/7/pdf/230710-climate-change-best-practices.pdf

¹⁰⁷ Entretien agent de l'OTAN le 18/03/25

¹⁰⁸ Groulier, C. et Tordjman, S. (2018). Chapitre 9. Les Organisations Intergouvernementales. Dans T. Balzacq, F. Charillon et F. Ramel *Manuel de diplomatie* (p. 163-180). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.balza.2018.01.0163>.

Enfin, l'Alliance entend également harmoniser le calcul des émissions de gaz à effet de serre de ses organes et des Alliés. Les ministères de la défense souvent considérés comme les branches de l'État les plus émettrices, entreprennent de calculer leurs émissions pour ensuite fixer des objectifs de réduction¹⁰⁹. Seulement, effectuer de tels calculs représente l'enjeu stratégique majeur de ne pas porter atteinte au fonctionnement efficace et souvent secret des armées¹¹⁰. A ces enjeux s'ajoute l'inadéquation de la méthode de mesure des émissions donnée par l'Inventaire national des Émissions de Gaz à Effet de Serre¹¹¹ attaché à la CCNUCC. Celle-ci ne prend en compte que les émissions sur le territoire national et non celles produites lors des opérations extérieures. Par conséquent, pour des raisons à la fois stratégique et méthodologique, les bilans carbone réalisés par les défenses nationales manquent de fiabilité. Par exemple, pour l'année 2017-2018¹¹², l'organisation Scientists for Global Responsibility, revoit à la hausse le bilan carbone publié par le ministère de la défense britannique, passant de 0,94 millions¹¹³ à 3,03 millions de tonnes d'équivalent CO₂¹¹⁴. Pour pallier ces lacunes en son sein et auprès de ses membres, l'OTAN propose la Méthode de Cartographie et d'Analyse des Émissions de Gaz à Effet de Serre¹¹⁵. Officiellement, cette

¹⁰⁹ Gemenne, F., Kabbej, S., Monange, R., & Tasse, J. (2021). *Intégration des enjeux climato-environnementaux par les forces armées*. Observatoire Défense et Climat. <https://defenseclimat.fr/wp-content/uploads/2021/03/RE15-Integration-des-enjeux-climato-environnementaux-par-les-forces-armees-VF.pdf>

¹¹⁰ (8 June 2022). The World Climate and Security Report 2022 : Decarbonized Defense the Need for Clean Military Power in the Age of Climate Change
- IRIS. <https://www.iris-france.org/en/168043-the-world-climate-and-security-report-2022-decarbonized-defense-the-need-for-clean-military-power-in-the-age-of-climate-change/>

¹¹¹ *Inventaire national des émissions de gaz à effet de serre | Ministères Aménagement du territoire Transition écologique*. (s. d.). Ministères Aménagement du Territoire Transition Écologique. [https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/inventaire-national-emissions-gaz-effet-serre#:~:text=L'inventaire%20national%20des%20gaz,%C3%A9volution%20du%20climat%20\(GIEC\)](https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/inventaire-national-emissions-gaz-effet-serre#:~:text=L'inventaire%20national%20des%20gaz,%C3%A9volution%20du%20climat%20(GIEC))

¹¹² Gemenne, F., Kabbej, S., Monange, R., & Tasse, J. (2021). *Intégration des enjeux climato-environnementaux par les forces armées*. Observatoire Défense et Climat. <https://defenseclimat.fr/wp-content/uploads/2021/03/RE15-Integration-des-enjeux-climato-environnementaux-par-les-forces-armees-VF.pdf>

¹¹³ Ministère de la Défense britannique. (2018). Sustainable MOD, Annual report 2017/18, <https://www.gov.uk/government/publications/sustainable-mod-annual-report-2017-to-2018>

¹¹⁴ Stuart Parkinson. (2020). The Environmental Impacts of the UK Military Sector, Scientists for Global Responsibility (SGR) & Declassified UK

¹¹⁵ NATO (s.d). *the NATO Greenhouse Gases Emission Mapping and Analytical Methodology*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2023/7/pdf/230710-NATO-GHG-Methodology.pdf

méthode n'est destinée qu'aux structures civiles et militaires de l'organisation. Les Alliés sont cependant fortement incités à l'utiliser dans leurs propres planifications¹¹⁶. Une méthode de calcul commune permettrait d'opérer une comparaison plus cohérente des émissions des forces alliées et également d'établir un objectif de réduction commun. Il s'agit donc également d'un levier d'influence et de mobilisation pour l'organisation autour d'objectifs de réduction des GES contribuant à la formation d'une identité commune.

L'harmonisation se fait également sur un plan purement technique dès lors qu'elle vise les infrastructures, les équipements ou encore les méthodes d'entraînement. Dans ces domaines, les instruments de normalisation par excellence aux mains de l'OTAN sont les *Standardisation Agreements* (STANAG). Les STANAG sont des accords de normalisation auxquels adhèrent volontairement les États dans l'optique d'accroître l'interopérabilité¹¹⁷. Ils sont rassemblés par le *NATO standardization office*¹¹⁸. Différents STANAG font référence aux enjeux du changement climatique. Par exemple, le STANAG 4370¹¹⁹ sur les essais en environnement prescrit des méthodes de tests prenant en compte les conditions climatiques pouvant affecter les opérations. Ou encore, le STANAG 6500¹²⁰ visant l'amélioration de l'interopérabilité « des fonctions de protection de l'environnement lors d'une activité dirigée par l'OTAN ». Ici encore, dans la formulation des STANAG, l'OTAN se doit de maintenir le signifiant vide caractéristique de la sécuritisation du changement climatique. Ils reposent sur l'adhésion volontaire des États avec ou sans réserve. Pour qu'un État y adhère, il faut qu'il y trouve une réponse à ses problématiques et un intérêt à adopter une norme commune avec les autres Alliés. Seuls des intitulés et des contenus suffisamment vastes peuvent laisser aux Alliés une marge d'interprétation pour percevoir la résolution de leurs problématiques spécifiques par les STANAG.

¹¹⁷Nato. (s. d.). *Normalisation*. NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_69269.htm

¹¹⁸ *NATO Standardization Office*. (s. d.). <https://nso.nato.int/nso/nsdd/main/list-promulg>

¹¹⁹ *NSO NSDD*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://nso.nato.int/nso/nsdd/main/standards/stanag-details/9245/EN>

¹²⁰ *NSO NSDD*. (s. d.-c). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://nso.nato.int/nso/nsdd/main/standards/stanag-details/9711/EN>

Le développement de leaderships par l'OTAN prend ici une dimension très technique, mais il peut également prendre une dimension davantage politique et diplomatique.

III. Le renforcement des partenariats extérieurs : le cas de la coopération avec l'Union Européenne

Selon un agent de l'OTAN¹²¹, la prise en compte du changement climatique par l'OTAN ne peut être envisagée sous le seul prisme de l'Alliance. La dimension coopération occupe une place centrale dans ce processus en particulier avec des partenaires extérieurs tels que l'Union Européenne (UE). Une fois encore, il s'avère indispensable pour l'OTAN et ses partenaires de porter un discours fondé sur un signifiant vide.

Selon Olivier Kempf¹²², la concurrence entre l'OTAN et l'UE est saine pour notre problématique car les progrès de l'Europe de la défense concurrencent l'OTAN et stimulent le développement par l'OTAN de ses capacités d'adaptation aux enjeux créés par les changements climatiques. L'étroite relation entre les deux organisations leur permet de développer une appréciation convergente des risques sécuritaires créés par les changements climatiques et des solutions d'adaptation. Il serait donc dans l'intérêt de l'OTAN de maintenir un discours sécurisateur ouvert et vaste afin de conserver cette convergence fondant le travail commun avec l'UE.

Les deux organisations travaillent ensemble au sein d'un étroit partenariat tout en conservant leurs spécificités respectives, telles que les prismes et outils d'analyse. Il ne s'agit donc pas d'adopter une vision semblable de l'environnement stratégique mais de s'inscrire dans une démarche de complémentarité. Nous trouvons ici un apport supplémentaire du signifiant vide pour l'OTAN, il permet de conserver l'hétérogénéité des approches et des compétences qui se révèlent complémentaires et enrichissent l'action commune. Cela permet d'approcher le juste équilibre recommandé par O. Zubeldia, chercheuse à l'Irsem¹²³, entre les points de convergences, c'est-à-dire une même appréciation des risques sécuritaires

¹²¹ Entretien agent de l'OTAN le 18/03/25

¹²² Kempf, O. (2014). *L'OTAN au XXIe siècle : La transformation d'un héritage* (2e éd). Ed. du Rocher.

¹²³ Hoorickx, E. (2023). Les changements climatiques, un défi majeur pour l'UE et l'Otan. *Revue Défense Nationale*, N° 864(9), 47-53. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/rdna.864.0047>.

et des réponses possibles, et ce qui les distingue c'est-à-dire l'absence de commandement militaire pour l'une et l'absence de réelles capacités politiques pour l'autre. Cet équilibre permet ultimement à une organisation de combler les lacunes – manque de capacité politique pour l'OTAN et manque de compétences techniques et stratégiques pour l'UE – de l'autre.

Cette complémentarité se manifeste dans l'étude des documents stratégiques des deux organisations, qui conservent un discours large et englobant en particulier en veillant à ne pas citer de conséquences sécuritaires précises afin de ne pas créer de clivages l'une avec l'autre.

Dans la Boussole stratégique de 2022¹²⁴, l'UE appréhende les nouveaux défis et menaces et évoque le changement climatique avec le lexique caractéristique du signifiant vide guidant notre étude. Le document ne prend pas position pour une conséquence sécuritaire spécifique et vise le monde entier en particulier dans cette occurrence :

« Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles auront également une incidence sur notre paysage sécuritaire au cours des prochaines décennies et sont des moteurs avérés d'instabilité et de conflits dans le monde, du Sahel à l'Amazonie et à la région arctique¹²⁵ »

Ou encore : « Le changement climatique est un multiplicateur de menaces qui nous touche tous »

L'imprécision des discours s'étend même aux discours affirmant la volonté de coopération entre les deux organisations, à l'image de la Boussole stratégique de l'UE et le Concept stratégique de 2022¹²⁶. Cela permet une fois encore de laisser la porte ouverte à une interprétation différente de la notion de coopération et de son contenu par le partenaire.

¹²⁴ Conseil de l'Union européenne. (2022, 4 mai). *Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense - Pour une Union européenne qui protège ses citoyens, ses valeurs et ses intérêts, et qui contribue à la paix et à la sécurité internationales* (Document 7371/22 COR 1). Consulté le 18 février 2025, sur <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7371-2022-COR-1/fr/pdf>

¹²⁵ Conseil de l'Union européenne. (2022). *Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense – Pour une Union européenne qui protège ses citoyens, ses valeurs et ses intérêts, et qui contribue à la paix et à la sécurité internationales* (Document ST-7371-2022-COR-1). Récupéré de [https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7371-2022-COR-1/fr/pdf​;contentReference\[oaicite:3\]{index=3}](https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7371-2022-COR-1/fr/pdf​;contentReference[oaicite:3]{index=3})

¹²⁶NATO. (2022). *Concept stratégique de l'OTAN 2022*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2022/6/pdf/290622-strategic-concept-fr.pdf

Cette coopération se traduit de différentes manières. Tout d'abord, les deux organisations travaillent ensemble quotidiennement au sein de « dialogues structurés »¹²⁷ dont un est intitulé « changement climatique, sécurité et défense ». Une personne travaillant à l'OTAN explique alors avoir des interactions quasi-quotidienne avec ses homologues du SEAE pour échanger sur les travaux en cours et identifier des sujets de coopération¹²⁸. Ensuite, des liens de fait s'établissent entre elles en raison du partage de vingt-trois États membres qui participent donc au travail des deux entités créant des inspirations mutuelles mêmes inconscientes¹²⁹.

Sur un plan plus pratique, depuis le sommet de Prague de 2002¹³⁰, les membres de l'OTAN ont accordé à l'UE l'accès aux moyens de l'Alliance pour des missions dans lesquelles elle n'est pas impliquée. Le même sommet a vu la signature, le 16 décembre 2002, d'une déclaration sur la Politique européenne en matière de défense (PESD) comme levier principal de coopération politique et militaire entre les deux organisations¹³¹. Ce partenariat stratégique est mis en œuvre à partir de mars 2003 par les accords « Berlin Plus »¹³², tout en accordant une attention particulière au maintien du principe de non-duplication¹³³. Lors du sommet de Varsovie de 2016¹³⁴, les deux partenaires identifient les domaines dans lesquels ils souhaitent poursuivre et intensifier leur coopération et le 6 décembre, un plan de quarante propositions est entériné à cette fin. Sept domaines sont concernés et en premier lieu « les menaces hybrides ». En juillet 2018 est publiée une déclaration conjointe dans lesquelles ils s'engagent une fois encore à renforcer la coopération et la résilience des forces face aux menaces hybrides.

¹²⁷ Entretien agent de l'OTAN le 18/03/25

¹²⁸ Entretien agent de l'OTAN le 18/03/25

¹²⁹ Entretien agent de l'OTAN le 18/03/25

¹³⁰ OTAN. (2003). *Le sommet de Prague et la transformation de l'OTAN*. <https://www.nato.int/docu/rdr-gde-prg/rdr-gde-prg-fra.pdf>

¹³¹ OTAN. (2003). *Le sommet de Prague et la transformation de l'OTAN*. Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. <https://www.nato.int/docu/rdr-gde-prg/rdr-gde-prg-fra.pdf>

¹³² Centre d'Études et de Recherches de l'Enseignement Militaire Supérieur. (2005, février). *Que renferment les Accords Berlin Plus* ? <https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1404/Que%20renferment%20les%20Accords%20Berlin%20Plus%20-%202005.pdf>

¹³³ Principe de non-duplication : principe imposant à l'UE et à l'OTAN de ne pas dupliquer mutuellement leurs activités, l'une ne peut pas reproduire exactement l'activité de l'autre

¹³⁴ Nato. (s. d.). *Communiqué du Sommet de Varsovie publiée par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'OTAN (2016)*. NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_133169.htm

Du point opérationnel, les deux organisations n'ont pas encore conçu d'opérations liées sur des problématiques climatiques. Elles partagent tout de même une vision commune des défis stratégiques créés par les changements climatiques en Arctique. À cette identification commune des menaces s'ajoutent des synergies indirectes du fait de la participation à l'OTAN, d'États du Nord membres de l'UE (Finlande, Suède), particulièrement actifs et dotés de ressources pour les opérations en Arctique. Cette région pourrait donc être la terre d'accueil d'une première mission conjointe liée de près ou de loin aux conséquences sécuritaires du changement climatique. Il ne s'agit pour l'instant que d'une hypothèse tant les discours des deux organisations demeurent imprécis sur le sujet.

Ainsi, pour l'heure le partenariat entre l'UE et l'OTAN prend la forme d'une complémentarité caractérisée par une vision convergente du changement climatique sécurisé tout en conservant leurs caractéristiques et compétences propres. Le maintien d'un discours fondé sur le signifiant vide « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces » s'est révélé ici nécessaire pour mobiliser les deux organisations. Si le discours avait limité cet enjeu à une dimension purement militaire, l'UE n'aurait pas su s'y reconnaître, et inversement s'il s'était limité à la dimension purement politique.

En conclusion, les actions menées par l'OTAN pour la prise en compte des conséquences sécuritaires des changements climatiques sont nombreuses. Cette variété d'actions et donc de domaines de *leadership* (scientifique, technologique, normalisateur et de coopération) est permise par le maintien du signifiant vide au sein du discours de sécurisation du changement climatique. Cela permet à l'OTAN de se positionner comme elle l'ambitionne, en acteur central de la lutte climatique internationale, et de dépasser les limites créées par sa nature d'alliance militaire intergouvernementale.

Section 2. Le Canada, leader des questions climatiques au sein de l'OTAN

Le second acteur essentiel dans la sécuritisation du changement climatique à l'OTAN est le Canada. Membre fondateur de l'Alliance, le Canada se démarque par la construction d'un discours d'« écologisation » du gouvernement. Toutefois, ses actions en tant que quatrième producteur de pétrole mondial vont à l'encontre du discours d'écologisation diffusé par le gouvernement et contribue donc encore au maintien du signifiant vide qu'est « le changement climatique comme enjeu de sécurité », modulable selon les intérêts du gouvernement et l'image qu'il souhaite transmettre. Cela ne fait pourtant pas obstacle au développement d'une diplomatie d'expertise sur le changement climatique et la sécurité.

I. Le développement d'un discours pionnier pétri de contradiction

Le Canada se distingue par le développement d'un discours pionnier en matière « d'écologisation » de tout son gouvernement. Cependant, ce discours semble céder devant les intérêts économiques représentés par sa position de 4^{ème} exportateur de pétrole mondial.

a. Le discours national d'écologisation du gouvernement

Pour se présenter comme un acteur pionnier dans l'écologisation de son gouvernement y compris de sa défense. Le gouvernement établit un discours, une construction sémantique autour de cet enjeu dont la pièce centrale est la Stratégie Énergétique et Environnementale de la Défense de 2020-2023¹³⁵ (SEED). Ce document stratégique affirme l'ambition de faire du ministère de la défense une « organisation durable » notamment en réduisant son empreinte carbone et sa consommation d'énergies fossiles. Tout comme l'OTAN, la défense canadienne dit avoir conscience de sa responsabilité environnementale et de la nécessité de donner l'exemple face à l'enjeu climatique. Pour ce faire, la SEED établit des objectifs de développement durable en s'appuyant sur ceux déterminés par les Nations Unies¹³⁶.

¹³⁵ nationale, D. (2024, février 1). *Rapport sur les résultats de la Stratégie énergétique et environnementale de la défense (SEED) de 2022-2023*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/seed/rapport-resultats-seed-2022-2023.html>

¹³⁶ *Objectifs de développement durable*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Pour atteindre ces objectifs la défense canadienne dit mener des actions concrètes. Ces actions contribuent à la construction du discours dans la mesure elles sont affichées pour le grand public sur les sites gouvernementaux et dans les revues dédiées telles que la *Revue Militaire Canadienne*¹³⁷. La défense mène par exemple une évaluation des risques environnementaux créés par les champs de tirs et les activités sur les terrains d'entraînement.

Pour poursuivre ces engagements, le ministère de la défense canadienne élabore la Stratégie de la Défense sur le Climat et la Durabilité 2023-2027 (SDCD)¹³⁸. Plus spécifique que la SEED qui intégrait une variété d'objectifs liés au développement durable, la SDCD se concentre sur les enjeux climatiques. Elle se donne pour objectif de définir des orientations plus précises pour la réduction de l'empreinte carbone des forces canadiennes mais aussi pour s'adapter et atténuer les conséquences du changement climatique sur leurs missions.

La défense canadienne dit s'engager à mettre en œuvre les mesures nécessaires d'ici 2027. Il lui faut tout d'abord mener une analyse approfondie des conséquences du changement climatique sur les infrastructures et les équipements militaires et mettre en place des programmes adaptés pour sensibiliser les forces armées. Le gouvernement considère ici la sensibilisation des forces armées comme une clé pour réussir l'adaptation et l'atténuation de l'impact du changement climatique. Autrement dit, par la sensibilisation, le gouvernement canadien vise à socialiser les militaires au sein du discours d'écologisation qu'il porte¹³⁹. Les forces armées sont donc une cible du discours porté par la SDCD, leur adhésion y est nécessaire car la transformation des paroles en acte ne peut se faire sans eux. En sensibilisant les militaires aux enjeux sécuritaires pouvant résulter du changement climatique, le gouvernement canadien s'assure de ne pas, ou quasiment pas, rencontrer d'opposition lorsqu'il prendra des mesures.

¹³⁷ Services publics et Approvisionnement Canada, D. générale des services intégrés. (2002, juillet 1). *Revue militaire canadienne*. : D12-8F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca. <https://publications.gc.ca/site/fra/9.503629/publication.html>

¹³⁸ nationale, D. (2023, décembre 15). *La Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité 2023-2027 : Une réponse au changement climatique*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/feuille-climatique.html> derable/defense/2023/12/strategie-la-sefense-sur-le-climat-durabilite-reponse-changement-climatique.html

¹³⁹ Devin, G. (2022). *Les organisations internationales, entre intégration et différenciation*. Armand Colin

Enfin, la stratégie rappelle également la nécessité d'une approche coopérative de l'enjeu climatique. Cette même nécessité est également pointée par l'OTAN. Insister sur la nécessité d'une approche coopérative est un levier discursif de mobilisation autour d'un enjeu¹⁴⁰. Le discours canadien affirme ici implicitement la volonté de l'État de ne pas agir seul pour ses propres intérêts mais de mener un travail global avec tous les acteurs se sentant concernés par le discours qu'il porte. Il fait ici mention du CCASCOE et développe un argumentaire hégémonique en plaçant son centre comme la « plateforme d'échange des pratiques exemplaires en matière de changement climatique et de sécurité ». Ainsi, cette partie de la SDCCD vise à faire du Canada le leader de la compréhension du changement climatique comme enjeu de sécurité autour duquel s'agrègent les États et autres acteurs mobilisés par son discours englobant.

Toutefois, la construction d'un discours d'« écologisation » de tout son gouvernement entre en contraction avec l'impact du Canada sur le changement climatique en particulier en tant que 4^{ème} exportateur de pétrole mondial¹⁴¹.

En 2019, les exportations de pétrole représentaient 14,1% des exportations totale du Canada. Selon les graphiques prévisionnels réalisés par La régie de l'énergie du Canada et Statistique Canada¹⁴², les volumes d'exportations vont poursuivre leur progression. Cette expansion est le résultat d'une politique gouvernementale favorable, à l'image de la mise en service de nouveaux oléoducs comme le Trans Mountain¹⁴³ visant à acheminer près de 900 000 barils de pétrole de la ville d'Alberta à la côté Pacifique. Le rôle de premier plan du Canada dans le commerce mondial de pétrole entre en contradiction évidente avec les engagements qu'il porte en matière environnementale. La combustion du pétrole nécessaire à une multitude d'activités humaines représente en effet, 33% des émissions mondiales de

¹⁴⁰ Grannis, T. (2019). Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une radicalisation de la démocratie. *Lectures*. <https://doi.org/10.4000/lectures.33446>

¹⁴¹ REC – Exportations de pétrole brut du Canada : Rétrospective des 30 dernières années. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/produits-base-energetiques/petrole-brut-produits-petroliers/rapport/exportations-petrole-brut-canada-retrospective-30-dernieres-annees/index.html>

¹⁴² REC. *Ibid*, p. 60

¹⁴³ Trans Mountain. (n.d.). *Notre histoire*. TransMountain. <https://www.transmountain.com/fr/history>

GES selon l'Agence Internationale de l'Énergie¹⁴⁴. Notre propos n'est pas ici de démentir les actions de la défense canadienne pour la prise en compte du changement climatique mais de prendre de la distance par rapport au discours officiel d'écologisation du gouvernement. Les opportunités économiques représentées par les exportations massives de pétrole ne semblent pas trouver en l'adaptation des forces armées un concurrent crédible. Le gouvernement canadien semble ici adopter un discours dual et contradictoire.

En s'inscrivant dans une telle dualité, le Canada ne fait que maintenir le signifiant vide « le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces ». Certes, à première vue le discours canadien précise les enjeux sécuritaires du changement climatique en adoptant des objectifs précis. Toutefois, d'une part ces objectifs s'avèrent en réalité généralistes et peuvent concerner une diversité de situations permettant au maximum de partenaires potentiels de se reconnaître dans le discours et la stratégie portés. D'autre part, la nécessité de s'adapter et d'atténuer les effets du changement climatique est un contenu si malléable que le gouvernement peut en diminuer l'importance voire le masquer face aux opportunités économiques représentées par l'exportation de pétrole, même si les deux sujets entrent totalement en opposition.

Même si le discours et la stratégie canadienne d'adaptation des armées aux conséquences du changement climatique, sont pétris de contradiction et contribuent au maintien du signifiant vide, le Canada parvient tout de même à en faire des outils essentiels de sa diplomatie.

¹⁴⁴ Service des données et études statistiques. (2024). *Données clés*. Ministère de la Transition écologique. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat/fr/donnees-cles>

b. Le développement d'une diplomatie d'expertise

Selon N. Tenzer¹⁴⁵, la diplomatie d'expertise se définit comme

« la mobilisation d'experts, nationaux ou non, au service d'objectifs définis préalablement, ces experts exercent donc une influence ou effectuent un travail précis qu'il serve intentionnellement ou non, une série de fins liées à la politique extérieure d'un État dans toutes ses composantes ».

La diplomatie menée par le Canada en particulier au sujet des effets sécuritaires du changement climatique portés au niveau de l'OTAN répond à cette définition. Tout d'abord, le Canada mobilise effectivement des experts des sujets militaires et climatiques. Cela s'est dans un premier temps traduit notamment par la publication trimestrielle de la Revue Militaire Canadienne par l'Académie canadienne de la Défense. Publiée depuis 2000, la revue à laquelle contribuent de nombreux experts, porte un intérêt croissant aux enjeux sécuritaires du changement climatique. Depuis 2007, elle a publié une vingtaine d'articles sur le sujet et a en particulier consacré une édition entière en 2024¹⁴⁶. Toutefois, l'accueil du CCASCOE constitue un instrument autrement plus influent que la Revue militaire. Son accueil sur le territoire semble être un achèvement de la diplomatie canadienne d'expertise en particulier sur les sujets climatiques. Le Canada conscient de l'enjeu que cela représentait pour sa diplomatie et son leadership sur ces questions au sein de l'OTAN aurait, selon Adrien Estève¹⁴⁷, mené un fort lobbying pour accueillir un centre d'excellence sur la sécurité climatique qui serait ensuite accrédité par l'OTAN, afin d'en faire un marqueur de leur identité au sein de l'Alliance.

Le discours¹⁴⁸ prononcé par Justin Trudeau alors premier ministre, lors de la cérémonie d'accréditation du CCASCOE le 9 juillet 2024, est particulièrement éloquent sur l'enjeu de leadership représenté par l'expertise climatique pour le Canada :

¹⁴⁵ Tenzer, N. (2018). Chapitre 20. L'expertise internationale et la diplomatie d'influence. Dans Balzacq, T., Charillon, F. et Ramel, F. (dir.), Manuel de diplomatie. (p. 341 -351). Presses de Sciences Po. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/scpo.balza.2018.01.0341>

¹⁴⁶ Services publics et Approvisionnement Canada, D. générale des services intégrés. (2002, juillet 1). *Revue militaire canadienne*. : D12-8F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca. <https://publications.gc.ca/site/fra/9.503629/publication.html>

¹⁴⁷ Entretien Adrien Estève le 19/12/24

¹⁴⁸ Trudeau, J. (2024, 9 juillet). *Allocution du premier ministre lors d'un événement célébrant le Centre d'excellence de l'OTAN pour le changement climatique et la sécurité*. Gouvernement du

« Le gouvernement canadien a fait preuve d'un leadership à l'échelle internationale dans la crise climatique ». [...] Notre gouvernement a toujours insisté pour que la lutte contre les changements climatiques fasse partie du programme de l'OTAN ».

Le sentiment d'achèvement peut également être ressenti à la lecture de ce discours. J. Trudeau présente l'accréditation du CCASCOE comme l'aboutissement d'un travail d'intégration du changement climatique dans l'OTAN permis en grande partie par le leadership canadien sur ce sujet. Après avoir cité la volonté du Canada que l'enjeu climatique soit intégré par l'OTAN, la parution du plan d'action de l'OTAN sur le sujet et la codirection d'un groupe de travail pour déterminer les priorités en matière de recherche, le premier ministre conclut cet enchaînement d'action par l'accréditation du centre.

Ainsi, par l'accueil du centre d'excellence pour le changement climatique et la sécurité accrédité par l'OTAN, le Canada dispose d'un instrument supplémentaire pour sa diplomatie d'influence au sein de l'Alliance. C'est une des cinq modalités d'action de l'expertise internationale selon N. Tenzer. L'État développe une stratégie d'influence au sein d'une organisation internationale notamment en réunissant des experts pour développer des lignes stratégiques ou de l'aide à la décision.

Outre le centre d'excellence, le Canada dispose d'atouts pour peser au sein de l'Alliance, en particulier en raison de sa culture bilingue. Ses représentants peuvent ainsi s'adresser aux autres délégués et participer aux débats aussi bien en anglais qu'en français. Or, selon C. Calmels¹⁴⁹, l'utilisation de la langue anglaise est essentielle pour peser au sein des négociations mais aussi pour se placer en médiateur. Relatant les propos d'un colonel Français, elle explique que l'utilisation de la langue anglaise au cours des négociations permet aux américains, britanniques et canadiens de réagir plus facilement là où les Français doivent attendre une traduction parfois pas tout à fait exacte. A. Zima¹⁵⁰, confirme cela au-delà des négociations orales. Les représentations de nations anglo-saxonnes, dont le Canada, publient plus rapidement des *drafts*¹⁵¹ plus précis sur une grande variété de sujets en raison

Canada. <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/discours/2024/07/09/allocution-du-premier-ministre-lors-dun-evenement-celebrant-centre>

¹⁴⁹ Calmels, C. (2021). *Influence in a military alliance : The case of France at NATO (2009-2019)* [These de doctorat, Paris, Institut d'études politiques]. <https://theses.fr/2021IEPP0035>

¹⁵⁰ Entretien Amélie Zima le 06/01/25

¹⁵¹ Proposition de décisions ou d'amendements délivrées par les délégations nationales au cours des négociations

de la maîtrise maternelle de la langue anglaise en vigueur à l'OTAN. Ainsi, l'aptitude canadienne à peser sur les négociations grâce à l'usage courant de l'anglais répond à la condition posée par Michel Crozier¹⁵² : le Canada développe ici une capacité relationnelle, nécessaire selon l'auteur, pour peser sur le changement d'une organisation. Sans cette capacité relationnelle, le Canada, même hôte d'un centre d'excellence sur le sujet ne pourrait exercer une influence formelle et informelle au cours de tout le processus décisionnel, pouvant aboutir à l'adoption de politiques climatique au sein de l'OTAN.

Un élément constitutif de la diplomatie d'expertise telle que définie par N. Tenzer entre en relation avec la littérature du changement au sein d'un système : les acteurs agissent au service de fins particulières. Michel Crozier¹⁵³ établit en effet que les acteurs pouvant agir sur le changement ne le font que s'ils y trouvent un intérêt. Il nous faut alors s'interroger sur l'intérêt politique du Canada d'acquérir un leadership sur les questions climatiques au sein de l'OTAN.

II. L'acquisition d'un leadership au service de l'Arctique

Bien que le Canada soit confronté à d'autres manifestations sur changement climatique tels que les feux ravageant villes et forêts, la fonte des glaces en Arctique est identifiée comme l'enjeu de sécurité militaire principal. Pour cause, la région est prioritairement touchée par le changement climatique générant des risques pour la défense canadienne. L'Arctique constitue l'intérêt pour le Canada à développer un tel leadership sur la question climatique. Il peut utiliser cette position, et en particulier la direction du centre d'excellence, pour placer la question de l'Arctique au sommet de l'agenda climatique de l'Alliance. L'enjeu Arctique reflète également l'intérêt pour le pays de maintenir le signifiant vide construit par la sécuritisation du changement climatique. Cela lui permet d'orienter au maximum la compréhension des enjeux sécuritaires du changement climatique vers la question de l'Arctique. Le Canada développe donc ici un discours hégémonique.

¹⁵² Crozier, M., & Friedberg, E. (2011). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Éditions Points.

¹⁵³ Crozier, M., & Friedberg, E. (2011). *Ibid.* p. 64

a. La fonte des glaces en Arctique : un péril pour la souveraineté canadienne

Selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) dans son rapport spécial « L'Océan et le Cryosphère dans un climat en changement »¹⁵⁴, l'Arctique se réchaufferait deux à trois fois plus vite que le reste de la planète. Le 11 août 2022, cette donnée est revue à la hausse, par des études scientifiques norvégiennes et finlandaises publiées dans un article dans la revue scientifique *Communications earth and environment*¹⁵⁵, pour atteindre un réchauffement quatre fois supérieur à la moyenne. La première manifestation de ce phénomène est la fonte de la banquise qui représente selon le GIEC¹⁵⁶ une diminution de 40% en été depuis 1979. Le changement climatique en Arctique ne peut donc être ignoré, en particulier par les États riverains pour lesquels il produit des conséquences économiques mais aussi sécuritaires. Le Canada, au rang de ces États en a conscience et traite l'Arctique comme un enjeu de sécurité à part entière.

La principale menace perçue pour le Canada en Arctique est incarnée par les ambitions russes et chinoises dans le contexte d'ouverture de nouvelles routes maritimes¹⁵⁷. En effet, la fonte de la banquise permet l'ouverture quasi-permanente routes tel que le passage Nord-Ouest ou le détroit de Bering, cette fonte génère des conséquences d'intérêt majeur pour les puissances internationales. Premièrement, elle ouvre une route commerciale entre l'Europe et l'Asie perçue comme une opportunité économique majeure, notamment par la Russie qui cherche à accroître ses relations commerciales avec l'Asie pour pallier les effets des sanctions économiques européennes. Deuxièmement, l'Arctique est une réserve importante de ressources naturelles, l'Institut de géophysique américain fait état de 13% des ressources mondiales de pétrole non découvertes et 30% des réserves de gaz naturel¹⁵⁸. La dorsale

¹⁵⁴ Intergovernmental Panel On Climate Change (Ipcc). (2022). *The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate : Special Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (1^{re} éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009157964>

¹⁵⁵ Rantanen, M., Karpechko, A. Y., Lipponen, A., Nordling, K., Hyvärinen, O., Ruosteenoja, K., Vihma, T., & Laaksonen, A. (2022). The Arctic has warmed nearly four times faster than the globe since 1979. *Communications Earth & Environment*, 3(1), 1-10. <https://doi.org/10.1038/s43247-022-00498-3>

¹⁵⁶ Intergovernmental Panel On Climate Change (Ipcc). (2022). *The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate : Special Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (1^{re} éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009157964>

¹⁵⁷ Lasserre, F. & Roussel, S. (2007). Souveraineté, sécurité et identité : le Canada face aux défis posés par le changement climatique dans l'Arctique. *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, (36), 267–286. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.7202/040785ar>

¹⁵⁸ *L'Arctique, une région sous pression* | WWF France. (s. d.). Consulté 15 mars 2025, à l'adresse <https://www.wwf.fr/espaces-prioritaires/arctique>

Lomonosov, en dehors des zones de souveraineté déterminées par les accords internationaux et sur laquelle Moscou revendique la souveraineté, concentre ici une attention particulière.

Par conséquent, la Russie qui y voit l'opportunité de renforcer sa puissance économique et commerciale adopte une attitude toujours plus agressive dans la région. Moscou a par exemple inauguré une base autarcique, sur une île de l'archipel de la Nouvelle Sibérie, dotée de stocks d'eau et de nourriture permettant aux les soldats d'y vivre un an sans ravitaillement¹⁵⁹. La Russie met également en œuvre des expéditions de grande ampleur à l'image de celle de février 2017 parcourant 1 140 km à travers la banquise pour procéder aux tests de technologies militaires de pointe dédiées à la région Arctique. Des véhicules tels que le Vitya DT-30, considéré comme « le véhicule tout-terrain le plus puissant au monde, [disposant] d'une très faible pression au sol – inférieure à celle d'un pied humain – ce qui lui permet [...] d'être particulièrement adapté à une utilisation en Arctique »¹⁶⁰, ont été testés

A la menace russe d'ajoute la Chine, autrefois en dehors du jeu en Arctique, qui s'est déclarée en 2018, « Pays proche de l'Arctique »¹⁶¹ dans son premier document stratégique dédié à l'Arctique *China's Artic Policy*. Le développement d'un tel discours permet à Pékin de légitimer l'intégration de l'Arctique aux projets One Belt One Road et Belt and Road initiative, ainsi que l'acquisition de brises glaces comme le Xuelong qui a réalisé sa première navigation en Arctique en 2017. De plus, Chine et Russie développent une étroite coopération avec notamment la réalisation d'un exercice naval conjoint en novembre 2024 et la pénétration de deux de leurs bombardiers respectifs dans la zone d'identification de la défense aérienne de l'Alaska¹⁶².

¹⁵⁹ *Intégration des enjeux climato-environnementaux par les forces armées étrangères*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://defenseclimat.fr/integration-des-enjeux-climato-environnementaux-par-les-forces-armees/>

¹⁶⁰ *Intégration des enjeux climato-environnementaux par les forces armées étrangères*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://defenseclimat.fr/integration-des-enjeux-climato-environnementaux-par-les-forces-armees/>

¹⁶¹ Chine - Évolutions de la stratégie chinoise dans le Grand Nord : Décryptage du livre blanc sur l'Arctique. (2018, mars 21). *Observatoire de l'Arctique*. <https://www.observatoire-arctique.fr/analyses-regionales/chine-evolutions-de-strategie-chinoise-grand-nord-decryptage-livre-blanc-larctique/>

¹⁶² Duffy, R. R., Matisek, J., McKenzie, J. M., & Pillai, C. M. (2025, février 12). Renforcer la présence de l'OTAN en Arctique : Une façon pour les États-Unis de se concentrer sur la Chine [Page Web]. *Le Rubicon*. <https://lerubicon.org/renforcer-la-presence-de-lotan-en-arctique-une-facon-pour-les-etats-unis-de-se-concentrer-sur-la-chine/>

Ces stratégies résultant d'opportunités créées par le changement climatique en Arctique sont perçues comme des risques sécuritaires pour le Canada. William Sterling Blair, ministre de la Défense nationale du Canada résume ces enjeux sécuritaires de la manière suivante :

« Dans les décennies à venir, l'océan Arctique deviendra une voie de navigation incontournable entre l'Europe et l'Asie du l'Est, tandis que de vastes réserves de ressources naturelles deviendront de plus en plus accessibles. Cet accès accru attire déjà des pays dans la région, ce qui accroît les défis en matière de sécurité et intensifie la concurrence géopolitique¹⁶³. »

Afin de procéder au renforcement de la sécurité de la région que les ministres et militaires canadiens appellent de leurs vœux, le Canada développe une politique de défense dédiée. Publiée en 2024, la politique étrangère du Canada pour l'Arctique procède tout d'abord à l'identification des « défis stratégiques dans l'Arctique ». Le changement climatique apparaît dans leur rang avec un degré d'urgence et d'importance particulièrement élevé puisqu'il est défini comme « la menace la plus imminente et la plus pressante pour la sécurité du Canada dans l'Arctique et pour les personnes qui y vivent¹⁶⁴ », en raison de la fonte des glaces mais aussi de la perturbation des écosystèmes dont dépendent la survie des populations locales. Le texte engage ensuite une variété de mesures pour défendre les intérêts canadiens dans la région. Sur le plan de la défense il vise le renforcement des capacités de renseignement dans la région pour anticiper les actions étrangères et contrer les ingérences et la poursuite du développement de recherches à usage scientifiques et militaires. Enfin, la politique insiste sur la nécessaire consolidation de ses partenariats dans l'Arctique pour en garantir la sécurité. C'est dans cette optique que le Canada souhaite approfondir ses relations déjà étroites avec les États Nordiques, et ce notamment via l'OTAN et le partage de valeurs communes qu'elle permet.

Cette politique n'est pas l'unique plan de défense dédié à l'Arctique. Elle s'ajoute à la politique de défense Protection, Sécurité, Engagement (2017) et au Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord (2019). En application de ces plans, le Canada prend des mesures

¹⁶³ NATO Climate Change and Security Centre of Excellence (CCASCOE). (2024). *Advancing Climate Security Together*. CCASCOE. <https://ccascoe.org/wp-content/uploads/2024/11/Advancing-Climate-Security-Together.pdf>

¹⁶⁴ Affaires mondiales Canada. (2024). *Maintenir l'ordre international fondé sur des règles*. Dans *La Politique étrangère du Canada pour l'Arctique* (section 3.4). Gouvernement du Canada. https://www.international.gc.ca/gac-amc/publications/transparency-transparence/arctic-arctique/arctic-policy-politique-arctique.aspx?lang=fra#a3_4

permettant l'adaptation des forces armées canadiennes aux défis de l'Arctique¹⁶⁵. Par exemple, les forces armées canadiennes réalisent des exercices et des opérations visant à accroître leur capacité à se projeter dans l'Arctique. L'opération Nanook¹⁶⁶ est la plus importante d'entre elles¹⁶⁷. Elle permet une préparation globale des troupes aux défis de la région Arctique¹⁶⁸.

L'étude des documents stratégiques et des plans d'actions canadiens visant l'adaptation des FAC au changement climatique, et plus spécifiquement en réaction aux menaces qu'il génère dans l'Arctique, révèle une grande attention portée aux partenariats stratégiques. Dans ce contexte, la participation active à l'OTAN est souvent évoquée dans les discours sur le sujet. Pour cause, le Canada, mène de nombreux exercices en Arctique avec les États nordiques membres de l'OTAN. Il participe par exemple à la Nordic Response, une manœuvre déployant plus de 20 000 soldats en Arctique sous le commandement de la Norvège avec les forces de douze autres États membres¹⁶⁹. L'attention portée au rappel constant de la nécessité d'agir aux côtés de ses alliés illustre la conscience canadienne de ne pouvoir agir seul face aux puissances militaires chinoises et russes menaçant sa sécurité en Arctique.

Ainsi, la politique de défense canadienne développe une large compréhension des menaces amplifiée par le changement climatique en Arctique. Pour y répondre, le Canada adapte ses forces militaires et ses infrastructures aux conditions extrêmes de la région et au changement climatique. Cependant, conscient de ne pas pouvoir se défendre seul face à la Russie et la Chine, le Canada exprime son besoin de coopération avec ses alliés dans la

¹⁶⁵ *Intégration des enjeux climato-environnementaux par les forces armées étrangères*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://defenseclimat.fr/integration-des-enjeux-climato-environnementaux-par-les-forces-armees/>

¹⁶⁶ Ministère de la Défense nationale. (s.d.). *Opération NANOOK*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/operation-nanook.html>

¹⁶⁷ L'opération est subdivisée en quatre déploiements : Nanook-Nunavut : exercices en conditions extrêmes et interopérabilité avec les alliés ; Nanook-Tatigiit : exercice d'intervention dans l'Arctique en cas de catastrophe pangouvernementale ; Nanook-Tuugaalik : dédiée aux capacités de surveillance de la Marine royale canadienne ; Nanook-Nunakput : se concentre sur le passage Nord-Ouest

¹⁶⁸ *Intégration des enjeux climato-environnementaux par les forces armées étrangères*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://defenseclimat.fr/integration-des-enjeux-climato-environnementaux-par-les-forces-armees/>

¹⁶⁹ Forces armées norvégiennes. (2024). *Nordic Response 2024*. Forsvaret. <https://www.forsvaret.no/en/exercises-and-operations/exercises/nr24>

région. Pour garantir cette coopération en particulier au niveau de l'OTAN, le pays doit s'assurer que les Alliés ont conscience des enjeux sécuritaires amplifiés par le changement climatique dans l'Arctique. Pour ce faire, le Canada instrumentalise le discours sécurisateur du changement climatique qu'il a maintenu en signifiant vide.

b. Le signifiant vide au service de l'Arctique

Pour atteindre sa fin – placer les menaces amplifiées par le changement climatique en Arctique en haut de l'agenda de l'OTAN – le Canada dispose comme outil principal du discours de sécuritisation du changement climatique qu'il a maintenu en signifiant vide. Cela lui confère, en particulier au sein du centre d'excellence, une importante marge de manœuvre dans la définition des conséquences sécuritaires devant être traitées et donc dans le développement d'un discours hégémonique sur le sujet. Cela lui permet également de mobiliser le maximum d'États au sein du centre pouvant se sentir concernés par le discours sécurisateur grâce à sa forme permettant d'intégrer le maximum de conception de l'enjeu et également qu'ils se sentent libres de proposer des priorités à inscrire à l'agenda du centre.

Le maintien du signifiant vide par le discours canadien et la marge de manœuvre qu'il crée permet à l'État dirigeant le CCASCOE de donner une place prépondérante à la question de l'Arctique. Ce faisant, il pèse non seulement sur l'agenda du centre mais également sur celui de l'Alliance en général grâce à sa diplomatie d'expertise. Cette approche s'inscrit dans la théorie du changement de M. Crozier¹⁷⁰ selon laquelle, un acteur n'accepte le changement d'une organisation que s'il y trouve son intérêt mais ne peut le provoquer que s'il en a la capacité. M. Crozier distingue trois types de capacités : cognitives, relationnelles et les modèles de gouvernement. Le CCASCOE confère au Canada une capacité cognitive en ce qu'il lui permet de faire valoir ses connaissances et sa vision du changement climatique en tant que facteur accélérateur de menaces, et d'imposer l'Arctique comme sujet clé grâce au flou sémantique du signifiant vide.

La place prépondérante donnée à l'Arctique au sein du centre grâce à l'influence canadienne coordonnée avec l'instrumentalisation du signifiant vide, est tout d'abord visible

¹⁷⁰ Crozier, M., & Friedberg, E. (2011). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Éditions Points.

par la place occupée par l'Arctique dans la première publication du centre, *Advancing Climate Security Together*. Cette publication visant uniquement à établir les missions du centre, regroupe des déclarations d'officiels canadiens y participant. Ces messages mettent systématiquement en avant le cas de l'Arctique en évoquant les menaces découlant des effets du changement climatique. Bill Blair, ministre de la Défense canadien et Mélanie Joly, ministre des Affaires étrangères, écrivent alors :

« L'Arctique se réchauffe environ quatre fois plus vite que la moyenne mondiale, ce qui entraîne des répercussions sur les infrastructures de défense essentielles. Comme le souligne notre mise à jour de notre politique défense, Notre Nord, fort et libre, les changements dans l'environnement physique ont des effets profonds sur l'environnement stratégique ».

Dans cette même lignée, le chef d'état-major de la Défense canadienne et le sous-ministre de la Défense nationale écrivent :

« L'une des tâches les plus urgentes et les plus importantes auxquelles le Canada est confronté consiste à affirmer sa souveraineté dans les régions de l'Arctique et du Nord, où l'évolution des paysages physiques et géopolitiques a créé de nouvelles menaces et vulnérabilités pour le Canada et les Canadiens. »

Les autres déclarations d'intentions des États parrains¹⁷¹ du centre, soulèvent d'autres préoccupations sécuritaires face au changement climatique. Toutefois, au vu du statut de d'État directeur et hôte du Canada, de la prépondérance canadienne au sein de l'équipe (seize postes sur trente-trois) ainsi que de son influence sur ce sujet au sein de l'OTAN, les possibilités pour les autres États d'imposer leurs préoccupations semblent restreintes. Toutefois, l'administration canadienne a veillé à maintenir le signifiant vide dans ses discours sécurisateurs étudiés précédemment, afin de mobiliser ses États parrains et leur laisser au moins miroiter la possibilité de peser sur l'agenda du centre.

La place prépondérante des préoccupations canadiennes en particulier en lien avec l'Arctique est également visible dans l'initiative la plus récente du centre d'excellence : l'organisation d'une journée de conférence intitulée *Leadershère 2025* en coopération avec le Royal Military Collège Saint-Jean. Parmi les quatre conférences organisées, trois traitent des préoccupations canadiennes¹⁷² et une seule du cas plus général de l'OTAN : « *NATO in the era of Climate Change* ».

¹⁷¹ Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Roumanie, Turquie

¹⁷² Les trois conférences sont intitulées : « Canada in the Year 2060 » ; « Preparing Canada for the consequences of climate change » ; « Preparing Canada's defense team for 2060 »

Ainsi, le Canada se positionne en acteur central de la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN. Cependant, il ne semble pas vouloir se contenter de mettre le changement climatique à l'agenda de l'OTAN, il souhaite également utiliser cet enjeu comme un instrument de leadership dans l'Alliance lui permettant notamment d'y faire peser ses préoccupations sécuritaires en Arctique face auxquelles il est conscient de ne pouvoir agir seul. Le Canada réalise en réalité un bon équilibre entre maintien du signifiant vide, en construisant un discours suffisamment englobant pour mobiliser les alliés autour de lui, et instrumentalisation de la marge de manœuvre créée pour imposer l'hégémonie du sujet de l'Arctique.

Toutefois, cette stratégie génère un risque pour le Canada, son autonomie sur le sujet et peut être même les missions du CCASCOE, en raison de l'étroite relation unissant le Canada et les États-Unis, en particulier en Arctique¹⁷³. Les deux États sont notamment liés par le *North American Aerospace Defense Command* (NORAD), grâce auquel ils surveillent conjointement l'espace aérien nord-américain dans lequel est compris l'Arctique. Le Canada est ainsi dépendant des décisions américaines ce qui peut créer une entrave à son autonomie stratégique y compris sur les questions d'adaptation des armées au changement climatique. Maintenir le signifiant vide, pour le Canada, représente donc le risque que sa dépendance aux États-Unis en influence le sens vers des priorités qui ne sont pas les siennes ni celles d'autres membres de l'Alliance. Cela crée une brèche dans l'influence du Canada qui pourrait finir par défendre la conception américaine de l'enjeu avant la sienne.

La dégradation des relations nord-américaines, depuis l'élection de Donald Trump, créent néanmoins l'espoir de limiter cette influence. D'autant plus que Mark Carney, successeur de Justin Trudeau, s'est explicitement opposé au président américain et ses ambitions d'unification des deux États lors de son premier discours, et a rétabli une distance nécessaire entre les deux pays. Pour mettre ses paroles en acte, le nouveau Premier ministre affirme sa volonté de renforcer ses liens avec l'Europe où il effectue sa première visite officielle¹⁷⁴. S'il réalise cela au cours de son mandat, le Canada pourrait conserver son

¹⁷³ Entretien Adrien Estève le 19/01/24

¹⁷⁴ Dupont, P. (2024, 15 janvier). *Le nouveau premier ministre canadien à Paris et à Londres pour trouver des appuis face à Trump*. Les Échos. <https://www.lesechos.fr/monde/ameriques/le-nouveau-premier-ministre-canadien-a-paris-et-a-londres-pour-trouver-des-appuis-face-a-trump-2154231>

leadership sur la question climatique au sein de la l'OTAN et sa marge de manœuvre de définition des enjeux grâce au signifiant vide.

L'utilisation du signifiant vide dans le discours de sécuritisation permet certes d'en adapter le contenu selon l'auditoire et les mesures qu'il vise à légitimer. Elle permet également de laisser une marge d'évolution dans le temps au discours en particulier au fil d'évènements politiques de grande ampleur¹⁷⁵. Le phénomène de sécuritisation du changement climatique ne connaît donc aucune permanence, il n'est que temporaire et cela est particulièrement manifeste depuis 2022.

¹⁷⁵ Grannis, T. (2019). Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une radicalisation de la démocratie. *Lectures*. <https://doi.org/10.4000/lectures.33446>

Chapitre 3 : L'évolution de la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN

Selon E. Laclau et C. Mouffe¹⁷⁶, un discours de « fermeture » n'est qu'une construction temporaire et circonstancielle. Des événements, créant de nouveaux « flux de différences » peuvent remettre en cause la stabilité qu'il visait à établir. Dans le cas de l'OTAN, son discours de fermeture de sécuritisation du changement climatique a été perturbé par divers événements.

Premièrement, l'agression russe de l'Ukraine (I). Ensuite, l'arrivée de nouveaux acteurs aptes à peser sur l'agenda de l'OTAN : M. Rutte et D. Trump (II). Enfin, le sujet climatique ne parvient pas encore à s'affirmer aux yeux des militaires (III). Toutefois, cette remise en cause ne semble avoir atteint que le discours public en lui-même et non les actions qui en résultent. Si le discours public de l'OTAN sur le changement climatique est en recul, les actions moins visibles se poursuivent loin des yeux du public.

Section 1. L'OTAN face à la guerre en Ukraine : une raison d'être retrouvée

L'agression de l'Ukraine par la Russie en février 2022 concentre rapidement l'attention des États et organisations occidentaux, parmi lesquels figure l'OTAN. L'Alliance met en œuvre des actions pour aider l'Ukraine en fédérant notamment de l'aide financière et matérielle de ses États membres. La réaction de l'OTAN face à la guerre en Ukraine marque un retour de l'Alliance à son corps de métier initial : la défense territoriale face à une agression armée, d'autant plus que celle-ci provient de la Russie (A). Si cette guerre devient omniprésente dans le discours otanien au détriment du discours de sécuritisation du changement climatique, les politiques climatiques formalisées depuis 2021 demeurent et le travail de la bureaucratie se poursuit en particulier en raison de la complémentarité des deux agendas (B).

¹⁷⁶ Grannis, T. *Ibid*, p.72

I. Le retour de l'OTAN à son corps de métier initial

L'OTAN est créée en 1949 avec comme vocation, selon les termes de Lord Ismay, premier secrétaire général de l'Alliance, « *To keep the Soviet Union out, the American in, and the Germans down* »¹⁷⁷. La perception de la menace russe et son expression dans les discours avait diminué à l'issue de la Guerre Froide. Elle réapparaît néanmoins dans un premier temps en 2014 avec l'invasion de la Crimée et de manière exponentielle en février 2022, date à partir de laquelle le discours de l'OTAN sur la Russie prend une forme plus urgente et alarmiste.

Par conséquent, en pénétrant sur le territoire ukrainien, la Russie est redevenue l'ennemie de l'Alliance. Pour rappel, selon la définition donnée par Carl Schmitt¹⁷⁸, l'Ennemi est « l'autre », celui qui met en péril l'ordre dans lequel l'entité est établie. L'ennemi représente ainsi une force d'opposition et un risque de disparition des conditions permettant le maintien telle quelle de l'organisation. Dans notre cas, depuis 1991, l'OTAN exerce ses activités au sein d'un ordre international dominé par la puissance américaine et plus largement par la vision politique occidentale¹⁷⁹ (aussi bien en termes de « bon » régime politique que de type d'économie).

Certes, le début du 21^{ème} siècle voit émerger la puissance chinoise remettant en cause l'ordre établi – toutefois, la Chine n'est pas un ennemi à la hauteur de la Russie en particulier, car sa puissance est avant tout économique et donc les moyens de lutte relèvent de la politique commerciale et financière¹⁸⁰. L'OTAN a donc conscience de ne pas être l'organisation la mieux « outillée »¹⁸¹ pour combattre cet ennemi –.

En revanche la Russie représente une menace militaire qui s'illustre de manière très concrète par les combats et bombardements ayant cours en Ukraine. En agissant de la sorte la Russie porte atteinte à l'ordre établi dans lequel s'inscrit l'OTAN. Tout d'abord elle met fin à l'image d'un continent européen en paix contrairement aux autres régions du globe en

¹⁷⁷ *NATO - Declassified : Lord Ismay, 1952—1957*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/ge/natohq/declassified_137930.htm

¹⁷⁸ Tréanton, J.-R. (1973). Freund Julien, Le Nouvel âge. Eléments pour une théorie de la démocratie et de la paix. ; Schmitt Carl, La notion de politique. Théorie du partisan. *Revue française de sociologie*, 14(3), 420-423.

¹⁷⁹ Kempf, O. (2014). *L'OTAN au XXI^e siècle : La transformation d'un héritage* (2e éd). Ed. du Rocher.

¹⁸⁰ Entretien Amélie Zima, le 06/01/2025

¹⁸¹ Entretien Amélie Zima, le 06/01/2025

particulier l’Afrique. Par là même elle met fin aux certitudes de sécurité des États européens. Deuxièmement, en se maintenant face aux forces ukrainiennes combattant à l’aide des moyens et armes occidentales, la Russie démontre sa puissance militaire face à l’Occident. La Russie démontre ainsi sa puissance militaire face à l’Occident qui tente d’organiser une réponse coordonnée suffisante.

La Russie répond donc à la définition de l’ennemi pour l’OTAN. Elle est déterminée comme telle dans les discours lors de la construction de l’OTAN¹⁸² et dans les discours post-guerre froide en particulier depuis février 2022. Cependant, selon la théorie, l’ennemi ne s’impose pas naturellement à l’entité. L’inimitié est le résultat d’un acte politique, ce sont les politiques qui décident qui est l’ennemi et les mesures à mettre en place pour le combattre. Or, une analyse quantitative des discours officiels prononcés par l’OTAN en particulier via le secrétaire général révèle une omniprésence du conflit ukrainien. Ainsi, l’Ukraine et en particulier sa situation d’agressé par la Russie fait l’objet de 39 prises de paroles depuis le 1^{er} janvier 2022, dont la dernière date du 15 avril 2025¹⁸³. Le changement climatique quant à lui n’a été le sujet que de deux prises de parole sur la même période, la dernière datant de décembre 2023. L’omniprésence de la guerre en Ukraine dans le discours otanien résulte certes de l’importance sécuritaire de ce conflit, mais elle constitue également une réponse aux demandes de publics. En effet, Laclau et Mouffe¹⁸⁴ rappellent que l’influence du public formulant des demandes différenciées auxquelles les locuteurs doivent s’adapter s’ils espèrent faire primer leur récit face aux autres. Il est donc logique que face à la peur dans la population européenne provoquée par l’agression d’un pays souverain par la Russie, l’OTAN ait adapté son discours aux dépend de la sécuritisation du changement climatique.

A l’analyse quantitative du discours s’ajoute la qualification des prises de parole qui selon A. Zima¹⁸⁵ révèle l’intérêt accordé par les États membres à leurs sujets. Plus le lexique

¹⁸² North Atlantic Treaty Organization. (1952). *The NATO Handbook: Why the Treaty was Signed; What the Treaty Says; How NATO Works*. Public Diplomacy Division. NATO Archives
Online. <https://archives.nato.int/nato-handbook-why-treaty-was-signed-what-treaty-says-how-nato-works>

¹⁸³ À date : le 29 avril 2025

¹⁸⁴ Provençal, J. (s. d.). *Le développement durable comme signifiant vide : l’hétérogénéité de la question énergétique*.

¹⁸⁵ Entretien Amélie Zima, le 06/01/2025

pour les qualifier est élevé hiérarchiquement, plus les États y accorderaient d'importance. Ainsi, lorsque Jens Stoltenberg s'exprimait à propos des conséquences sécuritaires du changement climatique, ses prises de parole étaient qualifiées d'« opinions ». Ce qui révèle un caractère subjectif de ses propos, pas toujours portés par les tous les membres de l'Alliance. Il s'agit de « l'opinion » du secrétaire général, pouvant différer de celle de l'Alliance. Au contraire, le lexique utilisé pour définir les propos sur l'Ukraine est beaucoup plus officiel, ils sont qualifiés de « remarques », « déclarations », voire de « discours ». Ici, l'OTAN semble assumer les discours, le secrétaire général n'en n'est que la voix, ce qu'il dit pourrait être dit par les États membres. Ainsi, la guerre en Ukraine est omniprésente aussi bien quantitativement que qualitativement dans le discours public de l'OTAN. Par cet acte, les États membres, dirigeants politiques de l'organisation proclament la Russie comme un ennemi.

Selon Carl Schmitt, la réaction face à l'ennemi est la violence, celle-ci ne prend pas nécessairement la forme d'un conflit armé, sa forme évolue au fil des moyens des parties mais aussi de la relation d'inimitié. Ici face à la Russie, la violence prend la forme d'un conflit armé dans lequel les États membres de l'Alliance ne combattent pas directement. En réalité, l'OTAN combat la Russie par l'intermédiaire de l'Ukraine grâce à la fourniture d'armes, d'équipements et de véhicules dans le cadre du *Comprehensive Assistance Package*¹⁸⁶. Ainsi, depuis 2022, les États membres européens ont fourni l'équivalent de 132 milliards d'euros d'aide militaire et 114 milliards d'euros pour les États-Unis. Sur la seule année 2024, les États membres ont fourni l'équivalent de 40 milliards d'euros de soutien militaire. Les Ukrainiens ont ainsi reçu des chars, des avions de chasse ou encore des systèmes de défense aérienne¹⁸⁷. A cette aide au combat s'ajoute la fourniture de « moyens non létaux » tels que le carburant, les moyens de communication ou encore le matériel médical. Les Alliés se sont ici engagés à fournir une aide de plus de 955 millions d'euros¹⁸⁸. De plus, les troupes Alliés contribuent à la formation et l'entraînement des militaires

¹⁸⁶ NATO. (s. d.). *Comprehensive Assistance Package (CAP) for Ukraine*. NATO. Consulté 29 mars 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_231639.htm

¹⁸⁷ Pugnet, A. (2025, février 10). *Les alliés de l'OTAN ont dépensé plus de 50 milliards d'euros en aide à l'Ukraine en 2024*. [www.euractiv.fr. https://www.euractiv.fr/section/defense/news/les-allies-de-lotan-ont-depense-plus-de-50-milliards-deuros-en-aide-a-lukraine-en-2024/](https://www.euractiv.fr/section/defense/news/les-allies-de-lotan-ont-depense-plus-de-50-milliards-deuros-en-aide-a-lukraine-en-2024/)

¹⁸⁸ NATO. (s. d.). *Comprehensive Assistance Package (CAP) for Ukraine*. NATO. Consulté 29 mars 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_231639.htm

ukrainien, sans lesquels la fourniture de moyens serait vaine, via le programme OTAN de formation et d'assistance à la sécurité en faveur de l'Ukraine. A cette assistance militaire s'ajoute l'aide humanitaire aux populations. La relation d'inimitié entre l'OTAN et la Russie est marquée par ce type de violence. Elle pourrait cependant être amenée à évoluer en particulier sous l'influence des décisions américaines quant à l'aide apportée à l'Ukraine.

Ainsi, la posture publique mais également les actions de l'OTAN témoignent d'une volonté de combattre l'ennemi russe. Cette volonté est identifiée dans les discours officiels qui consacrent la prépondérance du sujet Ukrainien aux dépens de la sécuritisation du changement climatique. L'OTAN a donc modifié la chaîne d'équivalence pour faire primer le signifiant « nécessité de venir en aide à l'Ukraine », l'universel manquant demeurant la sécurité en Europe. Il est toutefois essentiel de nuancer l'impact de cette stratégie sur la sécuritisation du changement climatique par l'OTAN.

II. La complémentarité des agendas

Au vu des éléments exposés précédemment, il est certain que la guerre en Ukraine occupe une place prépondérante dans l'agenda de l'OTAN. Cela ne signifie pourtant pas la disparition totale de l'enjeu climatique à l'OTAN, d'autant plus que ces deux sujets sont complémentaires

L'omniprésence de la guerre en Ukraine qualifiée précédemment se justifie par l'enjeu qu'elle représente pour l'OTAN. Son ampleur est bien représentée par les propos d'Amélie Zima :

« Vous avez eu l'invasion d'un pays, c'est la guerre de haute intensité la plus importante sur le continent européen depuis des décennies. [...] Vous avez les principes fondamentaux du droit international qui sont bafoués, vous avez des crimes de guerre majeurs qui sont commis, [...] une guerre que les juristes vont peut-être qualifier à caractère génocidaire. ».

Toutefois, en réalité, l'OTAN n'opère pas un choix entre l'aide à l'Ukraine face à la Russie et la sécuritisation du changement climatique en raison de la capacité de l'OTAN de traiter une diversité de sujet mais surtout en raison de la complémentarité des deux agendas.

Si le changement climatique s'est effacé du discours public au profit de la guerre, la bureaucratie créée pour travailler sur les enjeux sécuritaires qu'il générerait poursuit son travail. Cela est permis tout d'abord par la division des tâches réalisée au sein de

l'organisation, différentes unités travaillent sur différents sujets. Par conséquent, la lutte contre la Russie, n'occupe pas le quotidien de toutes les unités de l'OTAN. L'unité Sécurité climatique et Énergétique au sein de la division Innovations Hybrides et Cyber peut ainsi travailler sur des sujets ne relevant pas exclusivement de la guerre en Ukraine. La création de cette unité en 2021 témoigne de l'intention de l'OTAN de pérenniser la sécuritisation du changement climatique en son sein au-delà des discours publics. L'organisation a donc assuré une évolution de cette sécuritisation en prenant en compte la grande probabilité d'évènements perturbants le discours établi.

Au-delà de la capacité de l'OTAN à traiter de divers enjeux, les agents de l'unité sécurité climatique et énergétique ne perçoivent pas la guerre en Ukraine comme une menace pour leur travail en raison de la complémentarité des deux agendas. Du moins, c'est ce qui apparaît dans l'extrait de l'entretien suivant avec l'agent interrogé de l'OTAN, qui explique que cette institution, ne peut envisager aider l'Ukraine à combattre la Russie sans développer une maîtrise de tous facteurs sécuritaires pouvant affecter les combats : « Si on n'est pas capables d'opérer dans des conditions opérationnelles de type évènements climatiques extrêmes, et bien alors notre efficacité est mise en cause »

Dès lors que le changement climatique est considéré comme pouvant avoir des effets très concrets sur l'efficacité du matériel, il occupe une place dans les combats menés en Ukraine. Par exemple, le rapport OTAN « *Climate change & security impact assessment* »¹⁸⁹, évoque les effets du réchauffement de l'air sur la portance des avions et hélicoptères. Il est dans l'intérêt de l'Ukraine que l'unité dédiée au changement climatique à l'OTAN poursuive son travail de compréhension et d'atténuation de ce facteur afin d'assurer son efficacité dans le ciel. D'autant plus, que la guerre en Ukraine opère plusieurs points de rencontre entre la problématique climatique et les conflits.

Par exemple, l'agression russe de l'Ukraine a effet renforcé la nécessité de se défaire de la dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie. Or, l'utilisation de l'énergie est un enjeu important dans les combats, soulevé notamment par l'Observatoire Défense et Climat dans son rapport sur l'intégration du changement climatique par les armées étrangères¹⁹⁰.

¹⁸⁹ NATO. (2024). *Climate change & security impact assessment : The Secretary General's report (3rd ed.)*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2024/7/pdf/240709-Climate-Security-Impact.pdf

¹⁹⁰ *Intégration des enjeux climato-environnementaux par les forces armées étrangères*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://defenseclimat.fr/integration-des-enjeux-climato-environnementaux-par-les-forces-armees/>

L'utilisation des énergies renouvelables peut constituer un atout d'une part en développant des capacités indépendantes des énergies russes, d'autre part en assurant l'autosuffisance des camps. Les armées américaines ont par exemple développé une structure portable de panneaux solaires permettant de capter l'énergie solaire pour alimenter les camps.

La guerre en Ukraine soulève également la question des répercussions environnementales des combats. Le bilan carbone de l'agression russe est ainsi estimé en 2023 à 150 millions de tonnes d'émissions équivalent CO₂¹⁹¹. Un exemple plus concret est l'exemple de la destruction du barrage de Kakhovka qui a entraîné des inondations massives provoquant la mort de dizaines de personnes et 13 milliards d'euros de dégâts selon l'ONU¹⁹². Cet événement a été suivi d'une enquête pour écocide contre la Russie¹⁹³. Enfin, le gouvernement ukrainien a clairement affirmé sa volonté de faire compter ces préjudices à l'environnement lorsque seront évoquées les réparations due par la Russie.

Ainsi, guerre en Ukraine et prise en compte des conséquences sécuritaires du changement climatique ne sont pas aux antipodes contrairement à ce que le remplacement de l'enjeu climatique dans les discours publics laisse à penser à première vue. Plus que complémentaires, les deux sujets sont imbriqués l'un dans l'autre. Il est donc nécessaire pour l'OTAN et ses agents de poursuivre le travail entrepris dans le cadre de la sécuritisation du changement climatique.

La guerre en Ukraine a entraîné une évolution dans les discours de sécuritisation du changement climatique. Les discours publics ont invisibilisé l'enjeu climatique au profit de la guerre mais le travail de l'unité dédiée se poursuit loin de ces prises de paroles politiques. Un événement tel qu'une guerre n'est pas le seul facteur susceptible d'affecter un discours, il est également nécessaire d'examiner les effets produits par l'émergence ou le retour de certains acteurs.

¹⁹¹ *Climate Damage caused by Russia's war in Ukraine*. (s. d.). Climate Focus. Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://climatefocus.com/publications/ukraine-war-climate-damage-updated/> : Ce chiffre prend en compte l'impact des véhicules, des incendies provoqués par les combats ou encore les détours forcés des avions de ligne suite à la fermeture de l'espace aérien

¹⁹² *Destruction du barrage de Kakhovka : 485 millions de dollars nécessaires pour préserver la culture, l'environnement et l'éducation (UNESCO) | UNESCO*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://www.unesco.org/fr/articles/destruction-du-barrage-de-kakhovka-485-millions-de-dollars-necessaires-pour-preserver-la-culture>

¹⁹³ Le crime d'écocide est disposé dans le code pénal ukrainien depuis 2001

Section 2. L'évolution d'acteurs essentiels accompagnés de leurs agendas : Mark Rutte et Donald Trump

Comme expliqué dans le chapitre précédent, le jeu d'acteur, leurs capacités d'influence et leurs intérêts à la sécuritisation du changement climatique sont essentiels la compréhension du phénomène. Dès lors, les changements qui s'opèrent du point de vue d'acteur essentiels peuvent entraîner des évolutions importantes dans la sécuritisation du changement climatique. En particulier lorsque leurs agendas provoquent une rupture avec les discours et la politique menés jusqu'alors. Deux changements sont particulièrement notables ici : la nomination de Mark Rutte en tant que successeur de Jens Stoltenberg au poste de secrétaire général et l'élection de Donald Trump en tant que président des États-Unis pour un second mandat.

I. Mark Rutte : un secrétaire général pour l'Ukraine

Jens Stoltenberg, prédécesseur de Mark Rutte et secrétaire général pendant 10 ans (2014-2024) était perçu comme une figure de la sécuritisation du changement climatique à l'OTAN. Issu du parti travailliste norvégien, son parcours politique est marqué par l'intérêt personnel qu'il porte aux problématiques climatiques. Il débute sa carrière en tant que Secrétaire d'État pour l'Environnement (1990-1991), il devient ensuite ministre de l'Industrie et de l'énergie au sein du gouvernement Brundtland III¹⁹⁴. Après avoir été premier ministre de la Norvège de 2000 à 2013, il est nommé Envoyé Spécial de l'ONU sur le changement climatique où il contribue à l'élaboration de l'Accord de Paris signé en 2015 par les chefs d'États lors de la COP21. De plus, interrogé sur son parcours en tant que secrétaire général¹⁹⁵, il affirme que ce poste ne s'inscrit pas nécessairement dans la suite logique de son parcours, il aurait davantage envisagé de poursuivre sa carrière au sein de

¹⁹⁴ Gro Harlem Brundtland est particulièrement connue pour avoir portée de Rapport de l'ONU « Notre avenir à tous » alertant sur les impacts des activités humaines sur l'environnement.

¹⁹⁵ NATO. (s. d.). *Déclaration du secrétaire général : L'OTAN doit impérativement aider à freiner le changement climatique*. NATO. Consulté 29 mars 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_178372.htm

l'ONU sur les questions de changement climatique. Il est donc manifeste que Jens Stoltenberg présente un gout personnel marqué pour les questions climatiques.

L'OTAN étant une organisation intergouvernementale, définie comme « ensemble structuré où des participants appartenant à des pays différents, coordonnent leur action en vue d'atteindre des buts communs »¹⁹⁶, les décisions y sont prises par les États. En principe, l'administration ne dispose pas d'une autonomie d'action et de pouvoirs décisionnaires. La fonction première du secrétaire général est de réaliser le dialogue entre les États, il doit permettre la coordination de leurs points de vue pour préparer des textes pouvant faire consensus entre les Alliés. Toutefois, dans la pratique, le secrétaire général dispose d'une capacité de mise sur agenda¹⁹⁷. Cette faculté demeure subsidiaire car ses prises de position ne peuvent jamais être considérées comme des décisions, elles sont catégorisées comme des « opinions » ou des « remarques »¹⁹⁸. Ainsi, même dans les organisations intergouvernementales, les administrations ont la possibilité de peser sur les décisions en cadrant les négociations multilatérales. D'une part, par les règles qu'elles créent pour organiser les échanges et relations au sein de l'administration. D'autre part, elles créent des actes de *Soft law* en rédigeant des recommandations et des rapports servant de préalables aux décisions interétatiques¹⁹⁹.

Ce détour pour expliquer la capacité d'influence du secrétaire général de l'OTAN était nécessaire à la compréhension du rôle joué par Jens Stoltenberg dans la sécuritisation du changement climatique par l'OTAN. Adrien Estève insiste ainsi sur le rôle clé joué par ce secrétaire général ici : « Quand j'ai interrogé des gens de l'OTAN, on m'a toujours dit que c'était Jens Stoltenberg qui avait beaucoup fait pour que l'OTAN ait une doctrine climatique »²⁰⁰.

¹⁹⁶ Groulier, C. et Tordjman, S. (2018). Chapitre 9. Les organisations intergouvernementales. Dans T. Balzacq, F. Charillon et F. Ramel Manuel de diplomatie (p. 163-180). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.balza.2018.01.0163>.

¹⁹⁷ Entretien Amélie Zima, le 06/01/2025

¹⁹⁸ Entretien Amélie Zima, le 06/01/2025

¹⁹⁹ Groulier, C. et Tordjman, S. (2018). Chapitre 9. Les organisations intergouvernementales. Dans T. Balzacq, F. Charillon et F. Ramel Manuel de diplomatie (p. 163-180). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.balza.2018.01.0163>.

²⁰⁰ Entretien Adrien Estève, le 19/12/2024

L'agent de l'OTAN interrogé²⁰¹ à ce sujet reconnaît également le *leadership* essentiel de l'ancien secrétaire général pour développer la politique de l'Alliance face au changement climatique. Aux yeux du grand public, cet engagement s'est matérialisé par les prises de paroles du secrétaire général sur le sujet mais également par le rapport à son initiative, « *Climate change & security impact assessment* »²⁰², qui contribuent aux actions formant le leadership de l'OTAN sur la sécurisation du changement climatique.

Si la personnalité et le parcours de Jens Stoltenberg sont fondamentaux pour comprendre le développement d'une réelle politique climatique à l'OTAN, le parcours de Mark Rutte, secrétaire général depuis octobre 2024 ne reflète pas le même intérêt. Arrivé au poste de premier ministre des Pays-Bas en 2010, il définit un objectif de 17% des émissions de GES d'ici à 2020 par rapport au niveau de 1990²⁰³. Cet engagement s'inscrit en réalité dans la dynamique européenne de politiques de réduction de GES, il ne marque donc pas un pas de côté de la part de M. Rutte. De plus, l'opinion publique hollandaise juge alors les objectifs insuffisants au vu de l'importance de l'enjeu climatique. En 2015, son gouvernement est même condamné par la justice nationale à rehausser les objectifs de réduction de GES pour passer à une réduction de 25%²⁰⁴. À cela s'ajoute le refus du parti Vert de faire partie de la coalition de gouvernement en 2017, déplorant le manque d'ambition climatique du parti majoritaire. Ce n'est qu'à partir de 2022 que le gouvernement Rutte IV prend des mesures plus ambitieuses pour agir contre le changement climatique. Par exemple le projet Prothos vise à capter les émissions de GES des sites industriels pour les transporter dans des réserves sous-terraines, cela coïncide avec le retour des Verts au sein du gouvernement²⁰⁵.

²⁰¹ Entretien agent de l'OTAN, le 18/03/2025

²⁰² NATO. (2024). *Climate change & security impact assessment : The Secretary General's report (3rd ed.)*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2024/7/pdf/240709-Climate-Security-Impact.pdf

²⁰³ MORON, E. (2024, janvier 31). Mark Rutte : Le bilan environnemental et énergétique de 13 années au pouvoir (3/4) - Les Yeux du Monde %. *Les Yeux du Monde*. <https://les-yeux-du-monde.fr/actualites-analyses/europe/52779-mark-rutte-le-bilan-environnemental-et-energetique-de-13-annees-au-pouvoir-3-4/>

²⁰⁴ Massiot, A. (s. d.). *Les Pays-Bas définitivement condamnés pour inaction climatique*. Libération. Consulté 29 mars 2025, à l'adresse https://www.liberation.fr/planete/2019/12/20/les-pays-bas-definitivement-condamnes-pour-inaction-climatique_1770386/

²⁰⁵ *Porthos et au-delà : L'importance cruciale des projets de captage et de stockage du carbone pour les objectifs climatiques des Pays-Bas*. (s. d.). Clean Air Task Force. Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://www.catf.us/fr/resource/porthos-and-beyond-the-critical-importance-of-carbon-capture-and-storage-projects-for-dutch-climate-goals/>

Ainsi, Mark Rutte ne semble donc pas considérer le changement climatique comme un enjeu prioritaire, l'engagement de son pays dans la lutte contre le changement climatique est en réalité surtout le résultat d'une politique de coalition.

À ce manque d'intérêt personnel s'ajoute l'enjeu actuellement prioritaire d'aide à l'Ukraine face à la Russie. Une analyse de la presse lors de sa prise de fonction conduit à percevoir sa nomination comme avant tout pour l'Ukraine. Les articles de la presse française et internationale mettent en effet en lumière l'enthousiasme général de cette nomination en particulier en raison de son engagement en faveur de l'Ukraine. Les articles en amont et lors de sa prise de fonction établissent tous le cas Ukrainien comme l'enjeu prioritaire à la charge du nouveau secrétaire général²⁰⁶. Il confirme cet engagement dès ses premières prises de parole en tant que secrétaire général. En effet, dans son discours de prise en fonction il place le soutien à l'Ukraine comme la première des trois priorités de son mandat²⁰⁷ (avant la défense collective et les partenariats internationaux). Son choix de réaliser sa première visite officielle en Ukraine pour rencontrer Volodimir Zelensky et rappeler la promesse des Alliés de poursuivre leur aide, en est également un indice crucial.

Le manque d'intérêt de Mark Rutte pour les problématiques climatiques ne projetterait pas pour autant un destin funeste de ces questions à l'OTAN. À ce titre, chercheurs et praticiens sont en désaccord. Adrien Estève affirme en effet que ce manque d'intérêt pourrait causer l'extinction des initiatives de l'Alliance face au changement climatique. Il confère ainsi une place prépondérante aux orientations politique décidées par le secrétaire général.

À première vue, la nomination d'un secrétaire général peu porté sur la question climatique et souhaitant axer son mandat sur l'Ukraine créerait un risque de déclin de la sécuritisation du changement climatique à l'OTAN. En particulier à la lumière du *leadership* pris par son prédécesseur en la matière. A. Estève exprime de manière familière sa crainte

²⁰⁶ BAUER, A. (2024). Les défis du nouveau patron de l'Otan. *Les Echos*, 24307(24307), 6.

²⁰⁷ Latribune.fr. (2024). Fin politique, le Premier ministre néerlandais Mark Rutte prendra la tête de l'Otan en octobre. *La Tribune (France)*, 7896(7896), 26.

que les travaux sur le changement climatique ne suscitent pas l'intérêt de Mark Rutte et qu'ils finissent par « caler une porte »²⁰⁸.

Pourtant, le chercheur semble ici oublier le reste de l'administration oeuvrant loin de yeux du public et qui n'a pas besoin d'un discours du secrétaire général pour poursuivre ses activités. Il convient ici d'insister sur l'importance de la temporalité. Si l'OTAN avait besoin en 2021 d'un leadership fort sur les questions climatiques pour fonder une politique et des unités dédiées en son sein, le travail est à présent initié. Depuis 2021 s'est enclenchée une inertie, l'administration et plus particulièrement²⁰⁹ l'unité Sécurité Climatique et Énergétique a désormais un agenda, des employés et des tâches définies. Pour mener cela à bien elle doit travailler un temps dans l'ombre et peut tout à fait se passer de discours politiques. Tenir ce travail éloigné des discours politiques peut même être bénéfique car cela l'isole des perturbations et des opportunités politiques, cela lui assurerait donc une meilleure stabilité. Un agent de l'OTAN exprime cela clairement²¹⁰ :

« Maintenant, on est vraiment dans une phase de mise en œuvre des axes de travail de long terme. On est sur du technique, sur du travail qui n'est pas forcément très sexy, ni politiquement visible. Donc je pense qu'on a moins besoin de ce leadership ».

Bien que le soutien de la part du secrétaire général serait utile à l'unité sécurité climatique et énergétique, celle-ci, dont l'existence a été précédemment assurée grâce à Jens Stoltenberg, peut à présent s'en passer sans préjudice pour son activité.

Ainsi, pour considérer l'influence négative ou non de la nomination de Mark Rutte sur la sécuritisation du changement climatique, il nous faut distinguer parole politique et travail mené dans l'ombre par l'unité dédiée. Certes, la sécuritisation par l'OTAN du changement climatique est beaucoup moins portée par Mark Rutte sur la scène politique. Toutefois, les équipes créées au moment de la fondation de la politique climatique poursuivent leur travail autour des quatre axes de travail déterminés par le rapport d'action²¹¹. Donc tout comme dans le cas du traitement par l'OTAN de la guerre en Ukraine,

²⁰⁸ Entretien Adrien Estève, le 19/12/2024

²⁰⁹ Entretien agent de l'OTAN, le 18/03/2025

²¹⁰ Entretien agent de l'OTAN, le 18/03/2025

²¹¹ Le travail de l'Unité se structure autour de quatre axes de travail : *Awareness, Adaptation, Mitigation, Outreach* (Sensibilisation, Adaptation, Atténuation, Éducation)

le constat du déclin du discours climatique de la diplomatie publique de l'OTAN, ne permet pas de conclure à un déclin total du sujet au sein de l'organisation.

Néanmoins, la prise de fonction de Mark Rutte est corrélée à un autre évènement de politique internationale : l'élection de Donald Trump pour un second mandat en tant que Président des États-Unis.

II. L'élection de D. Trump : La montée du climato-scepticisme dans l'administration américaine

L'arrivée de Donald Trump à la tête des États-Unis crée davantage d'incertitudes quant à la prise en compte du changement climatique au sein de l'OTAN. Plusieurs facteurs entrent ici en relations. Tout d'abord, le mode de prise de décision par consensus au sein de l'organisation combiné avec le poids représenté par les États-Unis. Également, le climato-scepticisme affiché et mis en actions par la seconde administration Trump.

Paradoxalement, les États-Unis ont été pionniers dans la sécuritisation du changement climatique. A. Estève²¹² date ainsi ce phénomène aux États-Unis aux années 1990 avec la réalisation de premiers rapports sur commande gouvernementale. La sécuritisation du changement climatique s'intensifie au début des années 2000 avec le rapport de la *National Academy of Sciences* (institution de référence pour conseiller les dirigeants américains sur les questions scientifiques) intitulé « *Abrupt climate change* ». D'autres rapports s'en suivent en particulier celui du *Center for Naval Analysis* : « *National security and the threat of climate change* », en 2007. La haute légitimité de ce centre d'expertise appui la décision de stratégies américains de mentionner le changement climatique à vingt-trois reprises dans la *National Security Strategy* de 2010²¹³. Elle mentionne le changement climatique dans des passages relevant de la coopération internationale en le caractérisant comme un défi sans frontière. Elle affirme même, sans les

²¹² Estève Adrien. (2022). *Guerre et écologie : L'environnement et le climat dans les politiques de défense en France et aux États-Unis*. PUF.

²¹³ Document de référence émis par la Maison Blanche établissant les priorités et le cadre directeur de la politique étrangère et de défense nationale et internationale

précautions prises par d'autres chercheurs, que le changement climatique va provoquer des conflits et qu'il est urgent pour la communauté de prendre les mesures qui s'imposent.

Pourtant, l'Allié américain initialement pionnier de la sécuritisation du changement climatique peut aujourd'hui représenter un facteur de déclin de la problématique au sein de l'OTAN. L'administration Trump ouvertement climato-sceptique disposerait en effet d'un poids suffisant parmi les alliés pour provoquer cela.

Tout d'abord, l'OTAN étant une organisation intergouvernementale, les décisions sont prises par consensus entre les Alliés, pour être adoptée une décision doit recueillir le vote positif de tous les membres. La particularité de la prise de décision au sein de l'Alliance est l'absence d'un mécanisme d'abstention constructive, autrement dit, si un État membre s'abstient lors d'un vote, sa position est comptabilisée comme un vote « contre ». Par conséquent, aucune décision de l'OTAN ne peut être prise sans tous les États membres et donc sans les États-Unis. Cela constitue un premier levier d'action de taille dont ne dispose pas le secrétaire général qui ne participe pas au vote.

La possibilité de peser sur le vote par consensus est à la disposition de tous les États membres. Toutefois, en pratique, les États-Unis ont davantage de possibilités d'infléchir le cours des négociations grâce au poids de leur représentation au sein de l'OTAN. Certes, le prestige politique international et la puissance militaire et économique qu'ils incarnent sont des facteurs essentiels, ils peuvent orienter les décisions d'alliés souhaitant aligner leur position avec le protecteur américain. Cependant, selon Amélie Zima²¹⁴ deux éléments permettent de réellement comprendre le statut des États-Unis comme alliés qui impose le plus de sujets à l'agenda et pèse le plus dans les négociations : l'ampleur de sa délégation auprès de l'OTAN et la maîtrise de l'anglais comme langue maternelle.

La supériorité numérique de sa délégation assure une présence américaine très large sur la quasi-totalité des sujets traités par l'OTAN. La représentation a la capacité de proposer des *draft* (projets de textes), des *position papers* (documents exposant la position américaine) et de participer au maximum de réunions préparatoires. Ce dernier aspect est noté comme d'une grande importance par C. Calmels²¹⁵, sa thèse constatant l'omniprésence

²¹⁴ Entretien Amélie Zima, le 06/01/2025

²¹⁵ Calmels, C. (2021). *Influence in a military alliance : The case of France at NATO (2009-2019)* [These de doctorat, Paris, Institut d'études politiques]. <https://theses.fr/2021IEPP0035>

française aux réunions préparatoires des textes finaux s'applique à plus forte raison aux États-Unis. Ils disposent d'une capacité numérique d'agents suffisante pour réellement assurer cette omniprésence. En participant à toutes les réunions, un État peut plus facilement peser sur les négociations et la décision finale. En particulier car il réussit à faire valoir son point de vue dès le début de l'élaboration d'un texte, et dispose de davantage d'opportunité de les rappeler et d'amender les autres positions.

De plus, comme évoqué pour le cas canadien, la maîtrise de l'anglais comme langue maternelle est d'importance primordiale pour peser dans les négociations. Les délégués peuvent exprimer leur point de vue de manière spontanée et avec davantage de nuances que s'ils ne s'exprimaient pas dans leur langue maternelle.²¹⁶

Ce détour par les leviers d'influence américains au sein de l'Alliance est nécessaire à la compréhension des effets de la seconde élection de Trump au poste de Président des États-Unis. Cela entraîne l'établissement d'une administration américaine infusée de climat-scepticisme, incarné en premier lieu par le dirigeant accompagné dans notre cas de Pete Hegseth, secrétaire à la Défense depuis janvier 2025. Ce vétéran, ancien présentateur de *Fox news* et auteur de livres dénonçant le « wokisme » dans l'armée²¹⁷, s'accorde tout à fait sur les positions de son Président en qualifiant toute initiative liée au changement climatique au sein du département de la Défense de « connerie »²¹⁸ détournant l'attention des préoccupations réellement importantes comme les opérations extérieures et l'entraînement. Au-delà des déclarations publiques, il porte des mesures visant à la disparition du sujet climatique dans les affaires militaires américaines. Depuis sa prise de fonction en janvier 2025, il a fait annuler 91 études liées aux sciences sociales menées au sein du Pentagone, parmi lesquelles figurent toutes celles traitant du changement climatique (d'après une déclaration du Pentagone du 10 mars 2025)²¹⁹. De plus, le sujet et les programmes qui en traitent sont les cibles de larges coupes budgétaires visant à réorienter les fonds vers des

²¹⁶Calmels, C. *Ibid*, p. 85

²¹⁷ En particulier le dernier en date : *The War on Warriors* (2024)

²¹⁸ *Secretary Hegseth says the DOD does not do « climate change crap »*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://nypost.com/2025/03/10/us-news/secretary-hegseth-says-the-dod-does-not-do-climate-change-crap/>

²¹⁹ *US military cancels climate change studies that Pentagon chief calls « crap »* | Reuters. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://www.reuters.com/world/us/us-military-cancels-climate-change-studies-that-pentagon-chief-calls-crap-2025-03-10/>

enjeux qu'il considère prioritaires comme la modernisation des forces nucléaires. Pete Hegseth ne s'exprime pas sur l'existence ou non du changement climatique mais ne considère pas ce défi comme un sujet de sécurité militaire.

Le secrétaire à la Défense peut agir de la sorte sans craindre de rencontrer l'opposition de Donald Trump qui affirme clairement sa position climato-sceptique dans de multiples discours – il déclare par exemple en 2020 face aux incendies ravageant la Californie « ça finira par se refroidir vous verrez »²²⁰ - mais aussi par ses actes en particulier la décision (pour la deuxième fois depuis 2017) dès le lendemain de sa prise de fonction de retirer son pays des Accords de Paris sur le Climat, cadre fondamental de l'action climatique internationale.

Ainsi, le rejet de la question climatique de l'administration Trump II incarné au niveau militaire par le secrétaire à la Défense Pete Hegseth ne se limite pas à des déclarations. Il s'incarne dans des décisions concrètes portant atteinte à la bureaucratie mise en place précédemment au cours du processus de sécuritisation du changement climatique. L'ombre que cela fait planer sur l'administration otanienne créée pour traiter de cet enjeu, est ainsi plus menaçante que celle de la nomination d'un nouveau secrétaire général. L'administration américaine semble percevoir toute initiative contre le changement climatique comme une perte de temps et d'argent et n'hésite pas à prendre des mesures en conséquence, il est donc plausible, selon notre hypothèse, qu'elle use de sa capacité d'influence dans l'organisation, pour incarner un discours opposé à la sécuritisation du changement climatique et dans une hypothèse extrême pour porter atteinte à la bureaucratie en charge du changement climatique à l'OTAN.

En conclusion, les évolutions du point de vue d'acteurs essentiels ont des effets certains sur la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN. Si la nomination de Mark Rutte au poste de secrétaire général en provoque le déclin dans le discours public sans mettre en danger l'administration *ad-hoc*, l'élection de Trump, dont le comportement est encore hypothétique sur le sujet, fait planer une incertitude sur la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN. Celui-ci et l'administration qui l'accompagne disposeraient des capacités et de la volonté de faire valoir leur point de vue selon lequel les militaires ne

²²⁰ *Etats-Unis : Les propos climatosceptiques de Donald Trump réveillent la colère des démocrates.* (2020, septembre 15). Franceinfo. https://www.francetvinfo.fr/monde/usa/presidentielle/donald-trump/etats-unis-les-propos-climatosceptiques-dedonald-trump-reveillent-la-colere-desdemocrates_4107019.html

doivent pas perdre de temps avec le changement climatique, aussi bien dans le discours de l'OTAN mais peut être aussi dans sa bureaucratie, sur le modèle des mesures prises au niveau national.

Section 3. Le manque d'intérêt de la part des militaires

Certes, les événements et acteurs politiques influencent le cours de la sécuritisation du changement climatique à l'OTAN, mais l'OTAN est une organisation de défense militaire. Par conséquent, l'appréciation des risques sécuritaires du changement climatique par les militaires est un facteur à prendre en considération.

Selon les théories, la sécuritisation ne réussit que si le public visé par le discours sécurisateur y adhère. Sans le soutien de ce public, la sécuritisation ne peut pas se poursuivre. Il ne soutiendra pas les mesures prises en conséquence, le maintien du discours et n'en diffusera pas les idées²²¹. Les militaires sont un des publics visés par la sécuritisation du changement climatique à l'OTAN. S'ils n'adhèrent pas aux discours ils refuseront de mettre en œuvre les mesures permettant d'atténuer les effets du changement climatique sur le déroulement des opérations, et celles visant à réduire l'impact climatique des opérations. S'ils adhéraient à la vision de l'Alliance sur le sujet, cela permettrait à l'organisation de développer davantage son modèle et donc son *leadership* climatique.

Or, pour le moment, les militaires semblent majoritairement hermétiques à la sécuritisation du changement climatique. A. Estève explique notamment cela par le manque de technicité des études menées par les observatoires spécialisés. Autrement dit, militaires et scientifiques ne parlent pas le même langage²²². Les militaires ne parviennent pas à s'approprier le langage scientifique et leurs conclusions, et à le retranscrire au sein de leurs entraînements et opérations. Interrogé sur ce sujet, A. Estève dit craindre ce même scénario pour le CCASCOE, si les rapports qu'il produit ne répondent pas au besoin de technicité des forces armées, ils ne trouveront pas d'échos en leur sein²²³.

²²¹ Le Gouriellec, S. (2018). Sécuritisation et construction d'un complexe de sécurité régional dans la Corne de l'Afrique. *Études internationales*, 49(1), 83-104. <https://doi.org/10.7202/1050545ar>

²²² Estève Adrien. (2022). *Guerre et écologie : L'environnement et le climat dans les politiques de défense en France et aux États-Unis*. PUF.

²²³ Entretien Adrien Estève, le 19/12/2024

A cette difficulté de dialogue entre scientifiques et militaires s'ajoute la notion de priorité opérationnelle. Les militaires œuvrent avant tout pour la réussite de la mission, ils peuvent parfois percevoir des mesures d'adaptation au changement climatique comme des obstacles. A. Estève relate les difficultés créées par l'apparente contradiction entre priorité opérationnelle et adaptation au changement climatique :

« Chaque fois que vous parlez de climat, les militaires pensent que vous parlez [...], des émissions carbonées, de la pollution des armées. Et ça ils disent 'en fait vous nous embêtez, parce que nous, notre priorité, c'est de combattre. Et franchement, protéger l'environnement et faire attention à nos émissions, ça ne fait pas partie vraiment de nos mission prioritaires' ».

De plus, le quotidien militaire est soumis à des contraintes de sécurité parfois contraires aux considérations environnementales. Un militaire de la Marine Française²²⁴ évoque les dispositions prises au quotidien pour limiter les risques et le poids des navires. Ainsi, tous les déchets organiques mais aussi le verre, les eaux de vaisselle et de ménage (« eaux noires ») sont jetées à la mer quotidiennement. Des liquides encore plus nocifs sont également jetés dans l'eau, encore une fois pour des raisons de sécurité en particulier les risques d'incendies : « En mer lorsqu'il y a des débordements de gazole, d'huile ou autres fluides associés aux mécaniciens, il n'est évidemment pas gardé à bord ».

Or, le travail scientifique ainsi que celui mené au sein de l'unité dédiée à l'OTAN n'ont pas pour objectif de porter atteinte à la sécurité des militaires ou à la réussite des missions. L'objectif est de limiter les effets néfastes du changement climatique sur leurs opérations pour éviter des accidents comme des crash d'hélicoptères, des coups de chaud ou encore la nécessité de réorganisation complète comme ce fut le cas lors du déploiement de l'opération Serval suite à la fonte de la colle des semelles²²⁵. Au sein du groupe hétérogène formé par les militaires, certains sont plus ou moins ouverts à la cause climatique et aurait simplement besoin d'un temps d'adaptation pour s'approprier la sécuritisation du changement climatique. Ce temps d'appropriation est une constante des approches *top-down* que nous retrouvons dans notre cas, le concept initié par le haut de la hiérarchie doit infuser progressivement vers le bas. Cela s'inscrit dans la notion de socialisation au sein des

²²⁴ Entretien Militaire Français, le 30/01/2025

²²⁵ *Rapport d'information, n° 4089.* (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_def/115b4089_rapport-information

organisations définie par Guillaume Devin. La socialisation est ici entendue comme : « le processus par lequel les membres d'une collectivité acceptent et intériorisent les normes et les valeurs, les contraintes et les rôles de cette collectivité » ²²⁶. Ainsi, par son discours sécuritisateur du changement climatique et les mesures prises en conséquence, l'OTAN crée des normes et des valeurs, qu'il revient ensuite aux acteurs, ici les militaires de les intérioriser. Ce processus de socialisation peut prendre du temps, c'est uniquement à son issue que les militaires mettront en place des mesures recommandées par la politique climatique otanienne et les observatoires de recherche.

Toutefois, le haut de la hiérarchie otanienne n'est pas contraint de rester passif en attendant l'appropriation du changement climatique comme enjeu de sécurité par les militaires. C'est ainsi, que l'unité Sécurité climatique et Énergétique mène un travail de formation, qui est un des quatre axes de travail dégagés par dans le Plan d'Action²²⁷. Selon l'agent de l'OTAN interrogé²²⁸, ces formations sont l'opportunité d'établir un échange avec les militaires sur le changement climatique et ainsi de pallier le gap entre chercheurs et forces armées. Ces initiatives sont prises dans le cadre de la fonction d'échange d'idées et de connaissances des organisations internationales. En effet, selon A. Wendt²²⁹, figure allemande du constructivisme, les organisations internationales sont des constructions sociales au sein desquelles se créent de telles relations d'enrichissement mutuels entre les acteurs, aboutissant à un cadre normatif commun. Ainsi, par ces formations, l'OTAN pourrait parvenir à créer un cadre normatif de sécuritisation du changement climatique. Si celui-ci est suffisamment performant, les militaires y adhéreront potentiellement aux termes du processus de socialisation²³⁰. La fonction de lieu social d'échange de connaissances

²²⁶ Devin, G. (2022). *Les organisations internationales : Entre intégration et différenciation* Ed. 3. Armand Colin. <https://univ-scholarvox-com.ressources-electroniques.univ-lille.fr/book/88926770>

²²⁷ NATO. (2023). *Climate Change and Security Action Plan : Compendium of Best Practices*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2023/7/pdf/230710-climate-change-best-practices.pdf

²²⁸ Entretien agent de l'OTAN, le 18/03/2025

²²⁹ Lacassagne, A. (2008). *Une reconstruction éliasiennne de la théorie d'Alexander Wendt : Pour une approche relationniste de la politique internationale* [Phdthesis, Université Montesquieu - Bordeaux IV ; Institut d'études politiques de Bordeaux]. <https://theses.hal.science/tel-00231927>

²³⁰ Devin, G. (2022). *Les organisations internationales : Entre intégration et différenciation* Ed. 3. Armand Colin. <https://univ-scholarvox-com.ressources-electroniques.univ-lille.fr/book/88926770>

permet donc de nuancer la représentation des militaires comme des freins au processus de sécuritisation du changement climatique.

En conclusion, l'évolution de la sécuritisation du changement climatique par l'OTAN est marquée par des événements perturbant la primauté du discours sécurisateur qui la porte. Toutefois, l'influence de ces événements se limite réellement à l'effacement du changement climatique dans le discours public de l'OTAN, sans pour autant affecter le travail concret réalisé par l'administration. Seule l'élection de Donald Trump dont l'administration est infusée de climato-scepticisme pourrait réellement mettre ce travail en péril en raison de l'influence américaine sur les décisions et l'agenda de l'OTAN.

Cette évolution de la sécuritisation du changement climatique provoque un déclin du signifiant « le changement climatique est un accélérateur de menaces », dans le discours public de l'OTAN, tout en étant toujours un objet de travail pour l'unité dédiée au sein de l'organisation. Dans la mesure où ce travail de fond sur les enjeux sécuritaires du changement climatique peut à présent se poursuivre loin des discours circonstanciels adaptés aux auditoires, il pourrait aboutir à une forme de stabilisation de la sécuritisation bien qu'elle demeure fondée sur un signifiant vide.

Conclusion

En intégrant la problématique climatique à son agenda, l'OTAN s'inscrit dans le processus de sécuritisation du changement climatique en cours depuis les années 2000. Cette sécuritisation s'exprime en particulier dans des discours publics qualifiant le changement climatique de « facteur accélérateur de menaces ». Toutefois, l'analyse de ces discours met en lumière l'absence de définition précise et stable de la formule centrale pour la sécuritisation. Les discours tant politiques que scientifiques créent et maintiennent donc un signifiant vide, leur permettant d'adapter son contenu au gré des évolutions de leurs intérêts et de leur conception. La profusion de documents et de déclarations émis par l'OTAN pourrait laisser espérer qu'elle entreprend de se différencier de ces discours et, d'établir une définition précise et stable du changement climatique comme facteur accélérateur de menaces. Pourtant, en sécuritisant le changement climatique l'OTAN maintient ce signifiant vide et l'instrumentalise pour poursuivre sa quête de légitimité fondée sur la recherche d'un ennemi supplémentaire.

Toutefois, le maintien du signifiant vide et son instrumentalisation ne s'explique pas uniquement par la quête de légitimité. Ils s'ancrent également dans les dynamiques d'influences et d'intérêts au sein de l'organisation. Deux acteurs se distinguent particulièrement : l'administration de l'OTAN et le Canada. Disposant de capacités d'influencer l'agenda sécuritaire de l'organisation, ces deux acteurs formulent des discours imprécis sur le sujet climatique afin de faire valoir leurs intérêts respectifs : développement d'un *leadership* et centralité de l'Arctique. Le maintien du signifiant vide leur permet de mobiliser le maximum d'acteurs autour d'une notion floue et d'y projeter les conceptions servant leurs fins. C'est ainsi que l'administration et le Canada entendent tous deux développer un discours hégémonique de sécuritisation du changement climatique en instrumentalisant le signifiant vide à la base du processus.

Le maintien en tant que tel du signifiant vide rend la sécuritisation qu'il porte plus perméable aux perturbations extérieures. Cela peut être un avantage si la sécuritisation de l'enjeu est suffisamment établie pour se maintenir et s'adapter. Mais cela peut aussi provoquer la mise en retrait, voire la disparition de l'enjeu sécuritisé. Dans le cas de l'OTAN, face aux événements majeurs auxquels l'organisation fait face – la guerre en Ukraine, l'élection de D. Trump et la nomination d'un nouveau secrétaire général, ainsi que les réserves apparentes des militaires à s'emparer de l'enjeu – la sécuritisation du changement climatique tend à s'effacer. Elle est toutefois à un stade suffisamment avancé, en particulier

grâce à la création d'une politique et d'une unité dédiées en 2021, pour ne disparaître que des déclarations publiques pendant que le travail de fond de l'administration se poursuit de manière plus stable, moins exposé aux impératifs d'affichage politique et à l'instrumentalisation. Ainsi, la mise en retrait dans les discours publics de l'enjeu climatique face à des événements majeurs, a paradoxalement permis à cet enjeu sécuritisé de trouver une stabilité et peut-être à l'avenir de s'établir dans une définition précise et permanente, dont de futurs locuteurs pourraient se saisir pour achever sa sécuritisation.

En conclusion, ce travail sur la sécuritisation du changement climatique par l'OTAN a permis de montrer que cette stratégie et les discours qui la soutiennent ne se fondent que sur un signifiant vide, en particulier en raison de l'absence de démonstration claire et définitive du lien entre sécurité et changement climatique.

Néanmoins, il nous faut souligner certaines limites de la recherche. L'organisation d'entretien avec des acteurs de l'OTAN et de la défense militaire a été difficile. En particulier en raison d'une certaine opacité de ce domaine. Le faible intérêt pour l'enjeu climatique en raison de la conjoncture militaire actuelle a également posé des difficultés mais a eu pour mérite de mettre en lumière le déclin du discours étudié. L'important recours aux théories a toutefois permis d'établir un dialogue inédit entre différentes écoles de pensées de relations internationales et les études du langage et des discours, autour des axes principaux que sont la sécuritisation et le signifiant vide. Cela nous a permis de mettre en lumière les jeux de pouvoirs et d'intérêts dissimulés derrière les discours sécurisateurs à destination du public, et ainsi de questionner leur justesse. Il pourrait être bénéfique d'appliquer ce dialogue à d'autres enjeux sécuritisés telles que les migrations internationales afin de questionner leur construction discursive du sujet par les acteurs sécurisateurs du système international. Les discours gouvernementaux et médiatiques présentant les migrants comme des menaces servent la légitimité de politiques de contrôle voire de fermeture des frontières, tout en se fondant hypothétiquement sur un signifiant vide construit de manière opportuniste.

Bibliographie

Littérature scientifique

La sécuritisation

- Balzacq, T. (2018). Théories de la sécuritisation, 1989-2018. *Études internationales*, 49(1), 7–24. <https://doi.org/10.7202/1050542ar>
- Bertrand Badie, Dominique Vidal (2016), *Nouvelles guerres, comprendre les conflits au XXIème siècle*, ed. La Découverte Paris
- Floyd, R. (2015). Extraordinary or ordinary emergency measures: what, and who, defines the ‘success’ of securitization? *Cambridge Review of International Affairs*, 29(2), 677–694. <https://doi.org/10.1080/09557571.2015.1077651>
- Grannis, T. (2019). Ernesto Laclau, Chantal Mouffe, Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une radicalisation de la démocratie. *Lectures*. <https://doi.org/10.4000/lectures.33446>
- Kaldor, M., Texte traduit de l’anglais par Marcoux, S. (2006). La sécurité humaine : un concept pertinent ? *Politique étrangère*, Hiver (4), 901-914. <https://doi.org/10.3917/pe.064.0901>
- Le Gouriellec, S. (2018). Sécuritisation et construction d’un complexe de sécurité régional dans la Corne de l’Afrique. *Études internationales*, 49(1), 83–104. <https://doi.org/10.7202/1050545ar>
- Middendorp, T. (2022). Conclusion. Une perspective politique et militaire. Dans Regaud, N., Alex, B. et Gemenne, F. (dir.), *La guerre chaude Enjeux stratégiques du changement climatique*. (p. 283 -293). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.regau.2022.01.0283>.
- Stritzel Holger, 2007, « Towards a Theory of Securitization : Copenhagen and Beyond», *European Journal of International Relations*, vol. 13, no 3 : 357-383

La sécuritisation du changement climatique

- Alex, B. (2020). Sécurisation du Climat, Climatisation de la Défense : Des Dynamiques Complémentaires ? *Les Champs de Mars*, 35(2), 247-258. <https://doi.org/10.3917/lcdm.035.0247>.

- Berthelot, P. (2012) . Eau, changement climatique et géostratégie. Sécurité globale, N° 21(3), 45-59. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/secug.021.0045>.
- Estève Adrien. (2022). *Guerre et écologie : L'environnement et le climat dans les politiques de défense en France et aux États-Unis*. PUF.
- Homer-Dixon, T., & Levy, M. (1995). Environment and Security. *International Security*, 20, 189-198. <https://doi.org/10.2307/2539143>
- Regaud, N., Alex, B., & Gemenne, F. (2022). *La guerre chaude*. Presses de Sciences Po.

Les évolutions de l'OTAN

- Devin, G. (2022). *Les organisations internationales, entre intégration et différenciation*. Armand Colin.
- Groulier, C. et Tordjman, S. (2018). Chapitre 9. Les Organisations Intergouvernementales. Dans T. Balzacq, F. Charillon et F. Ramel, Manuel de diplomatie (p. 163-180). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.balza.2018.01.0163>.
- Guéhenno, J. (2000). L'OTAN après la guerre froide. Une nouvelle jeunesse ? *Critique internationale*, n° 7(2), 101-122. <https://doi.org/10.3917/cii.p2000.7n1.0101>.
- Hanson, B. L. (1966). The Intelligence of Democracy : Decision Making through Mutual Adjustment. Charles E. Lindblom. *The Journal of Politics*, 28(2), 483–485. <https://doi.org/10.2307/2127588>
- Holeindre, J. (2021). Débat : où va l'OTAN ? Le point de vue de Jean-Vincent Holeindre. Dans *Annuaire français de relations internationales* 2021. (P. 213 - 219). Éditions Panthéon-Assas. <https://doi.org/10.3917/epas.ferna.2021.01.0213>.
- Irondelle, B. et Lachmann, N. (2011). L'OTAN est-elle encore l'OTAN ? *Critique internationale*, n° 53(4), 67-81. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/cii.053.0067>.
- Kempf, O. (2014). *L'OTAN au XXIe siècle : La transformation d'un héritage* (2e éd). Ed. du Rocher.

Le signifiant vide

- Autesserre, S. (2022). *The frontlines of peace : An insider's guide to changing the world* (Oxford University Press paperback). Oxford University Press.
- Bürbaumer, B. (2022). De l'école de la dépendance aux chaînes globales de valeur. L'héritage sous-estimé de la théorie économique de Rosa Luxemburg. *Actuel Marx*, 71(1), 90-105. <https://doi.org/10.3917/amx.071.0090>
- Deschaux-Dutard, D. (2018). Chapitre 1. Approches réalistes de la sécurité internationale. *Politique en +*, 25-42. <https://doi.org/10.3917/pug.dutar.2018.01.0025>
- Even, M. (2020). Histoire secrète des Mongols (Mongyol-un niyuca tobciyan). In N. Kouamé, É. P. Meyer, & A. Viguié (Eds.), *Encyclopédie des historiographies : Afrique, Amérique, Asie : Volume 1 : Sources et genres historiques (Tome 1 et Tome 2)* (p. 780-784). Presses de l'Inalco. <https://doi.org/10.4000/books.pressessinalco.25396>
- Fløttum, K. (2019). Le changement climatique en discours. *Cahiers de praxématique*, 73, Article 73. <https://doi.org/10.4000/praxematique.5746>
- Fløttum, K., Gjerstad, Ø., & Oloko, F. B. (2019). Les voix dans le discours climatique : Essai d'une combinaison de la polyphonie avec l'analyse de contenu, l'analyse narrative et l'analyse rhétorique. *Cahiers de praxématique*, 73, Article 73. <https://doi.org/10.4000/praxematique.5747>
- Fouillet, T. (2021). Le dilemme de sécurité : Caractériser la vision stratégique d'un État au XXI^e siècle ? *Revue Défense Nationale*, 837(2), 89-94. <https://doi.org/10.3917/rdna.837.0089>
- Gjerstad, Ø. (2019). Le dialogue des récits climatiques : Une analyse narrative et polyphonique. *Cahiers de praxématique*, 73, Article 73. <https://doi.org/10.4000/praxematique.5774>
- Lacassagne, A. (2008). *Une reconstruction éliassienne de la théorie d'Alexander Wendt : Pour une approche relationniste de la politique internationale* [Phdthesis, Université Montesquieu - Bordeaux IV ; Institut d'études politiques de Bordeaux]. <https://theses.hal.science/tel-00231927>
- *L'état et la question de la sécurité au Moyen-Orient contemporain : Une lecture selon le réalisme et le constructivisme*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse https://www.researchgate.net/publication/336981048_L'etat_et_la_question_de_la_

securite_au_Moyen-

Orient_contemporain_une_lecture_selon_le_realisme_et_le_constructivisme

- Provençal, J. (s. d.). *Le développement durable comme signifiant vide : l'hétérogénéité de la question énergétique.*

La notion d'ennemi

- Crozier, M., & Friedberg, E. (2011). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective.* Éditions Points.
- Freund Julien, Taguieff Pierre-André. (1986). *L'essence du politique.* Dalloz.
- North Atlantic Treaty Organization. (1952). *The NATO Handbook: Why the Treaty was Signed; What the Treaty Says; How NATO Works.* Public Diplomacy Division. NATO Archives Online. <https://archives.nato.int/nato-handbook-why-treaty-was-signed-what-treaty-says-how-nato-works>
- Schmitt, Carl, et Julien Freund. (1989). *La notion de politique* suivi de *Théorie du partisan.* Calmann-Levy.
- Tréanton, J.-R. (1973). Freund Julien, Le Nouvel âge. *Éléments pour une théorie de la démocratie et de la paix.* ; Schmitt Carl, *La notion de politique. Théorie du partisan.* *Revue française de sociologie*, 14(3), 420-423.

L'influence de l'administration et du Canada

- Calmels, C. (2021). *Influence in a military alliance : The case of France at NATO (2009-2019)* [These de doctorat, Paris, Institut d'études politiques]. <https://theses.fr/2021IEPP0035>
- Crozier, M., & Friedberg, E. (2011). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective.* Éditions Points.
- Duffy, R. R., Matisek, J., McKenzie, J. M., & Pillai, C. M. (2025, février 12). Renforcer la présence de l'OTAN en Arctique : Une façon pour les États-Unis de se concentrer sur la Chine. *Le Rubicon*. <https://lerubicon.org/renforcer-la-presence-de-lotan-en-arctique-une-facon-pour-les-etats-unis-de-se-concentrer-sur-la-chine/>
- Lasserre, F. & Roussel, S. (2007). Souveraineté, sécurité et identité : le Canada face aux défis posés par le changement climatique dans l'Arctique. *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, (36), 267–286. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.7202/040785ar>

- Tenzer, N. (2018). Chapitre 20. L'expertise internationale et la diplomatie d'influence. Dans Balzacq, T., Charillon, F. et Ramel, F. (dir.), *Manuel de diplomatie*. (p. 341 -351). Presses de Sciences Po. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/scpo.balza.2018.01.0341>

Documents officiels : traités et concepts stratégiques

- Nations Unies. (1992). *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. CCNUCC. <https://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>
- NATO. (2022). *Concept stratégique de l'OTAN 2022*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2022/6/pdf/290622-strategic-concept-fr.pdf
- Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. (2010). *Concept stratégique pour la défense et la sécurité des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : adopté par les chefs d'État et de gouvernement au sommet de l'OTAN à Lisbonne, les 19 et 20 novembre 2010*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/pdf_publications/20120214_strategic-concept-2010-fra.pdf

Littérature grise

La sécuritisation du changement climatique

- Aurine Léa (2023-2024), *Penser la décarbonation des armées dans le cadre de l'OTAN*
- *Etats-Unis - Norfolk/Portsmouth : Le plus grand complexe militaire naval au monde sur l'océan Atlantique* | CNES. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://cnes.fr/geoimage/etats-unis-norfolkportsmouth-plus-grand-complexe-militaire-naval-monde-locean-atlantique>
- Gemenne, F., Kabbej, S., Monange, R., & Tasse, J. (2021). *Intégration des enjeux climato-environnementaux par les forces armées*. Observatoire Défense et Climat. <https://defenseclimat.fr/wp-content/uploads/2021/03/RE15-Integration-des-enjeux-climato-environnementaux-par-les-forces-armees-VF.pdf>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (1990). *Premier rapport d'évaluation du GIEC (FAR)*. GIEC. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/05/ipcc_90_92_assessments_far_full_report_fr.pdf

- *How Everything Became National Security | Foreign Affairs.* (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.foreignaffairs.com/united-states/how-everything-became-national-security-drezner>
- Nations Unies. (s.d.). *Conférences des Nations Unies sur l'environnement.* Organisation des Nations Unies. <https://www.un.org/fr/conferences/environment/index>
- *NATO - News : L'OTAN examine les perspectives en matière de sécurité dans le Grand Nord, 29-Jan.-2009.* (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse
- NATO. (s. d.-g). *Stratégies en matière de sécurité alimentaire en Asie centrale.* NATO. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_71908.htm
- NATO Climate Change and Security Centre of Excellence (CCASCOE). (2024). *Advancing Climate Security Together.* CCASCOE. <https://ccascoe.org/wp-content/uploads/2024/11/Advancing-Climate-Security-Together.pdf>
- NATO. (2024). *Climate security impact: Emerging challenges and opportunities.* https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2024/7/pdf/240709-Climate-Security-Impact.pdf
- Nato. (s. d.). *Des scientifiques de pays de l'OTAN entament des travaux missions de recherche dans l'océan Arctique.* NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_226059.htm?selectedLocale=fr
- ¹Nato. (s. d.). *Des scientifiques de pays de l'OTAN entament des travaux missions de recherche dans l'océan Arctique.* NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_226059.htm?selectedLocale=fr#:~:text=L'autre%20mission%2C%20ACO%2024,8%20au%2012%20juillet%202024.
- Nato. (s. d.-c). *Organisation pour la science et la technologie.* NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_88745.htm#:~:text=L'Organisation%20pour%20la%20science,%C3%A9volution%20constante%20de%20ses%20besoins.
- Nato. (s. d.-c). *Initiative pour l'interopérabilité avec les partenaires.* NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_132726.htm#:~:text=Les%20forces%20des%20pays%20partenaires,en%20utilisant%20des%20%C3%A9quipements%20similaires

- NATO. (2024). *Climate change & security impact assessment : The Secretary General's report (3rd ed.)*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2024/7/pdf/240709-Climate-Security-Impact.pdf
- NATO. (2023). *Climate Change and Security Action Plan : Compendium of Best Practices*. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2023/7/pdf/230710-climate-change-best-practices.pdf
- Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). (2023, 27 mars). *Le groupe de travail sur la protection de l'environnement et l'énergie définit ses priorités pour 2023-2024*. OTAN. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_208978.htm
- Parsons, I. T., Stacey, M. J., & Woods, D. R. (2019). Heat Adaptation in Military Personnel : Mitigating Risk, Maximizing Performance. *Frontiers in Physiology*, 10, 1485. <https://doi.org/10.3389/fphys.2019.01485>
- Programme des Nations Unies pour le développement. (2008). *Résumé : Rapport sur le développement humain 2007/2008 – La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine*. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/8-resume-francais.8-resume-francais>
- *Rapport d'information, n° 4089*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_def/115b4089_rapport-information
- The European Green Deal : A Chance to Promote a People-Centred Take on Climate Security », Stockholm International Peace Research Institute, 17 juin 2020
- The White House. (2010). *National security strategy*. https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/rss_viewer/national_security_strategy.pdf
- The World Climate and Security Report 2022 : Decarbonized Defense the Need for Clean Military Power in the Age of Climate Change IRIS. <https://www.iris-france.org/en/168043-the-world-climate-and-security-report-2022-decarbonized-defense-the-need-for-clean-military-power-in-the-age-of-climate-change/>

L'influence du Canada

- Affaires mondiales Canada. (2024). *Maintenir l'ordre international fondé sur des règles*. Dans *La Politique étrangère du Canada pour l'Arctique* (section 3.4). Gouvernement du Canada. https://www.international.gc.ca/gac-amc/publications/transparency-transparence/arctic-arctique/arctic-policy-politique-arctique.aspx?lang=fra#a3_4
- Chine - Évolutions de la stratégie chinoise dans le Grand Nord : Décryptage du livre blanc sur l'Arctique. (2018, mars 21). *Observatoire de l'Arctique*. <https://www.observatoire-arctique.fr/analyses-regionales/chine-evolutions-de-strategie-chinoise-grand-nord-decryptage-livre-blanc-larctique/>
- *Inventaire national des émissions de gaz à effet de serre | Ministères Aménagement du territoire Transition écologique*. (s. d.). Ministères Aménagement du Territoire Transition Écologique. [https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/inventaire-national-emissions-gaz-effet-serre#:~:text=L'inventaire%20national%20des%20gaz,%C3%A9volution%20du%20climat%20\(GIEC\)](https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/inventaire-national-emissions-gaz-effet-serre#:~:text=L'inventaire%20national%20des%20gaz,%C3%A9volution%20du%20climat%20(GIEC))
- Intergovernmental Panel On Climate Change (Ipcc). (2022). *The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate : Special Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (1^{re} éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009157964>
- *L'Arctique, une région sous pression | WWF France*. (s. d.). Consulté 15 mars 2025, à l'adresse <https://www.wwf.fr/espaces-prioritaires/arctique>
- Nationale, D. (2023, décembre 15). *La Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité 2023-2027 : Une réponse au changement climatique*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/feuille-climatique.html>
<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/feuille-climatique.html>
[derable/defense/2023/12/strategie-la-sefense-sur-le-climat-durabilite-reponse-changement-climatique.html](https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/feuille-climatique.html)
- Nationale, D. (2024, février 1). *Rapport sur les résultats de la Stratégie énergétique et environnementale de la défense (SEED) de 2022-2023*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/seed/rapport-resultats-seed-2022-2023.html>

- *Objectifs de développement durable*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- Rantanen, M., Karpechko, A. Y., Lipponen, A., Nordling, K., Hyvärinen, O., Ruosteenoja, K., Vihma, T., & Laaksonen, A. (2022). The Arctic has warmed nearly four times faster than the globe since 1979. *Communications Earth & Environment*, 3(1), 1-10. <https://doi.org/10.1038/s43247-022-00498-3>
- *REC – Exportations de pétrole brut du Canada : Rétrospective des 30 dernières années*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/produits-base-energetiques/petrole-brut-produits-petroliers/rapport/exportations-petrole-brut-canada-retrospective-30-dernieres-annees/index.html>
- Services publics et Approvisionnement Canada, D. générale des services intégrés. (2002, juillet 1). *Revue militaire canadienne*. : D12-8F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca. <https://publications.gc.ca/site/fra/9.503629/publication.html>
- Service des données et études statistiques. (2024). *Données clés*. Ministère de la Transition écologique. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat/fr/donnees-cles>

Influence de l'administration de l'OTAN

- Centre d'Études et de Recherches de l'Enseignement Militaire Supérieur. (2005, février). *Que renferment les Accords Berlin Plus ?* <https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1404/Que%20renferment%20les%20Accords%20Berlin%20Plus%20-%202005.pdf>
- Conseil de l'Union européenne. (2022). *Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense – Pour une Union européenne qui protège ses citoyens, ses valeurs et ses intérêts, et qui contribue à la paix et à la sécurité internationales* (Document ST-7371-2022-COR-1). Récupéré de [https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7371-2022-COR-1/fr/pdf​;contentReference\[oaicite:3\]{index=3}](https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7371-2022-COR-1/fr/pdf​;contentReference[oaicite:3]{index=3})
- Hoorickx, E. (2023). Les changements climatiques, un défi majeur pour l'UE et l'Otan. *Revue Défense Nationale*, N° 864(9), 47-53. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/rdna.864.0047>.

- Ministère de la Défense britannique. (2018). Sustainable MOD, Annual report 2017/18,
<https://www.gov.uk/government/publications/sustainable-mod-annual-report-2017-to-2018>
- Nato. (s. d.). *Communiqué du Sommet de Varsovie publiée par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'OTAN* (2016). NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_133169.htm
- NATO. (s. d.). *NATO discusses security prospects in the High North*. NATO. Consulté 12 mars 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/en/natohq/news_49745.htm
- NATO (s.d). *the NATO Greenhouse Gases Emission Mapping and Analytical Methodology*.
https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2023/7/pdf/230710-NATO-GHG-Methodology.pdf
- Nato. (s. d.). *Normalisation*. NATO. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_69269.htm
- NSO NSDD. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://nso.nato.int/nso/nsdd/main/standards/stanag-details/9245/EN>
- NSO NSDD. (s. d.-b). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://nso.nato.int/nso/nsdd/main/standards/ap-details/2886/EN>
- NSO NSDD. (s. d.-c). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://nso.nato.int/nso/nsdd/main/standards/stanag-details/9711/EN>
- OTAN. (2003). *Le sommet de Prague et la transformation de l'OTAN*. Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. <https://www.nato.int/docu/rdr-gde-prg/rdr-gde-prg-fra.pdf>
- Stuart Parkinson. (2020). The Environmental Impacts of the UK Military Sector, Scientists for Global Responsibility (SGR) & Declassified UK
- Toute l'Europe. (2024, 4 avril). La politique de sécurité et de défense commune (PSDC). *Touteleurope.eu*. <https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/la-politique-de-securite-et-de-defense-commune-psdc/>

Évolution de la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN

- *Destruction du barrage de Kakhovka : 485 millions de dollars nécessaires pour préserver la culture, l'environnement et l'éducation (UNESCO) | UNESCO*. (s. d.).

Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://www.unesco.org/fr/articles/destruction-du-barrage-de-kakhovka-485-millions-de-dollars-necessaires-pour-preserver-la-culture>

- NATO. (s. d.). *Comprehensive Assistance Package (CAP) for Ukraine*. NATO. Consulté 29 mars 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_231639.htm
- *Porthos et au-delà : L'importance cruciale des projets de captage et de stockage du carbone pour les objectifs climatiques des Pays-Bas*. (s. d.). Clean Air Task Force. Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://www.catf.us/fr/resource/porthos-and-beyond-the-critical-importance-of-carbon-capture-and-storage-projects-for-dutch-climate-goals/>

Sites

- DIANA. (n.d.). *Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic*. <https://www.diana.nato.int>
- Forces armées norvégiennes. (2024). *Nordic Response 2024*. Forsvaret. <https://www.forsvaret.no/en/exercises-and-operations/exercises/nr24>
- *NATO Standardization Office*. (s. d.). <https://nso.nato.int/nso/nsdd/main/list-promulg>
- Services publics et Approvisionnement Canada, D. générale des services intégrés. (2002, juillet 1). *Revue militaire canadienne*. : *D12-8F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca*. <https://publications.gc.ca/site/fra/9.503629/publication.html>
- *The Nato Innovation Fund | NIF*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.nif.fund>
- Trans Mountain. (n.d.). *Notre histoire*. TransMountain. <https://www.transmountain.com/fr/history>

Presse

L'évolution de l'OTAN

- Le Monde diplomatique, Manière de Voir. (2022, juin-juillet). *L'OTAN : Jusqu'où ? Jusqu'à quand ?* (No. 183).
- Serge Sur, « À quoi sert l'OTAN ? », *Questions internationales*, n°111 (Janvier-février 2022)

La sécuritisation du changement climatique

- États-Unis : C'est quoi le discours sur l'état de l'Union ? (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.lejdd.fr/International/etats-unis-quest-ce-que-le-discours-sur-letat-de-lunion-4000206>

Acquisition d'un leadership par l'OTAN

- Zoom Invest (2024). Premiers investissements pour le fonds d'innovation de l'OTAN. <https://zoominvest.fr/articles/view/18-06-24/premiers-investissements-pour-le-fonds-dinnovation-de-lotan/>

L'influence du Canada

- Dupont, P. (2024, 15 janvier). Le nouveau premier ministre canadien à Paris et à Londres pour trouver des appuis face à Trump. Les Échos. <https://www.lesechos.fr/monde/ameriques/le-nouveau-premier-ministre-canadien-a-paris-et-a-londres-pour-trouver-des-appuis-face-a-trump-2154231>

L'évolution de la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN

- BAUER, A. (2024). Les défis du nouveau patron de l'Otan. *Les Echos*, 24307(24307), 6.
- *Climate Damage caused by Russia's war in Ukraine*. (s. d.). Climate Focus. Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://climatefocus.com/publications/ukraine-war-climate-damage-updated/>
- *Etats-Unis : Les propos climatosceptiques de Donald Trump réveillent la colère des démocrates*. (2020, septembre 15). Franceinfo. https://www.francetvinfo.fr/monde/usa/presidentielle/donald-trump/etats-unis-les-propos-climatosceptiques-dedonald-trump-reveillent-la-colere-desdemocrates_4107019.html
- Latribune.fr. (2024). Fin politique, le Premier ministre néerlandais Mark Rutte prendra la tête de l'Otan en octobre. *La Tribune (France)*, 7896(7896), 26.
- MORON, E. (2024, janvier 31). Mark Rutte : Le bilan environnemental et énergétique de 13 années au pouvoir (3/4) - Les Yeux du Monde %. *Les Yeux du*

- Monde*. <https://les-yeux-du-monde.fr/actualites-analysees/europe/52779-mark-rutte-le-bilan-environnemental-et-energetique-de-13-annees-au-pouvoir-3-4/>
- Massiot, A. (s. d.). *Les Pays-Bas définitivement condamnés pour inaction climatique*. Libération. Consulté 29 mars 2025, à l'adresse https://www.liberation.fr/planete/2019/12/20/les-pays-bas-definitivement-condamnes-pour-inaction-climatique_1770386/
 - Pugnet, A. (2025, février 10). *Les alliés de l'OTAN ont dépensé plus de 50 milliards d'euros en aide à l'Ukraine en 2024*. www.euractiv.fr. <https://www.euractiv.fr/section/defense/news/les-allies-de-lotan-ont-depense-plus-de-50-milliards-deuros-en-aide-a-lukraine-en-2024/>
 - *Secretary Hegseth says the DOD does not do « climate change crap »*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://nypost.com/2025/03/10/us-news/secretary-hegseth-says-the-dod-does-not-do-climate-change-crap/>
 - *US military cancels climate change studies that Pentagon chief calls « crap »* | *Reuters*. (s. d.). Consulté 29 mars 2025, à l'adresse <https://www.reuters.com/world/us/us-military-cancels-climate-change-studies-that-pentagon-chief-calls-crap-2025-03-10/>

Discours

La sécuritisation du changement climatique

- *Le discours de l'Etat de l'Union, prononcé par George W. Bush, le 23 janvier 2007*. (s. d.). Consulté 10 avril 2025, à l'adresse https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2007/01/24/le-discours-de-l-etat-de-l-union-prononce-par-george-w-bush-le-23-janvier-2007_858866_3222.html

La sécurisation du changement climatique au sein de l'OTAN

- NATO. (s. d.-c). *Discours de M. Jaap de Hoop Scheffer, Secrétaire général de l'OTAN à l'Assemblée de l'UEO, Paris (Bilingue français-anglais)*. NATO. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse http://www.nato.int/cps/fr/natohq/opinions_55251.htm
- *NATO - Declassified : Lord Ismay, 1952—1957*. (s. d.-a). Consulté 28 mars 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/ge/natohq/declassified_137930.htm

- NATO. (s. d.-d). *Le secrétaire général de l'OTAN participe à Copenhague à un débat sur les menaces pour la sécurité liées au changement climatique*. NATO. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_60163.htm
- NATO. (s. d.-f). *Speech by NATO Secretary General Jaap de Hoop Scheffer on security prospects in the High North*. NATO. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse http://www.nato.int/cps/en/natohq/opinions_50077.htm

L'influence du Canada

- Trudeau, J. (2024, 9 juillet). *Allocution du premier ministre lors d'un événement célébrant le Centre d'excellence de l'OTAN pour le changement climatique et la sécurité*. Gouvernement du Canada. <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/discours/2024/07/09/allocution-du-premier-ministre-lors-dun-evenement-celebrant-centre>

Annexe

Liste des personnes et entités contactées

Prénom/Nom et fonction ou institution	Type de contacts	Date de prise de contacts	Réponse
Amélie Zima – Chercheuse à l'IFRI spécialiste de l'OTAN et de son évolution	Mail	12/12/2024	Réponse positive pour entretien
Adrien Estève – Maître de conférence en Science politique, auteur du livre <i>Guerre et Écologie</i>	Mail	12/12/2024	Réponse positive pour entretien
Éléonore Duffau – Chercheuse à l'IRIS au sein du programme Climat, environnement et sécurité et de l'observatoire Défense et Climat	Mail	12/12/2024	Pas de réponse
Sofia Kabbej – Chercheuse à l'IRIS au sein du programme Climat, environnement et sécurité et de l'observatoire Défense et Climat	Mail	12/12/2024	Pas de réponse
Général Tom Middendorp : Ancien commandant des forces armées néerlandaises auteur de la conclusion de <i>La Guerre Chaude</i> et membre du <i>Hague Centre for Strategic Studies</i>	Mail	12/12/2024	Pas de réponse
Muriel Domenach – Ancienne représentante permanente de la France à l'OTAN	Mail	15/12/2024	Pas de réponse
Charlotte Desmasures – Prépare une thèse à Sciences Po Paris « L'intégration des enjeux climatiques dans le mandat d'une organisation multilatérale de défense : le cas de l'OTAN »	Mail	19/12/2024	Réponse positive pour un entretien
Christelle Calmels – Auteur d'une thèse à Sciences Po Paris « <i>Influence in a military alliance : the case of France at NATO (2009-2019)</i> »	Mail	03/01/2025	Pas de réponse
Observatoire Défense et Climat – Observatoire concentré sur l'étude des enjeux de sécurité liés au changement climatique	Mail LinkedIn	13/01/2025 22/01/2025	Pas de réponse
Heidi Hardt – Professeure spécialisée sur l'OTAN et les dynamiques de changement au sein des organisations internationales	Page de contact sur son site web	13/01/2025	Pas de réponse
NATO Climate Change and Security Centre of Excellence – Centre	LinkedIn	22/01/2025	Réorientation vers un formulaire

d'excellence de l'OTAN sur le lien entre changement climatique et sécurité			sans réponse par la suite
Bastien Alex – ancien chercheur à l'IRIS au sein du programme Climat, énergie et sécurité	LinkedIn	22/01/2025	Pas de réponse
Militaire français – Anonyme	Mise en relation par une connaissance	25/01/2025	Réponse suivie d'un entretien
Adresse média de l'OTAN	Mail	20/01/2025	Pas de réponse
Agent de l'OTAN n°1 – Anonyme	Mail	27/01/2025	Réponse suivie d'une mise en relation avec un autre contact au sein de l'OTAN
Julien Pomarède – Docteur en Sciences politiques auteur du livre <i>La Fabrique de l'OTAN : contre-terrorisme et organisations internationales</i>	Mail	08/02/2025	Pas de réponse
Agent de l'OTAN n°2 – Anonyme	Mail	04/03/2025	Réponse positive pour un entretien

Table des matières

Résumé	2
Remerciements	5
Liste des abréviations	7
Introduction	11
Chapitre 1 : L'inscription de l'OTAN dans la dynamique globale de sécuritisation du changement climatique	23
Section 1. « Le changement climatique est un facteur accélérateur de menaces » : la formulation d'un signifiant vide	23
I. Le changement climatique	23
II. La notion de menaces	25
Section 2. La sécuritisation du changement climatique : la consolidation du signifiant vide	28
I. La sécuritisation progressive du changement climatique : le cas des États-Unis	28
II. La caractérisation académique du changement climatique comme enjeu de sécurité...31	
Section 3. Le maintien du signifiant vide par l'OTAN	36
I. La sécuritisation discursive du changement climatique.....	37
II. L'instrumentalisation de l'enjeu climatique par l'OTAN	42
Chapitre 2 : Influences et instrumentalisation de la sécuritisation : les cas de l'administration de l'OTAN et du Canada	47
Section 1. L'administration de l'OTAN et la construction de leaderships	47
I. Leadership intellectuel : La recherche scientifique et l'innovation	48
II. La fonction normalisatrice.....	53
III. Le renforcement des partenariats extérieurs : le cas de la coopération avec l'Union Européenne	57
Section 2. Le Canada, leader des questions climatiques au sein de l'OTAN	61
I. Le développement d'un discours pionnier pétri de contradiction	61
II. L'acquisition d'un leadership au service de l'Arctique	67
Chapitre 3 : L'évolution de la sécuritisation du changement climatique au sein de l'OTAN	76
Section 1. L'OTAN face à la guerre en Ukraine : une raison d'être retrouvée	76
I. Le retour de l'OTAN à son corps de métier initial	77
II. La complémentarité des agendas	80
Section 2. L'évolution d'acteurs essentiels accompagnés de leurs agendas : Mark Rutte et Donald Trump	83
I. Mark Rutte : un secrétaire général pour l'Ukraine	83
II. L'élection de D. Trump : La montée du climato-scepticisme dans l'administration américaine	88
Section 3. Le manque d'intérêt de la part des militaires	92

<i>Annexe</i>	112
---------------------	-----